8e ANNÉE — T. 15

N° 338 — 5 JUIN 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 13 fr. ; un an, 25 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

Le développement des Missions

Lettre encyclique *Rerum Ecclesiae* adressée à l'Episcopat par S. S. Pie XI

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Intérêt capital porté par le Saint-Siège aux Missions (1).

Quiconque médite l'histoire de l'Eglise sera incontestablement frappé de ce que, dès les premiers âges du christianisme, les Pontifes romains ont tourné leur pensée constante vers les peuples assis « dans les ténèbres et à l'ombre de la mort » et ont eu pour principal souci de leur apporter la lumière de la doctrine évangélique et les bienfaits de la civilisation chrétienne. Dans cette œuvre ils ne se laissèrent jamais rebuter par aucune difficulté, par aucun obstacle.

L'évangélisation des non-catholiques est le devoir principal du Vicaire du Christ.

L'Eglise, en effet, a pour unique mission d'amener tous les hommes à participer au salut de la Rédemption en étendant le royaume du Christ à la terre entière. Quel que soit donc, par la volonté de Dieu, le représentant en ce monde de Jésus, Prince des Pasteurs, il ne doit pas se borner à défendre et à conserver le troupeau dont le Seigneur lui a confié la direction ; il manquerait au principal de ses devoirs s'il ne s'efforçait, par tous les moyens en sa puissance, de gagner au Christ ceux qui vivent loin de Lui, d'incorporer à l'Eglise les étrangers.

Les Papes ont envoyé sans se lasser des apôtres jusqu'aux extrémités du monde.

Certes, Nos prédécesseurs ont observé de tout temps le mandat divin, qui les liait, d'enseigner et de baptiser toutes les nations. Par eux furent envoyés pour éclairer des rayons de notre foi l'Europe, et jusqu'aux terres à peine découvertes, presque inexplorées, sinon complètement inconnues, ces prêtres zélés devenus en grand nombre, par l'éminente sainteté de leur vie ou l'héroïsme de leur martyre, l'objet du culte public de l'Eglise.

Le succès des missionnaires, il est vrai, fut bien inégal. Souvent ils travaillèrent en vain, parfois ils furent massacrés ou chassés ; le champ qu'ils avaient commencé à cultiver demeurait alors à peine défriché et celui qu'ils avaient transformé en un véritable parterre de fleurs se trouvait de nouveau abandonné à lui-même, n'offrant plus à la longue que des ronces et des épines.

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *Documentation Catholique*.

Développement des œuvres missionnaires sous le pontificat de Benoît XV.

Il y a, du reste, lieu de se réjouir ; car, ces dernières années, les Congrégations adonnées aux Missions près des peuples infidèles ont, grâce à de nouveaux efforts, doublé leurs travaux et leurs fruits ; de leur côté, les fidèles ont répondu à cet accroissement de labeur apostolique par des offrandes et une assistance plus généreuses en faveur des Missions.

Ce résultat est certainement dû, pour une grande part, à la Lettre apostolique que Notre dernier prédécesseur, d'heureuse mémoire, adressait aux évêques de l'univers, le 30 novembre 1919, sur « la propagation de la foi catholique à travers le monde » (1) ; le Pontife faisait appel à leur zèle et leur expérience pour aider les Missions et en même temps donnait aux Vicaires et Préfets apostoliques de très sages avis sur les inconvénients à éviter et les tâches à remplir par leurs subordonnés dans l'exercice du ministère pour en augmenter les fruits.

Programme et efforts personnels du pape Pie XI.

En ce qui Nous concerne, vous savez bien, Vénérables Frères, que, dès le début de Notre Pontificat, Nous étions résolu à tout tenter pour porter chaque jour plus loin, par l'apostolat des missionnaires, le flambeau de l'Evangile et pour frayer ainsi aux peuples païens l'unique voie du salut. A cette fin deux moyens Nous ont semblé non seulement désirables et opportuns, mais indispensables ; ils sont, du reste, étroitement associés. Tout d'abord s'impose l'envoi dans ces régions immenses et, en quelque sorte illimitées, qui sont encore privées de la civilisation chrétienne, d'ouvriers beaucoup plus nombreux et plus abondamment pourvus de connaissances variées. Il faut ensuite que les fidèles comprennent avec quelle ardeur, avec quelles instantes prières et, pour finir, avec quelle générosité ils doivent collaborer à cette œuvre si sainte et si féconde.

L'Exposition des Missions au Vatican.

N'était-ce pas là Notre intention en décidant d'organiser, dans Notre propre palais, une Exposition publique des Missions ? Et nous reportons à l'infinie bonté de Dieu ce que Nous apprenions alors : des jeunes gens, en considérant et, pour ainsi dire, en voyant de leurs yeux dans les travaux des missionnaires la puissance de la grâce divine, la noblesse et la grandeur de l'âme humaine, sentirent jaillir en leur cœur les premières étincelles de la vocation apostolique. Nous avons aussi le ferme espoir que cette vive admiration pour les ouvriers apostoliques ressentie par des foules entières de visiteurs ne sera pas dépourvue de fruits.

Le Musée permanent du Latran.

Dans leur muette éloquence, les objets de l'Exposition offraient des témoignages et des leçons d'une souveraine importance (2) ; pour que cet enseigne-

(1) Lettre apostolique *Maximum illud* ; voir trad. fr. dans la *D. C.*, t. 2, pp. 802-807. (Note de la *D. C.* — Sauf indication contraire, les notes appartiennent au document.)
(2) Cf. *D. C.*, t. 14, col. 131-140. (Note de la *D. C.*)

ment ne soit point perdu, Nous avons décidé, comme vous le savez peut-être, de fonder un Musée où figurent, plus convenablement disposés, les objets les plus précieux. Ce Musée occupera Notre palais du Latran. C'est de là, en effet, que, l'ère des persécutions une fois close, Nos prédécesseurs envoyèrent vers les régions où « déjà blanchissait la moisson » tant d'hommes apostoliques, d'une sainteté et d'un zèle religieux admirables. Tous les missionnaires qui visiteront ce Musée, simples missionnaires, mais surtout chefs de Missions, compareront les diverses organisations missionnaires et y puiseront du même coup de meilleures méthodes et des ambitions plus hautes. Nous pensons que les fidèles, de leur côté, ne seront pas moins émus que les visiteurs de l'Exposition Vaticane.

Pressant appel du Souverain Pontife à l'épiscopat.

Mais, Vénérables Frères, afin que l'intérêt des fidèles pour les Missions devienne encore plus actif, Nous adressons un pressant appel à votre collaboration. Jamais elle ne fut ni plus indiquée ni plus nécessaire ; jamais elle ne demanda plus de constance et plus de zèle ; les devoirs de votre charge ne vous permettent pas de refuser ; vos sentiments envers Notre personne vous encouragent à accepter. En vérité, tant que la Providence divine Nous conservera un souffle de vie, cette partie de Notre charge apostolique sera pour Nous un objet d'anxieuses et continuelles préoccupations ; que de fois, à la pensée des païens, qui sont au nombre d'un milliard, Notre esprit ne trouve plus de repos (1) ! Nous croyons Nous-même entendre cette voix cinglante : « Crie, ne t'arrête point, fais retentir ta voix comme une trompette. » (2)

L'apostolat des Missions en pays catholiques

Il s'impose aux simples fidèles.

Vivre dans le bercail du Christ sans avoir aucun souci de ceux qui vaquent misérablement au dehors serait si contraire à la charité que nous devons avoir envers Dieu et envers tous les hommes qu'il est inutile d'en faire une longue démonstration.

Au nom de l'amour que nous devons à Dieu.

L'amour de Dieu, qui s'impose à nous comme un devoir, demande en effet que, dans la mesure de nos forces, nous augmentions le nombre de ceux qui le connaissent et l'adorent « en esprit et en vérité » (3) ; mais il exige aussi que nous soumettions à l'empire de notre très aimant Rédempteur le plus grand nombre d'hommes possible, afin que l' « utilité de son sang » (4) augmente de jour en jour, et que nous Lui plaisions de plus en plus, car rien ne peut Lui être plus agréable que de voir les hommes se sauver et parvenir à la connaissance de la vérité (5).

Au nom de l'amour dû à notre prochain.

Le Christ a proclamé que ses disciples auraient pour trait particulièrement distinctif de s'aimer les uns les autres (6) ; or, pouvons-nous témoigner à notre prochain une charité plus grande et plus remarquable qu'en l'arrachant aux ténèbres de la superstition et en l'instruisant de la véritable foi du Christ ? Ce mode de charité surpasse les autres œuvres et manifestations de la charité autant que l'esprit l'emporte sur la matière, le ciel sur la terre, l'éternité sur le temps. S'acquitter, dans la mesure de ses moyens, d'une pareille œuvre de charité, c'est prouver qu'on estime à sa juste valeur le don de la foi ; transmettre ce don, le plus précieux de tous, et tous les biens qui l'accompagnent aux infortunés païens, c'est encore témoigner de sa reconnaissance envers la bonté divine.

(1) *II Cor.* VII, 5.
(2) *Isai.* LVIII, 1.
(3) *Ioan.* IV, 24.
(4) *Ps.* XXIX, 10.
(5) *I Tim.* II, 4.
(6) *Ioan.* XIII, 35 ; XV, 12.

Il incombe plus particulièrement au clergé et aux évêques.

A ce devoir aucun fidèle ne peut se dérober. Que dire alors des membres du clergé, qui, par le fait d'un choix admirable et d'une grâce étonnante, participent au sacerdoce et à l'apostolat du Christ Notre-Seigneur ? Que dire de vous-mêmes, Vénérables Frères, élevés à la plénitude du sacerdoce et vous trouvant, de par la volonté divine, chacun dans votre diocèse, à la tête du clergé et du peuple chrétiens ? Ce n'est pas seulement à Pierre, dont Nous occupons la chaire, mais à tous les Apôtres, auxquels vous succédez, que Jésus-Christ, comme nous le lisons, a donné ce commandement : « Allez par le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature. » (1) D'où il suit que le soin de propager la foi Nous incombe, mais que vous Nous devez, sans aucun doute, votre collaboration et votre assistance, dans la mesure que permet l'accomplissement de vos propres devoirs. Ainsi donc, Vénérables Frères, qu'il ne vous en coûte pas de suivre fidèlement Nos paternelles exhortations, car en une matière de si grande importance Nous devrons un jour à Dieu un compte rigoureux.

Première obligation : prier pour les Missions.

Et tout d'abord, par la parole et par la plume, travaillez à introduire dans votre peuple et à développer progressivement l'habitude de prier « le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson » (2), et aussi d'invoquer pour les infidèles les secours de la lumière et de la grâce célestes. Nous avons dit l'*habitude*, c'est-à-dire un usage durable et sans interruption ; de toute évidence, ces prières habituelles seront beaucoup plus puissantes sur le cœur de Dieu que des prières prescrites une fois ou de temps en temps. Les missionnaires auront beau se dépenser pour amener les païens à la religion catholique, verser leurs sueurs et même leur sang ; ils auront beau faire appel à tout leur savoir, leur habileté, à tous les moyens humains ; si la grâce de Dieu ne touche les cœurs des infidèles pour les attendrir et les attirer vers lui, les hérauts de l'Evangile n'obtiendront rien, tous leurs efforts n'aboutiront qu'au néant.

Mais, la faculté de prier étant le partage de tous, il est naturellement au pouvoir de tous de donner aux Missions ce secours et en quelque sorte cet aliment. Vous agirez donc conformément à Nos vœux, et d'accord avec la mentalité et les sentiments des fidèles, en prescrivant, par exemple, d'ajouter, dans les paroisses et autres églises, au rosaire et aux exercices similaires une prière en faveur des Missions et pour la conversion des païens.

(1) *Marc.* XVI, 15.
(2) *Matth.* IX, 38.

Appel spécial aux enfants et aux religieuses.

Dans ce but, Vénérables Frères, faites surtout appel aux enfants et aux religieuses ; exhortez-les à une prière fervente. Nous désirons que des asiles, des orphelinats, des écoles primaires et des collèges, de tous les établissements et couvents de religieuses, une prière quotidienne s'élève afin que descende la miséricorde divine sur tant d'hommes malheureux, sur cette multitude innombrable de peuples païens. Le Père du ciel ne peut rien refuser à la prière des enfants innocents et des cœurs chastes. Et par ailleurs, ne peut-on espérer qu'en ces tendres âmes d'enfants, habituées, dès le premier éveil de la charité, à prier pour le salut éternel des infidèles, la Providence divine ne dépose le goût de l'apostolat ? Soigneusement cultivé, ce germe donnera peut-être un jour de parfaits instruments de l'œuvre apostolique.

Deuxième obligation : favoriser les vocations de missionnaires.

Les missionnaires sont trop peu nombreux.

Nous venons de toucher, Vénérables Frères, à une question d'une extrême importance qui mérite toute votre attention. Personne n'ignore, ce Nous semble, que la dernière guerre a gravement compromis la propagation de la foi. Des missionnaires, les uns furent rappelés dans leur patrie et succombèrent au cours de l'horrible conflit ; d'autres, chassés de leur champ d'action, durent pendant longtemps le laisser à l'abandon.

A ces pertes et à ces dommages il a fallu et il faut encore remédier aujourd'hui ; mais il ne s'agit pas seulement de ramener les choses en leur état premier, il s'agit d'élargir les positions, de préparer de nouvelles conquêtes. Et cependant, d'immenses espaces ne sont pas encore ouverts à la civilisation chrétienne, des populations innombrables restent privées jusqu'ici des bienfaits de la Rédemption, les missionnaires, à cause de leur insuffisance numérique, se débattent dans des difficultés, sont arrêtés par des obstacles ; il faut donc que les évêques et tous les catholiques, dans un effort unanime, travaillent à augmenter et multiplier l'effectif des missionnaires.

Invitation aux évêques de sacrifier des collaborateurs en faveur des Missions.

Si donc, dans votre diocèse, des jeunes gens, des clercs, des prêtres, semblent attirés par Dieu vers cet apostolat sublime, loin de leur faire obstacle en quelque manière, encouragez de votre bienveillance et de votre autorité leurs dispositions et leur zèle. Sans doute, vous pouvez rechercher, en toute impartialité, si l'esprit qui les pousse vient de Dieu (1) ; mais si vous jugez que cette vocation excellente a pris son origine en Dieu et s'est développée sous son influence, ne vous laissez arrêter ni par le petit nombre de vos clercs ni par les nécessités de votre diocèse ; qu'aucune considération ne vous décourage et ne vous détourne de donner votre consentement. Car vos fidèles ont, pour ainsi dire, à portée de la main les instruments de la grâce ; ils se trouvent bien moins éloignés du salut que les païens, ceux surtout qui sont encore plongés dans une sauvage barbarie. Supportant de bon cœur, à l'occasion, la perte d'un de vos clercs, vous en ferez le sacrifice par amour pour le Christ et les âmes. Mais est-ce vraiment une perte ? A l'aide, au collaborateur que vous perdez, le divin Fondateur de l'Eglise suppléera certainement en répandant une plus abondante effusion de grâces sur votre diocèse ou en suscitant pour le saint ministère de nouvelles vocations.

(1) *I Ioan.* IV, 1.

Troisième obligation : soutenir et développer les œuvres de Missions.

L'Union missionnaire du clergé.

Mais afin de pouvoir développer cette action en faveur des Missions tout en vaquant à vos autres devoirs pastoraux, établissez auprès de vous l'Union missionnaire du clergé (1) ; si elle existe déjà, que vos conseils autorisés, vos exhortations, la rendent chaque jour plus active. Cette Union a été providentiellement fondée, voici huit ans, par Notre prédécesseur immédiat. Benoît XV l'a enrichie de nombreuses indulgences et placée sous la juridiction de la S. C. de la Propagande. Nous-même, qui, en ces dernières années, l'avons vue se répandre dans un très grand nombre de diocèses du monde catholique, lui avons témoigné plus d'une fois, pour lui faire honneur, la bienveillance pontificale.

Tous les prêtres qui en font partie — et les élèves des Grands Séminaires qui y sont affiliés dans des conditions spéciales à leur situation — ont pour but de solliciter, de préférence au cours de la sainte messe, le don de la foi pour l'innombrable multitude des païens et d'encourager les autres fidèles à la même prière ; en toute occasion et en tout lieu possibles, ils prêchent au peuple sur les moyens de promouvoir l'apostolat auprès des infidèles ; ils organisent des réunions, à jours fixes, pour travailler en commun et d'une manière efficace à la même œuvre ; ils répandent sur ce sujet des opuscules de propagande ; s'ils découvrent chez quelqu'un les heureux germes de l'apostolat, ils s'emploient à lui faciliter l'accès d'un établissement de formation et de lui procurer une instruction convenable ; dans les limites de leurs diocèses, ils secondent de toute manière l'Œuvre de la Propagation de la Foi et ses deux œuvres auxiliaires.

La plupart d'entre vous, Vénérables Frères, patronnez et encouragez, en vos diocèses respectifs, l'Union missionnaire du clergé : vous n'ignorez donc pas combien elle a recueilli jusqu'ici de souscriptions pour venir en aide aux œuvres que Nous venons de nommer ; vous savez combien il convient d'en espérer plus encore dans l'avenir grâce à la générosité des fidèles chaque année grandissante. Mais il faut souhaiter qu'il n'y ait plus un seul clerc en qui ne brûle cette flamme de la charité pour l'apostolat missionnaire.

La Propagation de la Foi.

Nous avons renouvelé l'organisation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi (2), la principale assurément de toutes celles qui s'occupent des Missions ; Nous avons transféré ici son siège, et lui avons conféré en quelque sorte le droit de cité romaine, sans toucher en rien à la gloire de sa pieuse fondatrice, non plus qu'à celle de la ville de Lyon. Il faut que cette œuvre reçoive du peuple chrétien des libéralités qui répondent absolument aux multiples besoins des Missions présentes ou futures. Quels sont ces besoins, quel est leur nombre ?

(1) Cf. *D. C.*, t. 9, col. 1115-1124. (Note de la *D. C.*)
(2) Cf. *Motu proprio « Romanorum Pontificum »* (3. V. 22) : *D. C.*, t. 7, col. 1531-1537. (Note de la *D. C.*)

leur étendue, quelle est le plus souvent la pauvreté des missionnaires, l'Exposition Vaticane l'a suffisamment mis en lumière ; il se peut néanmoins que beaucoup de visiteurs ne se soient point rendu compte de ce dénuement, distraits qu'ils étaient par l'abondance, la nouveauté et la beauté des objets exposés.

Ne rougissez donc pas, Vénérables Frères, et n'ayez aucune répugnance à vous transformer en mendiants, si l'on peut dire, pour le Christ et le salut des âmes ; par vos écrits et par l'éloquence qui jaillira de votre cœur, insistez auprès de vos fidèles ; c'est leur générosité, leur bonté, qui doit multiplier et considérablement accroître les moissons annuelles que recueille l'Œuvre de la Propagation de la Foi. On ne peut assurément concevoir de pauvreté et d'indigence, de débilité, de faim ou de soif plus grandes que celles des âmes privées de la connaissance et de la grâce de Dieu ; à ceux donc qui témoignent leur miséricorde aux plus dénués de tous les hommes, il est évident que la miséricorde et les récompenses divines ne sauraient faire défaut.

La Sainte-Enfance. L'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre.

Ainsi que Nous le disions, deux œuvres servent d'auxiliaires à l'œuvre principale de la Propagation de la Foi. Comme le Siège Apostolique les a faites siennes, les fidèles doivent les aider et les soutenir, par des cotisations ou par des quêtes, de préférence à toutes les œuvres qui poursuivent un but particulier. L'une est l'Œuvre de la Sainte-Enfance ; l'autre, celle de Saint-Pierre-Apôtre. La première, comme personne ne l'ignore, s'adresse à nos enfants et les habitue à constituer un petit pécule pour le rachat et l'éducation catholique des enfants des infidèles, surtout dans les régions où règne l'usage de les abandonner ou de les tuer. La seconde, par les prières qu'elle sollicite et les offrandes qu'elle recueille, permet de faire donner dans des Séminaires l'instruction convenable à des indigènes choisis et de les promouvoir aux saints Ordres ; dans l'avenir, ces prêtres indigènes pourront plus facilement amener au Christ leurs compatriotes ou les maintenir dans la foi.

A cette association de Saint-Pierre, comme vous le savez, Nous avons récemment donné pour patronne céleste sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Bien que menant la vie du cloître, cette Sainte avait l'habitude, par une sorte d'adoption, de se charger de tel ou tel missionnaire ; pour lui elle offrait à son divin Epoux ses prières, ses mortifications, libres ou obligatoires, et surtout les violentes souffrances que lui infligeait la maladie. Grâce à la protection de la vierge de Lisieux, Nous Nous promettons de l'Œuvre des résultats encore plus féconds. Nous éprouvons, du reste, une grande joie à voir un grand nombre d'évêques s'être inscrits volontiers comme membres perpétuels de l'Œuvre, et des Séminaires et autres groupements de jeunesse prendre à leur charge l'entretien et les frais d'éducation d'un clerc indigène.

Ces deux œuvres, considérées à bon droit comme les auxiliaires de l'œuvre principale des Missions, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Benoît XV, les recommandait à la sollicitude des évêques, dans la Lettre apostolique que Nous avons rappelée. A son exemple, Nous ne cessons Nous-même de vous les recommander ; grâce à vos exhortations, Nous en avons la ferme conviction, les fidèles n'accepteront absolument pas d'être surpassés et vaincus en générosité par les non-catholiques, dont la largesse est si ample pour la propagation de leurs erreurs.

L'apostolat des Missions en pays de Missions.

C'est maintenant à vous, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, que Nous Nous adressons, vous qui par votre long, pénible et sage apostolat au milieu des païens, vous êtes rendus dignes d'être placés par l'autorité apostolique à la tête des Vicariats et des Préfectures. Et, pour commencer, Nous vous félicitons de grand cœur, vous et les messagers évangéliques que vous dirigez et guidez, des progrès de toute sorte que votre zèle et votre habileté ont fait accomplir aux Missions en ces dernières années.

Vos principaux devoirs, les inconvénients à éviter dans leur observation, Notre prédécesseur immédiat vous les a montrés avec tant de sagesse et d'élévation qu'on ne saurait le dépasser. Sur quelques points cependant, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, Nous désirons vous dire Notre pensée.

Le clergé indigène.

Nécessité de le recruter.

En tout premier lieu, Nous vous rappelons l'immense intérêt que présente le recrutement du clergé indigène. Si vous n'y travaillez pas de toutes vos forces, Nous estimons non seulement que votre apostolat sera incomplet, mais surtout que vous faites subir de longs retards à la constitution et à l'organisation de l'Eglise dans les pays de Missions.

En divers lieux, Nous le reconnaissons volontiers, on a commencé à se préoccuper de cette nécessité, ainsi qu'à y pourvoir, en créant des Séminaires où de jeunes indigènes justifiant de belles espérances sont éduqués avec soin et préparés à recevoir la dignité sacerdotale et à répandre la foi chrétienne parmi leurs frères de race.

Plaintes légitimes de Benoît XV.

Malgré tout, Nous sommes encore trop loin du progrès qui s'impose. Vous vous rappelez la plainte que Notre prédécesseur Benoît XV, d'heureuse mémoire, faisait entendre à ce sujet : « Il est regrettable que des contrées nées depuis des siècles à la foi catholique se trouvent encore dépourvues d'un clergé indigène, ou n'en possèdent que d'un rang inférieur. De même, plusieurs peuples, éclairés de bonne heure du flambeau de la foi, se sont élevés du niveau de la barbarie à un tel degré de civilisation qu'ils comptent des personnalités éminentes dans toutes les branches des arts libéraux ; profitant depuis de longs siècles déjà de l'influence bienfaisante de l'Evangile et de l'Eglise, ces peuples n'ont pourtant encore réussi à produire ni évêques pour les gouverner ni prêtres dont l'enseignement s'imposât à leurs compatriotes. » (1)

Les Apôtres, au début de l'Eglise, donnèrent aux communautés des chefs de leur race et de leur sang.

On n'a peut-être jamais suffisamment réfléchi aux méthodes et à la manière qui caractérisèrent à l'origine, chez tous les peuples, la propagation de l'Evangile et la constitution de l'Eglise de Dieu. Nous y avons fait allusion lors de la clôture publique de l'Exposition des Missions ; Nous faisions remarquer, d'après les plus anciens documents de l'antiquité chrétienne, qui nous en donnent des témoignages manifestes, comment les Apôtres préposaient à chaque communauté naissante non pas un clergé

(1) Ep. Ap. *Maximum illud* [*D. C., loc. cit.*, p. 804, col. 1].

importé d'ailleurs, mais choisi et élu parmi les natifs de la région intéressée.

De ce que le Pontife Romain vous a confié, à vous et à vos collaborateurs, la charge apostolique de prêcher la vérité chrétienne aux nations païennes, ne pensez pas que les prêtres indigènes ne soient bons qu'à assister les missionnaires dans des ministères secondaires et, pour ainsi dire, à compléter leur action.

Le clergé indigène est naturellement appelé à gouverner son propre peuple.

Car, Nous vous le demandons, quel est le but des Missions, sinon de fonder et d'implanter d'une façon permanente l'Eglise du Christ en ces immenses régions? Et comment se constituera-t-elle chez les païens d'aujourd'hui, sinon par les mêmes éléments, sans exception, qui jadis l'ont constituée chez nous : peuple aborigène et clergé autochtone, religieux et religieuses indigènes? Pourquoi empêcherait-on le clergé indigène de cultiver le champ qui lui appartient en propre et par droit de nature, Nous voulons dire de gouverner le peuple qui est le sien?

Il sera ainsi loisible aux missionnaires étrangers de gagner de nouveaux peuples à l'Evangile.

Il faudrait, du reste, que vous fussiez en mesure de marcher, au nom du Christ, constamment et rapidement à la conquête de nouvelles âmes d'infidèles ; ne serait-il pas alors extrêmement avantageux de pouvoir abandonner à des prêtres indigènes le soin de garder et de faire prospérer les résidences?

Les prêtres du pays ont d'ailleurs des aptitudes et des facilités apostoliques plus grandes.

Mais il y a plus : ces prêtres indigènes réussiront parfaitement, et au delà de toute espérance, à étendre le royaume du Christ. « En effet, le prêtre indigène — pour Nous servir des paroles de Notre prédécesseur, — par sa naissance, sa mentalité, ses sentiments, son idéal, ne fait qu'un avec ses compatriotes ; il est donc admirablement qualifié pour faire pénétrer la foi dans leurs esprits ; bien mieux que tout autre, il sait choisir les moyens de forcer la porte de leurs cœurs. Souvent même, il aura sans trop de peine accès en des milieux où le prêtre étranger ne peut même poser le pied. » (1)

Faut-il ajouter que les missionnaires étrangers, par suite d'une connaissance imparfaite de la langue, ne parviennent pas toujours à bien traduire leur pensée, que la force et l'efficacité de leur prédication en sont donc considérablement affaiblies?

Il est indispensable de prévoir le cas de guerre entre peuples colonisateurs et celui du soulèvement des indigènes.

Mais voici d'autres difficultés, et qui méritent une sérieuse considération, bien qu'elles semblent ne surgir que rarement, ou pouvoir être surmontées facilement. Supposez que, par suite de guerre ou de tout autre événement politique, un territoire de mission change de Gouvernement et que l'on demande ou ordonne l'éloignement des missionnaires étrangers d'une certaine nationalité ; supposez encore — hypothèse, à vrai dire, moins facilement réalisable — que des populations indigènes parviennent à un niveau plus élevé de civilisation et arrivent à une sorte de maturité politique ; supposez que, voulant

(1) Ep. Ap. *Maximum illud* [*D. C.*, *loc. cit.*, p. 804, col. 1].

jouir d'une pleine indépendance, elles chassent de leur territoire administrateurs, soldats et missionnaires du pays étranger qui les gouverne et qu'elles ne puissent y réussir qu'en s'adressant à la force. Quel malheur, Nous vous le demandons, ne serait-ce pas alors, dans ces régions, pour l'Eglise s'il n'y avait comme une sorte de réseau de prêtres indigènes, répartis sur tout le territoire pour pourvoir pleinement aux nécessités de ces populations déjà conquises au Christ!

L'Europe manque elle-même de prêtres pour ramener les dissidents.

Ce n'est pas tout. La parole du Christ ne convient pas moins à notre époque qu'à la sienne : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. » (1) L'Europe elle-même, d'où partent la plupart des missionnaires, manque aujourd'hui de prêtres. Elle en manque d'autant plus qu'il importe davantage, avec l'aide de Dieu, de ramener les frères dissidents à l'unité de l'Eglise et d'arracher à leurs erreurs les non-catholiques. Et personne n'ignore que, si aujourd'hui les vocations de jeunes gens au sacerdoce ou à la vie religieuse sont aussi nombreuses que par le passé, bien moindre est cependant le nombre de ceux qui obéissent au mouvement du souffle divin.

Ordre formel d'ouvrir partout des Séminaires indigènes.

De tout ceci résulte, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, qu'il faut pourvoir les régions qui vous sont confiées de prêtres indigènes en nombre suffisant pour accroître par eux-mêmes, sans devoir compter sur le secours d'un clergé étranger, l'effectif de la société chrétienne et pour administrer de même les communautés fidèles de leurs nations.

En différents lieux, comme Nous l'avons dit un peu plus haut, on a commencé à ouvrir des Séminaires pour élèves indigènes ; la plupart de ces Séminaires ont été fondés au point central de missions contiguës confiées au même Ordre ou à la même Congrégation. Les vicaires et les préfets apostoliques y envoient des jeunes gens d'élite, dont ils assurent les frais d'entretien ; ils les reçoivent ensuite, une fois ordonnés prêtres et capables d'exercer le saint ministère. Ces entreprises, isolées jusqu'ici, non seulement Nous désirons, mais Nous voulons et Nous ordonnons que tous les chefs de Missions les tentent également, en sorte que vous n'écartiez du sacerdoce et de l'apostolat aucun indigène donnant de belles espérances, sous réserve de l'inspiration et de l'appel divins. Assurément, plus vous choisirez d'élèves à instruire en vue du sacerdoce — et il est absolument nécessaire d'en recruter un très grand nombre, — plus vous encourrez de frais. Ne vous découragez pourtant pas, confiez-vous au Rédempteur, qui a tant aimé les hommes ; grâce à sa Providence, le monde catholique se fera plus généreux et le Siège Apostolique sera en mesure de vous aider plus largement à réaliser une œuvre aussi salutaire.

La formation du clergé indigène.

Sainteté et zèle apostolique.

Cherchez donc à rassembler dans chacune de vos missions le plus grand nombre possible d'élèves indigènes ; mais appliquez-vous aussi à leur donner une bonne formation, en même temps qu'à développer en eux la sainteté qui convient à la vie sacerdotale et l'esprit d'apostolat qui leur donne souci du

(1) *Matth.* IX, 37 ; *Luc.* X, 2.

salut de leurs frères, en sorte qu'ils soient prêts jusqu'à sacrifier leur vie pour les membres de leur tribu ou de leur nation.

Cours régulier et complet d'études

Il est très important qu'ils reçoivent en même temps une connaissance méthodique et ordonnée des sciences profanes et sacrées, que leur instruction ne soit pas écourtée et, pour ainsi dire, sommaire ; il faut au contraire leur faire parcourir le cycle habituel des études pour les enrichir d'une ample provision de connaissances.

Préparation d'une hiérarchie.

Et ceux qui, ainsi formés, grâce à vous, dans l'enceinte du Séminaire, se distingueront par la piété et l'intégrité de leur vie, par une aptitude particulière au saint ministère et à un savant enseignement des vérités divines, jouiront de l'estime de leurs compatriotes, même des dirigeants et des hommes cultivés ; rien ne s'opposera plus à ce qu'ils soient heureusement mis à la tête des paroisses et des diocèses lorsque finalement, sitôt que Dieu le permettra, paroisses et diocèses seront constitués.

Les indigènes
ne sont pas inférieurs, au point de vue intellectuel, aux Européens.

C'est une erreur de considérer les indigènes comme des hommes d'une race inférieure et des êtres d'un esprit borné. Une longue expérience nous enseigne, à l'opposé, que les peuples du lointain Orient ou de l'hémisphère austral ne le cèdent pas toujours aux habitants de nos pays ; qu'ils peuvent même rivaliser avec eux en fait d'acuité intellectuelle ; que, si l'on rencontre chez les hommes vivant en pleine barbarie une extrême lenteur d'intelligence, la chose est pour ainsi dire inévitable, puisqu'ils restreignent l'usage de leur intelligence aux exigences, du reste minimes, de leur vie quotidienne.

Si vous pouvez en témoigner, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, Nous aussi pouvons l'affirmer ; car Nous avons, presque sous Nos yeux, les nombreux indigènes auxquels, dans les Collèges de la Ville éternelle, on enseigne les sciences les plus variées ; or, non seulement ils se montrent les égaux des autres élèves par la vivacité de leur esprit et leurs succès scolaires, mais souvent ils les dépassent et l'emportent sur eux.

Le clergé indigène
doit être traité en tout à l'égal des missionnaires étrangers.

Pour une autre raison, vous ne devez pas tolérer que les prêtres indigènes soient maintenus dans une situation en quelque sorte subalterne et réservés aux plus humbles ministères ; ils possèdent, en effet, le même sacerdoce que vos missionnaires et participent à un apostolat absolument identique ; en pensant à eux, songez bien plutôt qu'ils doivent être un jour à la tête des Eglises fondées au prix de votre sueur et de vos travaux et des communautés catholiques de l'avenir. Ainsi donc, qu'il n'y ait aucune différence entre les missionnaires européens et les missionnaires indigènes ; qu'aucune barrière ne les sépare ; mais qu'ils soient tous unis par les liens mutuels du respect et de la charité.

Les Instituts religieux indigènes.

Comme Nous l'avons noté plus haut, il est nécessaire, pour l'établissement de l'Eglise au milieu de vos populations, de recourir à tous les éléments qui selon les desseins de Dieu la constituent. Par suite, vous devez compter au nombre de vos plus importants devoirs celui d'instituer des Congrégations religieuses indigènes de l'un et de l'autre sexes. Car, parmi les nouveaux disciples du Christ, il en est qu'un souffle supérieur a touchés et que Dieu pousse vers des cimes plus hautes : pourquoi ne pourraient-ils pas faire profession de pratiquer les conseils évangéliques ?

A ce propos, il importe que l'amour de leur propre Institut, sentiment certes respectable et légitime, n'entraîne pas au delà des justes bornes les missionnaires ou les religieuses qui travaillent sous votre juridiction, et ne leur donne des idées étroites. S'il est, en effet, des indigènes qui désirent entrer dans les Congrégations anciennes, il serait mal de les détourner de leur projet où de s'y opposer, pourvu du moins qu'on les juge capables de s'assimiler l'esprit de ces Instituts et de constituer dans leur pays un rameau qui ne soit ni dégénéré ni dissemblable. Vous devez toutefois considérer loyalement et scrupuleusement s'il ne serait pas plus avantageux de fonder de nouvelles Congrégations plus en harmonie avec la mentalité et l'idéal des indigènes et plus adaptées aux situations locales et aux circonstances.

Les catéchistes.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence une autre question d'une extrême importance pour la propagation de l'Evangile : Nous voulons dire la grande utilité qu'il y a à multiplier le nombre des catéchistes — choisis parmi les Européens, mais de préférence parmi les indigènes, — destinés à aider les missionnaires dans leur apostolat, principalement en instruisant les catéchumènes et en les préparant au baptême. Ce que doivent être ces catéchistes, comment ils doivent gagner au Christ les infidèles moins par la parole que par l'exemple de leur vie, il est à peine besoin de le dire. Quant à vous, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, prenez pour règle immuable de les former avec le plus grand soin ; qu'ils possèdent à fond la doctrine catholique et, quand ils l'exposent ou l'expliquent, qu'ils sachent se mettre à la portée de l'esprit et de l'intelligence de leurs auditeurs ; ils le feront d'autant plus aisément qu'ils connaîtront plus intimement le caractère des indigènes.

L'introduction des Ordres contemplatifs.

La prière des solitaires,
source de fécondité pour les travaux des missionnaires.

Nous avons parlé jusqu'ici de vos collaborateurs présents ou futurs. Il Nous reste à ce sujet à solliciter votre zèle sur un dernier point. Si Notre projet est réalisé, Nous estimons qu'il contribuera grandement à élargir bien vite le rayonnement de la foi. Quel prix Nous attachons à la vie contemplative, Nous en avons donné une preuve surabondante lorsque, il y a deux ans, dans une Constitution apostolique, Nous avons si volontiers confirmé par Notre puissance apostolique la règle particulière de l'Ordre des Chartreux, approuvée dès l'origine par l'autorité pontificale et soigneusement amendée d'après les canons du Code de droit canonique. Nous exhortons vivement les supérieurs généraux des Ordres contemplatifs à introduire et à étendre de plus en plus dans les pays de Missions cette forme de vie plus austère, en y fondant des monastères ; travaillez-y de votre côté, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, en les priant sans relâche, à temps et à contre-temps. Ces hommes solitaires attireront sur vous et sur vos travaux une abondance extraordinaire de grâces célestes.

Dispositions naturelles de plusieurs peuples païens pour la vie contemplative.

Et l'on ne saurait mettre en doute que la vie monacale ne trouvât dans vos contrées un excellent terrain : en certaines régions surtout, les habitants, bien que païens pour la plupart, sont naturellement enclins à la solitude, à la prière et à la contemplation. En cet instant, Nous pensons justement au grand monastère que les Cisterciens Réformés de la Trappe ont érigé dans le Vicariat apostolique de Pékin : près de cent moines, la plupart Chinois, s'y livrent à la pratique des vertus les plus parfaites ; par leurs prières continues, par l'austérité de leur vie, par leur travail obstiné, ils méritent que Dieu se laisse fléchir et témoigne envers eux-mêmes et envers les infidèles sa miséricorde ; et, en même temps, par l'efficacité de leur exemple, ils gagnent ces infidèles au Christ. Voici donc une preuve éclatante que nos anachorètes, tout en demeurant étrangers à la vie active, conformément à la règle et à l'esprit de leur fondateur, peuvent être d'une grande utilité, et d'une utilité quotidienne, pour la prospérité des Missions. Si les supérieurs de ces Ordres contemplatifs répondent à vos demandes et établissent leurs religieux aux divers endroits que d'un commun accord vous aurez choisis, ils feront une œuvre extrêmement salutaire à ces multitudes immenses de païens, et leur acte Nous donnera satisfaction et agrément, bien plus qu'on ne saurait l'imaginer.

Une meilleure organisation des Missions.

Passons maintenant, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, à quelques questions se référant à un meilleur agencement des Missions ; sans doute, Notre prédécesseur immédiat vous a déjà donné en cette matière des enseignements et des avertissements analogues ; mais Nous aimons à les répéter, car Nous pensons à très bon droit qu'ils seront d'un grand secours pour la fécondité de votre apostolat.

Méthodes d'apostolat.

Évangéliser le territoire tout entier : les prêtres rayonneront autour de stations centrales.

C'est de vous que dépend principalement le sort de l'apostolat catholique parmi les païens. Nous voulons donc que par une meilleure organisation de cet apostolat vous rendiez plus facile la propagation de la doctrine chrétienne et que grandisse le nombre de ceux qui puissent aisément être éclairés de ses rayons. Veillez en conséquence à répartir les missionnaires de telle sorte que nulle portion du territoire qui vous est confié ne soit privée de la prédication de l'Evangile ; aucune ne doit être réservée à une action ultérieure. Ainsi donc, avancez toujours plus loin par étapes ; établissez vos missionnaires en des lieux déterminés, jouant le rôle de centres ; autour de ces points, dans toutes les directions, faites rayonner des postes moins importants, confiés au moins à un catéchiste et pourvus d'une chapelle ; de leur centre les missionnaires iront visiter ces postes de temps en temps et à jours fixes pour y exercer leur ministère.

Par les œuvres de charité, le soin des malades, la bienveillance aux enfants, gagner les cœurs.

Mais qu'en abordant les indigènes les prédicateurs de l'Evangile se rappellent qu'ils ne doivent pas se comporter autrement que ne faisait le divin Maître avec le peuple durant sa vie terrestre. Avant d'enseigner les foules, il avait coutume de guérir le malades : « Il guérit tous les malades » (1) ; « Beau coup le suivirent, et il les guérit tous » (2) ; « I eut pitié d'eux et il guérit leurs malades » (3). Au Apôtres il donna le même pouvoir, en leur impo sant ce commandement : « Dans quelque ville qu vous entriez..., guérissez les malades qui s'y trou veront et dites-leur : Le royaume de Dieu est proch de vous » (4) ; « Etant donc partis, ils faisaient l tour des hameaux, annonçant l'Evangile et opérar partout des guérisons. » (5) Que les missionnaire n'oublient pas combien Jésus se montrait aimabl et bienveillant pour les enfants de tout âge ; à se disciples, qui les gourmandaient, il ordonnait d les laisser venir à Lui (6). A ce propos, Nous vou rappellerons volontiers ce que Nous avons dit ailleur les missionnaires qui annoncent aux infidèles la paro de Dieu savent pertinemment qu'en régions de Mi sions comme ailleurs quiconque veille à la san publique, soigne les malades, caresse les enfant s'attire à coup sûr la bienveillance et l'affection d habitants : tant il est aisé de captiver les cœurs pa l'exercice de la charité !

Renvoyer à plus tard la construction d'églises cathédrales et de palais épiscopau

Et pour revenir, Vénérables Frères, Fils bie aimés, au sujet que Nous venons de traiter, si, da les localités où vous avez établi votre siège et fi votre résidence, et dans les postes plus importan en raison du chiffre de la population, il est néce saire d'agrandir l'église et les autres édifices de Mission, évitez de construire des temples et des bâ ments trop somptueux et dispendieux, comme s s'agissait de préparer des cathédrales et des demeur épiscopales pour les diocèses futurs ; ceci viendr et plus avantageusement, en son temps. Ignore vous que dans certains diocèses, depuis longtem canoniquement érigés, des temples ou des palais ce genre n'ont été élevés que tout récemme ou sont seulement en cours de construction ?

Ne pas concentrer toutes les œuvres dans une seule ville

Il ne serait ni bon ni judicieux de concentrer pour ainsi dire, d'accumuler dans une station pr cipale ou dans la localité où vous résidez tous établissements et toutes les œuvres destinés au bi spirituel et corporel de votre peuple. Au cas, effet, où ces institutions seraient de grande imp tance, elles réclameraient votre présence et celle missionnaires, et absorberaient tellement votre s licitude à tous que les tournées si salutaires d' bout à l'autre de votre territoire pour l'évangéli s'espaceraient de plus en plus et finiraient par ê complètement abandonnées.

Se soucier de l'élite et instruire les enfants des classes éle

Mais, puisque Nous venons de mentionner apostolat, ne vous contentez pas d'hôpitaux ou dispensaires pour le soin des malades ou la dis bution des médicaments, non plus que d'écoles mentaires — institutions d'ailleurs qui s'impos partout ; — il est de plus très utile que v fondiez des écoles supérieures pour les jeunes g qui ne se destinent pas à l'agriculture, leur ouvr

(1) *Matth.* VIII, 16.
(2) *Matth.* XII, 15.
(3) *Matth.* XIV, 14.
(4) *Luc.* X, 8-9.
(5) *Luc.* IX, 6.
(6) *Matth.* XIX, 13-14.

xemple concret, celui, si vous le voulez, des missions du Tonkin. Ces missions sont divisées en huit vicariats apostoliques et évangélisent une population le 14 millions d'âmes, dont 850 000 convertis, baptisés et tous pratiquants. Elles disposent, toutes ensemble, de 190 missionnaires, dont 130 Français, es autres Espagnols. Pensez-vous que 190 missionnaires puissent suffire aux besoins spirituels de 850 000 fidèles, tous pratiquants et dispersés en 3 ou 4 000 groupements sur un territoire aussi vaste que a moitié de la France? Evidemment, c'est impossible. Et si, à beaucoup près, ces missionnaires ne sauraient pas même suffire à desservir les chrétiens, eur demanderez-vous de convertir les païens? Ce serait une autre impossibilité plus criante encore. Où donc est la clé du problème? Elle est en ceci que 700 prêtres tonkinois travaillent aux côtés des missionnaires. Sept cents prêtres tonkinois! C'est un chiffre imposant.

L'effort à accomplir.

Vous voilà rassurés, n'est-ce pas? Fort bien, mais d'où sort ce clergé indigène, aussi nombreux que celui d'un des plus grands diocèses de France? De Séminaires petits et grands, sans doute. Oui, vous ne vous trompez pas. Ces Séminaires existent. Mais pour les bâtir, et bien des fois les rebâtir après le passage des persécutions, des cyclones, des inondations ou des incendies, pour les fournir de livres et le matériel scolaire, pour y pourvoir à l'entretien de ceux qui enseignent et de ceux qui étudient, pour que les nouveaux prêtres une fois ordonnés ne manquent pas des ornements, linges et vases sacrés indispensables, et que chacun ait son église et sa sacristie maintenues dans un état décent, en un mot pour tous les besoins du recrutement sacerdotal et de l'entretien du culte dans des pays nouveaux, où déjà pourtant les ministres de l'autel et les chrétiens pratiquants sont plus nombreux que dans le meilleur diocèse de France, pour tout cela et pour s'occuper en outre de l'évangélisation des païens, de la fondation de chrétientés nouvelles, quel budget ne faut-il pas! Mes Frères, n'admirez-vous pas que les missions, privées de toute subvention officielle et vivant uniquement de la charité privée, arrivent à réaliser de si grandes choses? Car si je vous ai parlé du Tonkin, c'est seulement par manière d'exemple, et ce qui s'y passe se passe, un peu plus ou un peu moins, selon les circonstances propres à chaque pays, dans toutes les missions du monde, en Afrique comme en Asie, en Océanie comme en Amérique. Ah! je vous l'assure, l'argent de vos aumônes n'est pas gaspillé. Il a produit et continue à produire chaque jour des résultats qui dureront, comme dure l'Eglise partout où elle a été régulièrement fondée, et qui seront l'éternel mérite des bienfaiteurs de la Propagation de la Foi.

Conclusion. Voulons-nous cesser de convertir les païens?

Toutefois, mes Frères, et j'arrive à ma conclusion, il y a des limites aux forces humaines, et les résultats acquis au prix d'une telle abnégation ne sauraient être poussés plus loin si les ressources n'augmentent pas en proportion. C'est par centaines de mille que se chiffrent chaque année les nouveaux enfants gagnés à l'Eglise par les missionnaires. Pour les empêcher de retourner au paganisme, pour les instruire et les conserver, il faut leur donner des pasteurs; il le faut, à raison d'un prêtre en moyenne par chaque nouveau millier de convertis. Ce sont des centaines de nouveaux prêtres qu'il faudrait ajouter chaque année à l'effectif du clergé indigène déjà existant.

La charge énorme d'un pareil accroissement, venant s'ajouter à l'effort si intense qu'exige la marche des missions dans leur état actuel, dépasse absolument les possibilités de l'apostolat catholique. Sans doute, les néophytes eux-mêmes doivent contribuer à entretenir les prêtres qu'on leur fournit, et ils le font déjà dans une mesure digne d'admiration. Mais les frais si lourds qu'exigent le recrutement de ce clergé, son éducation et sa formation dans des Séminaires qu'il faut sans cesse agrandir et multiplier, on ne peut leur demander de les supporter; ils ne peuvent en aucune manière y suffire, c'est une impossibilité pure et simple.

Alors la question se pose aussi claire que brutale: voulons-nous cesser de convertir les païens et nous en tenir aux quelques millions de néophytes déjà arrachés au paganisme: si oui, n'en parlons plus!...

Si non, si nous ne nous résignons pas à abandonner ceux dont Notre-Seigneur disait, il y a déjà dix-neuf siècles, qu'il fallait les amener, « *oportet illas adducere* », alors il faut qu'à l'aide de quelque initiative nouvelle nous subvenions à la formation de ce clergé dont nous trouvons providentiellement les éléments parmi les nouveaux convertis eux-mêmes, clergé qui, en assurant la stabilité des résultats acquis, permettra aux missionnaires de continuer la marche en avant.

Établissons dans toutes nos paroisses l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre.

Cette initiative, mes Frères, elle a été prise déjà par l'Eglise adoptant et faisant sienne une œuvre fondée en France et que j'ai nommée dès les premiers mots de cette allocution: c'est l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre. Elle n'est en réalité qu'un chapitre de l'Œuvre si bien connue de vous, la Propagation de la Foi, mais un chapitre dont l'importance est devenue tellement prépondérante que les derniers Papes ont jugé nécessaire, indispensable, urgent, d'en faire une organisation distincte et autonome, dont le succès et le développement sont la condition *sine qua non* de l'extension du règne de Dieu sur la terre (1).

---

(1) Sur le développement et le transfert à Rome de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, cf. *motu proprio* « *Romanorum Pontificum* » de S. S. Pie XI (3. 5. 22): *D. C.*, t. 7, col. 1531-1537; — cf. aussi t. 10, col. 393-395, et la note de M. Valérien Groffier, col. 393-394. — Sur l'histoire de l'Œuvre, cf. A. Guasco, *D. C.*, t. 7, col. 1339-1348, 1414-1422.

L'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre n'existe officiellement que depuis le 28 avril 1920. Nous assistons avec elle à l'une des initiatives les plus remarquables et sans doute les plus clairvoyantes de l'apostolat catholique: c'est un véritable bond en avant de la propagande missionnaire. En cinq ans, elle a déjà mis à la disposition du Souverain Pontife près de cinq millions de lires. Voici, du reste, d'après le premier numéro de l'*Union missionnaire du clergé de France* (juillet 1925) les recettes en francs de l'Œuvre de Saint-Pierre depuis sa fondation:

	1920	1921	1922	1923
	—	—	—	—
Suisse	106 360	50 284	151 400	129 500
Italie	39 305	8 681	56 004	139 168
Belgique	42 500	94 270	356 934	»
France......	26 502	162 797	465 543	1 075 888
Hollande....	24 608	305 460	1 043 063	1 090 895

Nous empruntons à la même revue la notice suivante sur cette œuvre:

« I. — But de l'Œuvre. — L'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre a été fondée dans le but de procurer aux Missions un *clergé indigène*. Par la *prière*, elle demande à Dieu de faire éclore, dans ces régions païennes, des vocations sacerdotales. Par les *aumônes*, elle contribue

Tel est, mes Frères, l'enseignement que Mgr l'archevêque a voulu vous faire donner au cours de cette journée de Missions. Son cœur apostolique a voulu faire trêve aux soucis pourtant écrasants du soin de son immense diocèse pour vous initier au souci universel qu'un évêque catholique, digne de son titre sublime, étend aux intérêts de Dieu sur la terre entière. Il s'adresse à vous comme à une élite. *Vos estis sal terrae.* Car si vous réfléchissez à ce que vous avez entendu, si vous en pénétrez l'importance et si votre générosité en tire la conclusion, infailliblement, de l'élite que vous êtes, l'intelligence des besoins modernes de l'apostolat se répandra peu à peu dans la masse catholique. D'un diocèse elle gagnera un autre diocèse, et les catholiques de France, unis avec leurs évêques et avec le Pape, par une nouvelle initiative missionnaire comparable à toutes celles qu'ils ont su prendre dans les siècles passés, donneront à l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre un élan tel que la conquête missionnaire, délivrée de son principal cauchemar, redeviendra capable de faire de nouveaux bonds et de porter plus avant que jamais les limites du règne de Dieu sur notre globe, à la gloire de son saint nom, à la confusion de ses ennemis.

Ainsi soit-il !...

Un précurseur : le chanoine Joly

De l'*Union missionnaire du clergé de France* (janvier 1926) :

En 1907, M. le chanoine [Léon] Joly publiait à la librairie Lethielleux un ouvrage qui fit grand bruit à l'époque et qui reste très intéressant à consulter. Sous ce titre : *Le Christianisme et l'Extrême-Orient* (1), le pieux auteur, très dévoué aux Missions, soutenait cette thèse, qui, à l'époque, fit sca dale, que, si les missions catholiques marquaient si lents progrès, la cause en était en ce fait que missionnaires n'avaient pas osé recourir assez har ment à la coopération du clergé indigène. Les co clusions de l'auteur étaient sévères. Il ne craigna pas de prononcer le mot d'échec et opposait un p brutalement les méthodes modernes aux méthod apostoliques.

Comme toutes les thèses systématiques, celle- était un peu outrancière. Elle fit l'effet d'un cou de tonnerre dans un ciel serein (1).

à l'éducation des prêtres indigènes dans les grands et petits Séminaires.

» Elle est le complément nécessaire des œuvres glorieuses de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. La première procure l'extension de notre sainte religion en assurant aux Missionnaires la subsistance matérielle et les ressources pour leur apostolat ; la deuxième donne à l'Eglise les enfants. L'Œuvre de Saint-Pierre prépare aux infidèles des prêtres tirés de leur sein, qui poursuivront l'œuvre des missionnaires et prépareront l'établissement, voulu par les Papes, des Eglises indigènes.

» Dans sa mémorable Encyclique du 30 novembre 1919, Benoît XV insiste sur l'urgente nécessité de former, dans les pays infidèles, des prêtres indigènes qui, connaissant tous les besoins, les aspirations, la mentalité, les qualités et les défauts de leurs frères de race, auront plus d'empire et d'influence sur eux.

» II. — Membres de l'Œuvre. — Cette Œuvre comprend trois sortes de membres : *a*) Les *fondateurs*, qui versent un capital dont le revenu annuel servira à payer à perpétuité l'entretien d'un élève dans un Séminaire étranger ; *b*) les *bienfaiteurs*, qui s'engagent à payer annuellement, et pour tout le cours de ses études, la pension ou la demi-pension d'un séminariste. Au cours actuel du change, le taux de la pension ne peut être inférieur à 1 200 francs. Les bienfaiteurs reçoivent la photographie et les nouvelles régulières de leur protégé ; *c*) *les associés ordinaires*, qui payent une cotisation annuelle minima de un franc. Ces associés sont groupés en dizaines. Un numéro du *Bulletin* est adressé directement au dizainier, qui le communique aux associés de son groupe. — La cotisation peut être rachetée par un versement unique de *cinquante* francs, qui donne droit au titre d'*associé perpétuel*. » (Note de la *D. C.*)

(1) Tome Ier : *Missions catholiques de l'Inde, de l'Indochine, de la Chine et de la Corée*, 1907 ; tome II : *Mission catholique du Japon*, 1908 : 2 vol. in-12. Un troisième in-12, *Le problème des Missions : les tribulations d'un vieux chanoine* (1908, Lethielleux), répond, « avec le t alerte, vigoureux et même caustique, non d'un vieu mais d'un jeune, qui ne ménage pas les coups parce qu ne les craint pas », à ses contradicteurs.

La thèse de M. Joly est nette. L'évangélisation de l'Inc de l'Indochine, de la Chine, du Japon, a abouti à un éch parce qu'on s'est désintéressé de former un clergé in gène et qu'on n'a pas voulu constituer des Eglises au nomes. La constitution d'une hiérarchie indigène aur empêché la ruine au XVIe siècle de la chrétienté du Japo qui comptait deux millions d'âmes et devait surviv malgré la persécution, jusqu'en 1865, où Mgr Petitje avait la joie de retrouver plus de quinze mille initiés la foi catholique.

Le livre de M. Joly aurait probablement mérité accueil plus sympathique du public catholique si sa c tique du chauvinisme national et du protectorat franç avait été moins acerbe et montée de ton et l'ensemble ses conclusions moins imprégné de pessimisme. (Note la *D. C.*)

(1) Voir, en particulier, les trois articles R. P. Alexandre Brou, S. J., dans les *Etudes* (20. 20. 7. et 20. 8. 07), intitulés « Le *péché* des missio naires ». Ces 97 pages de protestation contre le « réq sitoire » du chanoine Joly méritent encore d'être l après les encycliques de Benoît XV et de Pie XI ; elles abondent en faits précis, en témoignages autori de missionnaires et soulignent des difficultés pratiq incontestables.

L'Esprit souffle où et quand il veut — le savant Jésuite donne des exemples. Il est donc très possible — la situati actuelle du monde nous invite à le croire, et les instan des Souverains Pontifes, inspirés de Dieu, nous en f un devoir — que le moment approche d'une évangélisati générale et fructueuse du monde païen. Tout en ne méc naissant pas les analogies essentielles entre l'apostolat p mitif et l'apostolat moderne, le P. Brou montre qu'il y des différences profondes : « Ces rapprochements en périodes sont décevantes. L'historien de métier s défie. [...] Que de choses possibles il y a mille ans ne sont plus ! Que de gens mariés, la fleur de nos laïq apôtres, eussent été dans les Ordres au temps d'Irénée de Cyprien ! Pour sûr, M. de Mun, en ce temps-là, été évêque. En revanche, Ambroise, le préfet de Mil resterait préfet aujourd'hui. Pas de longue format théologique alors, pas de langue morte à apprendre les bancs d'un petit séminaire, pas de cas de conscien pas d'exégèse compliquée. Il y a huit jours, Ambro n'était même pas baptisé, maintenant le voilà évêque, premier évêque de l'Occident après le Pape, et docte et Père de l'Eglise. Il faut plus de temps au XXe siè pour former un curé qu'en ce temps-là pour former pontife. La matière liturgique, canonique, disciplina était malléable encore ; elle se faisait à mesure. En temps-là, sans aucun doute, la Chine aurait eu sa litur en chinois. [...] En ce temps-là aussi, un évêché fondait presque avec la même facilité qu'aujourd'hui grosse paroisse. Cela se faisait tout seul. Voyez l'apost de saint Boniface en Germanie. Pas de bandes de missi naires sans un ou plusieurs évêques. On partait muni pouvoirs très étendus et très élastiques. Comparez pouvoirs donnés à saint Augustin de Cantorbéry et facultés très maigres que saint François Xavier, nonce Pape, emportait aux Indes ! » Evidemment, aux prem siècles, il n'y avait pas « de patronat portugais pour a parer les initiatives », pas « de négociations sans fin en Goa, Lisbonne et Rome pour les négociations d'évêques

Peut-être ce coup de tonnerre réveilla-t-il de leur torpeur quelques pieux fidèles qui s'imaginaient qu'il n'y avait plus aucun progrès à réaliser dans les méthodes de l'apostolat.

Aujourd'hui les événements ont marché : *Roma locuta est, causa finita est.* Personne ne doute plus de l'importance des clergés indigènes pour l'institution de chrétientés stables. Il faut bien dire cependant qu'on se contente trop souvent de cette vue théorique et que l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre est loin d'obtenir dans toutes les paroisses la place officielle que réclament pour elle le pape Benoît XV et son successeur Pie XI.

---

on ne vivait pas non plus « sous le régime centralisé du Concile de Trente ».

Ces différences sautent aux yeux. Mais il y en a d'autres plus intimes sans rapport avec la discipline ecclésiastique ou la bonne volonté des Gouvernements : 1. Une grâce de Dieu moins intense : « L'apostolat moderne ne jouit plus, comme le christianisme primitif, de la grâce des prémices » ; les charismes ne sont plus nécessaires comme à l'origine de l'Eglise universelle ; — 2. Le scandale des mauvais chrétiens : « Les mauvais exemples des blancs, voilà qui était absolument ignoré de l'ancien apostolat. [...] Et cependant, impossible de se passer des Européens : il fallait des vaisseaux pour aller aux Indes et en Chine ; il fallait de l'argent » pour éviter de vivre aux frais des indigènes. « La difficulté alla grandissant de siècle en siècle, car après les Portugais vinrent les Hollandais, les Français, les Anglais, tous avec leurs vices, et il fut de plus en plus impossible au prêtre catholique de séparer sa cause de celle des autres blancs » ; — 3. Des vices probablement plus accentués : « Les bonzes bouddhiques [...] laissent loin derrière eux la masse des viveurs antiques. [...] Le christianisme pouvait trouver dans la femme romaine, celte, germaine, grecque, un point d'appui sérieux. [...] La loi de la monogamie en Occident relevait la famille. [...] Rien dans les idées anciennes les plus misogynes n'approche du mépris confucianiste, bouddhique ou brahmanique pour la femme » ; — 4. Une mentalité inférieure : « Dans l'ensemble, la mentalité gréco-romaine était saine ; elle l'était à ce point que, toutes païennes qu'étaient les littératures, elles ont pu servir pendant des siècles à l'éducation des peuples modernes » ; le tour d'esprit chinois, japonais, indien, est tout autre : indigence extrême de pensée, vues bornées, absence d'angoisse intérieure, déformation puérile ou monstrueuse de la piété filiale, du patriotisme, de l'héroïsme, de la religion ; — 5. Des situations sociales et politiques exceptionnelles : ici, la vraie sauvagerie (les Germains ou les Slaves étaient des barbares, non des sauvages) ; là, le système des castes (malgré l'esclavage, la faveur des affranchissements préparait dans le monde romain la sociabilité chrétienne).

Certaines de ces difficultés, qui, durant deux siècles, ont paralysé les efforts des missionnaires, se sont atténuées ; les idées marchent ; au pays des castes on peut citer des faits qui, il y a cinquante ans, eussent passé pour invraisemblables. L'infiltration des idées européennes supprime des obstacles anciens, mais en crée de nouveaux.

Le P. Brou résume la question du clergé indigène d'après le P. Joseph Bertrand, S. J., supérieur du Maduré, *Mémoire* [autographié] *sur la question du clergé indigène dans l'Inde*, s. l. d. ; *La mission du Maduré*, 4 vol. in-8°, Paris, 1847-1854 ; *Mémoires historiques sur les missions des Ordres religieux*, Paris, 1862 ; et d'après A. Launay, *Histoire générale de la Société des Missions étrangères*, 4 vol. in-8°, Paris, 1894 ; *Histoire des missions de l'Inde*, 4 vol. in-8°, Paris, 1898. Voici ses conclusions : « Les anciens missionnaires ont fait plus qu'on ne le dit pour la création d'un clergé indigène en Extrême-Orient ; ils en ont vu la nécessité et, s'ils n'ont pas fait ce qu'ils auraient voulu, c'est qu'en vérité ils n'ont pas pu. [...] Le clergé indigène, si utile qu'il soit, si indispensable à tous points de vue, ne sera pas le remède universel. » Parlant de la charité « délicieusement ingénieuse » des âmes catholiques, le P. Brou terminait en demandant pourquoi n'y aurait-il pas, en marge de la grande œuvre de la Propagation de la Foi, simple annexe, si l'on veut, l'Œuvre des clergés indigènes ? » (Note de la *D. C.*)

Ceci dit, empressons-nous d'ajouter que les assertions du pieux chanoine Joly étaient trop absolues. On en aura la preuve en lisant le document suivant, qui mériterait de recevoir une publicité digne de son importance. Il est extrait du règlement de notre admirable Société française des Missions étrangères, dont il reproduit purement et simplement les trois premiers articles. Si on observe que ce texte est contemporain des origines mêmes de la Société, et que les missionnaires de la rue du Bac en ont toujours fait leur invariable règle de conduite, on sera bien obligé de reconnaître que les missionnaires français, fidèles aux instructions romaines, ont toujours eu du clergé indigène la notion exacte et l'estime qu'ils devaient en avoir.

Dans les Vicariats de la Société, on compte aujourd'hui 1 269 prêtres indigènes adjoints aux missionnaires. Dans aucune autre Congrégation catholique le clergé indigène n'est aussi en honneur : ce qui explique, d'ailleurs, que les missions fondées par la Société de Paris n'aient jamais, en dépit des persécutions, sombré dans la ruine totale qu'ont connue d'autres fondations.

De la fin et de l'esprit général de la Société des Missions étrangères.

1. — La première vue que Dieu donna aux évêques et aux ecclésiastiques français qui se réunirent en Société, au milieu du XVIIe siècle, pour travailler à la conversion des infidèles dans les pays étrangers, et la principale intention du Saint-Siège en les envoyant dans les Missions, avec les titres de vicaires apostoliques et de missionnaires, furent d'accélérer la conversion des gentils, non seulement en leur annonçant l'Evangile, mais surtout en préparant par les meilleurs moyens possibles et élevant à l'état ecclésiastique ceux des nouveaux chrétiens ou de leurs enfants qui seraient jugés propres à ce saint état, afin de former dans chaque pays un clergé et un ordre hiérarchique, tels que Jésus-Christ et les apôtres l'ont établi dans l'Eglise. Ils avaient compris que c'est là l'unique moyen de fonder la religion sur des bases permanentes et que, d'ailleurs, il est difficile que l'Europe fournisse perpétuellement des prêtres, qui sont longtemps à apprendre des langues et qui, dans les persécutions, sont aisément reconnus, arrêtés, chassés ou mis à mort...

2. — Tous les ouvriers évangéliques qui appartiennent à la Société des Missions étrangères doivent donc comprendre aussi que leur principale fin, leur principale obligation, est de s'appliquer à la formation d'un clergé indigène aussitôt que, dans les lieux où ils travaillent, il y aura un nombre suffisant de chrétiens pour composer une Eglise et pouvoir en tirer des pasteurs. Pénétrés d'un esprit vraiment apostolique et n'ayant d'autre intérêt que celui de la religion, lorsqu'ils verront le clergé formé de manière à se perpétuer lui-même et les nouvelles Eglises assez solidement établies pour pouvoir se conduire elles-mêmes et se passer de leur présence et de leurs soins, ils consentiront avec joie, si le Saint-Siège le juge à propos, à céder tous leurs établissements et à se retirer pour aller travailler ailleurs.

3. — Voici, en conséquence, l'ordre des fins qu'ils doivent se proposer : 1° dans les lieux où il y a déjà des chrétiens, former et élever à la cléricature les sujets qu'ils en trouveront capables ; 2° prendre soin des chrétiens existants ; 3° travailler à la conversion des infidèles ; *en sorte qu'ils préféreront, autant que les circonstances le permettront, le premier objet au second et le second au troisième* (1).

---

(1) Ces derniers mots sont tout simplement admirables de vigueur et de pénétration. (Note de l'*Un. miss. du clergé*.)

Les aspirations indigènes et le rôle des missionnaires

EXPOSÉ D'UNE REVUE CATHOLIQUE BELGE

Quelques mois avant la promulgation de l'Encyclique Rerum Ecclesiae, *une revue catholique importante de Belgique publiait les articles suivants. C'est un missionnaire — peut-être mêlé aux récentes controverses — qui parle, ce qui explique le ton donné à son exposé. Nous croyons devoir le reproduire intégralement malgré certaines vivacités peut-être injustes, plus probablement présomptueuses : la* Revue catholique des Idées et des Faits, *sans doute, n'a pas publié l'article de sa seule autorité. Le* Bulletin catholique international, *qui a inséré un fragment de l'article (mars 1926), fait précéder sa reproduction de la note suivante :*

La Revue catholique des Idées et des Faits, *de Bruxelles, dont les liens avec le si regretté cardinal Mercier étaient aussi étroits qu'affectueux, a cru pouvoir publier, le 25 décembre 1925, un article anonyme, intitulé « Swami, Padre et Saheb » (1) (renforcé par un second, le 29 janvier), qui, en prenant vivement parti pour un Jésuite belge récemment éloigné des Indes par ses supérieurs, le P. Gille, cherchait à généraliser le débat et à opposer aux méthodes des missionnaires belges aux Indes, plus confiantes envers les indigènes, celles de la plupart des autres missionnaires européens, français notamment, plus soucieux — affirmait-on — de maintenir leur traditionnelle hégémonie religieuse et de se garantir contre « l'orgueil hindou ». Il est regrettable que d'aussi graves affirmations, qui désignaient nommément les Congrégations, voire les personnes, visées, se soient produites sous le couvert de l'anonymat. Cependant, le fait qu'elles ont paru dans un organe estimé et qu'elles ont suscité, tant chez nos voisins du Nord-Est qu'aux Indes, une assez vive émotion (nous les avons même vues analysées récemment dans une longue correspondance parisienne au quotidien milanais* l'Italia) *ne saurait nous laisser indifférents.*

Sans vouloir faire nôtres les accusations émises contre nos compatriotes, que nous n'avons pas les moyens de contrôler, et après avoir rappelé qu'il n'y a et qu'il ne saurait plus y avoir en France deux opinions sur la nécessité de principe de développer au maximum le clergé indigène, suivant les pressantes exhortations de Benoît XV (si heureusement appliquées dans la récente journée missionnaire de Rouen, dont a parlé la Vie Catholique *du 9 janvier [l'encyclique* Rerum Ecclesiae *n'avait pas paru au moment où a été rédigé cet éditorial]), nous croyons utile de reproduire la partie purement documentaire de cet article, concernant le développement parallèle des diocèses indiens et des diocèses européens aux Indes. Si ces chiffres ne sont pas contestés, rien ne peut démontrer de façon plus éclatante la nécessité de la remise graduelle, mais aussi rapide que possible, des pouvoirs ecclésiastiques dans les pays de Missions aux mains des prêtres indigènes susceptibles d'y représenter dignement le catholicisme, en pleine conformité avec les vues du Saint-Siège.*

---

(1) SWAMI est le missionnaire français ; PADRE, le missionnaire portugais ; SAHEB, le missionnaire belge. (Note de la *Revue catholique*.)

UN CONFLIT DE MÉTHODES (1)

Le P. Gille, défenseur du clergé indien, reçoit défense de retourner aux Indes.

Certains événements se sont dernièrement passés aux Indes qui semblent indiquer un point tournant dans les missions, résultat d'un conflit de principes. Le R. P. Gille, S. J., directeur d'un journal catholique de Calcutta (2), et qui avait depuis huit ans défendu la création de diocèses indiens, a reçu ordre de ses supérieurs, à Rome, de ne plus remettre le pied aux Indes. Son archevêque, Mgr Périer, qui semble avoir soutenu son directeur, a répondu en supprimant le journal (3).

Inutile de vous dire qu'aux Indes le coup a fait scandale. Un hebdomadaire de Madras a publié la nouvelle que le P. Gille est tenu éloigné des Indes parce qu'il est le défenseur du clergé séculier indien. C'était assez pour informer le public catholique des Indes qu'il s'agissait d'un conflit de principes entre les missionnaires français et les missionnaires belges, et que ces derniers avaient subi un échec. D'après une correspondance assez animée dans les journaux indiens, ce serait à la suite d'instances faites par les missionnaires français auprès de la Propagande que le P. Gille a été exclu des Indes, sinon pour ses principes, du moins pour la paix.

Mais le public, aux Indes, ne semble pas accepter cette explication. Il s'agirait, suivant certains journaux, d'un retour de Rome sur ses propres principes et d'une contradiction avec ses propres déclarations, si souvent répétées et si rarement écoutées, sur le clergé indigène et la création de diocèses indiens. S'il est évident que ces journaux se trompent, il reste que beaucoup de leurs lecteurs partagent leur impression.

Il faut remarquer que le conflit n'est pas nouveau. Déjà en 1856, un évêque de Pondichéry fut obligé de quitter les Indes et de donner sa démission parce qu'il voulait la création d'un clergé indigène et poussait à la division des diocèses en leur faveur.

Il y a trente ans, l'évêque de Lahore, un Belge, dut quitter son diocèse pour la même raison.

Il y a vingt ans, le vicaire apostolique de Bettiah subit le même sort (4), et, à la même époque,

---

(1) Les sous-titres sont de la *Documentation Catholique*.

(2) Le *Catholic Herald of India*, hebdomadaire, a été fondé en 1865. Le P. A. Gille résidait à l'église cathédrale de Calcutta (3, Portuguese Church Street). Le 26. 8. 25 il parla de « l'européanisme aux Indes » à la Semaine de missiologie de Louvain. Parlant du P. Lebbe et de lui Dom Lambert Beauduin, supérieur des Moines de l'Union déclarait à un rédacteur du *XXe Siècle*, de Bruxelles (« La magnifique croisade d'un moine belge », 17. 9. 25) : « [Ces Pères] réclament la dissociation du catholicisme d'avec l'européanisme et surtout d'avec certaines formes européennes de la vie religieuse. » (Les notes sont de la *D. C.*)

(3) Mgr Ferdinand Périer, né à Anvers le 24. 9. 75 directeur d'une Compagnie d'assurances, novice Jésuite en 1897, arrivé dans l'Inde en 1906, études théologiques à Kurseong, près Calcutta, prêtre le 3. 10. 09, secr. de Mgr Meuleman en 1911, supérieur régulier en 1913, élu évêque titulaire de Platée et coadjuteur de Mgr Meuleman en 1921, sacré à Calcutta le 21. 12. 21 par Mgr Pisani délégué apostolique ; a succédé le 23. 6. 24 à Mgr Meuleman, démissionnaire, mort à Marseille le 16. 7. 24.

(4) En 1745, les Capucins, chassés du Thibet, se sont établis à Bettiah. La Préfecture apostolique de Bettiah date de 1892 ; en 1915, les missionnaires, qui appartenaient à la province des Capucins du Tyrol, durent céder la place à leurs confrères de Belgique, établis dans le diocèse de Lahore. Le 10. 9. 1919, le nouveau diocèse de Patna confié aux Jésuites de la province du Missouri, englobait la Préfecture de Bettiah.

ainsi l'accès à des études plus relevées et surtout à la pratique des arts manuels.

C'est le lieu de vous exhorter à ne point négliger les personnages principaux du pays et leurs enfants. Sans doute, la parole de Dieu est accueillie plus volontiers par les humbles, et de même les prédicateurs de l'Evangile ; sans doute, Jésus-Christ a déclaré de lui-même : « L'esprit du Seigneur m'a donné mission d'évangéliser les pauvres. » (1) Mais nous ne devons pas oublier la parole de saint Paul : « Je me dois aux savants comme aux ignorants » (2) ; et, du reste, la pratique et l'expérience nous enseignent que, l'élite une fois gagnée au christianisme dans un pays, le menu peuple suit aisément ses traces.

Nécessité de faire appel au concours de Congrégations variées.

Nous finirons, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, par une très importante recommandation. Le zèle bien connu dont vous brûlez pour la religion et le salut des âmes vous la fera accepter d'un cœur docile et disposé à obéir volontiers.

Les territoires que le Siège Apostolique a confiés à votre sollicitude et à votre activité pour que vous les gagniez au royaume du Christ sont généralement extrêmement étendus. Il peut donc arriver que le nombre des missionnaires appartenant à vos Instituts respectifs soit très inférieur aux besoins. N'hésitez donc pas ; de même que, dans les diocèses régulièrement constitués, des religieux de divers Instituts, de clercs ou de laïques, des religieuses de différentes Congrégations, viennent habituellement en aide aux évêques, de même, pour propager la foi chrétienne, pour élever la jeunesse indigène, pour répondre à d'autres besoins analogues, appelez et accueillez, pour les associer à vos travaux, des religieux et des missionnaires d'autres Instituts, qu'ils soient prêtres ou membres de Sociétés laïques.

Les Instituts missionnaires n'ont aucun droit perpétuel et exclusif sur les territoires qui leur ont été confiés.

C'est à bon droit que les Ordres et les Congrégations religieuses se glorifient pieusement de la mission qui leur a été confiée parmi les peuples païens, comme des extensions qu'ils ont apportées jusqu'ici au royaume du Christ ; ils doivent se rappeler néanmoins que les territoires de Missions qu'ils ont reçus ne leur appartiennent pas à titre exclusif et perpétuel ; ils les détiennent par le fait d'un acte absolument spontané et toujours révocable du Siège Apostolique, auquel incombent de ce chef et le droit et le devoir de veiller à ce que ces territoires soient convenablement et intégralement évangélisés.

Le Pontife Romain ne satisferait donc pas à sa charge apostolique s'il se bornait uniquement à distribuer entre les différents Instituts des territoires plus ou moins vastes ; il doit encore — responsabilité autrement importante — veiller en tout temps et de toute son attention à ce que ces Instituts envoient dans les régions qui leur sont attribuées des missionnaires assez nombreux et surtout suffisamment capables pour travailler efficacement à répandre sur ces régions dans toute leur étendue les lumières de la vérité chrétienne.

Un jour le divin Pasteur Nous demandera compte de son troupeau ; toutes les fois donc que cela Nous semblera nécessaire, ou plus opportun, ou plus avantageux pour l'extension de la Sainte Eglise, sans aucune hésitation Nous transférerons d'une Congrégation à une autre des territoires de Missions, Nous les diviserons et les subdiviserons, confiant les nouveaux Vicariats ou Préfectures soit au clergé indigène, soit à d'autres Congrégations.

(1) *Luc.* IV, 18.
(2) *Rom.* I, 14.

Vœu final.

Vous tous, Vénérables Frères, qui à travers l'univers catholique partagez avec Nous les soucis et les consolations de la charge pastorale, Nous n'avons plus qu'à vous exhorter de nouveau à venir en aide aux Missions par les industries et les moyens que Nous vous avons indiqués : animées d'une vigueur en quelque sorte nouvelle, elles recueilleront dans l'avenir des moissons encore plus abondantes.

Daigne Marie, la Très Sainte Reine des Apôtres, accorder un sourire bienveillant à notre commune entreprise ; qu'elle la favorise, elle dont le cœur maternel reçut au Calvaire le soin de l'humanité tout entière, elle qui enveloppe d'une égale tendresse et de la même sollicitude ceux qui ne se doutent point de leur rédemption par le Christ Jésus et ceux qui jouissent heureusement de ses fruits.

En attendant, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 février 1926, la cinquième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

[Traduit du latin par la *Documentation Catholique.*]

Clergés indigènes

On a pu écrire de l'encyclique Maximum illud, *publiée par Benoît XV le 30 novembre 1919, que « cette encyclique trop peu connue apparaîtra un jour comme un des actes les plus clairvoyants, les plus hardis et les plus manifestement inspirés d'en haut, du Gouvernement pontifical. Elle constitue une véritable charte de l'apostolat missionnaire catholique. Les questions si graves du nationalisme, de la nécessité des clergés indigènes, de l'organisation méthodique des Œuvres pontificales y sont abordées et résolues avec une clarté et une autorité qui ne sauraient être dépassées » (1).*

S. S. Pie XI, reprenant la grande pensée de son prédécesseur, vient à son tour de consacrer au grave problème des Missions un document capital, qui doit faire pour tous les catholiques l'objet d'une méditation approfondie. Vingt siècles après Jésus-Christ, un milliard d'infidèles restent à convertir ; et pourtant, la dernière consigne adressée par Jésus-Christ à son Eglise était une consigne missionnaire : Allez, enseignez toutes les nations.

L'encyclique Rerum Ecclesiae *a manifestement comme but principal d'affirmer la nécessité des*

(1) *Union missionnaire du clergé de France*, janvier 1926.

clergés indigènes pour que les Missions vivent et puissent se développer. C'est la pensée maîtresse du Souverain Pontife, pensée qu'on a appelée « neuve », qu'on a pu juger « audacieuse », et qui a certainement été « discutée » les années passées. Le Vicaire de Jésus-Christ a parlé avec une netteté, une vigueur, qui dictent à chacun ses obligations : si tous — missionnaires en pays étrangers, fidèles dans leur patrie — accomplissent leur devoir comme il convient, les Missions se préparent, avec la grâce divine, un merveilleux avenir.

A la suite d'un discours magistral sur la question du clergé indigène prononcé, le 10 janvier 1926, à la cathédrale de Rouen par S. G. Mgr DE GUÉBRIANT, *on trouvera plusieurs documents sur les récentes controverses. Le style est parfois un peu vif, la pensée plus ou moins outrée, les faits cités quelque peu troublants. De part et d'autre, les conceptions s'appuyaient sur les « motifs les plus élevés ». La sincérité et le zèle apostolique ont toujours droit à être entendus, la perfection serait d'arriver à tout comprendre en harmonisant les points de vue opposés. Comme l'écrivait récemment un spécialiste des Missions, le* R. P. A. BROU (1), *« des erreurs ont été commises, des fautes si l'on veut, parfaitement réelles et dont on constate aujourd'hui les conséquences, mais qu'il ne faudrait pas exagérer, qui étaient humainement inévitables, et qu'en bonne justice historique il faut savoir expliquer; et il y en a qui, expliquées, ne sont pas justifiées pour cela ».*

Les Missions catholiques ont-elles dit leur dernier mot?

Le 10 janvier 1926, S. G. Mgr JEAN-BAPTISTE BUDES DE GUÉBRIANT, archevêque de Marcianopolis, Supérieur général des Missions étrangères de Paris, en présence de S. G. Mgr André du Bois de La Villerabel, archevêque de Rouen, a prononcé, en faveur des Clergés indigènes, le discours suivant :

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE,
MESSEIGNEURS (2),
MES FRÈRES,

Depuis quelques années déjà, des journées missionnaires se donnent çà et là dans les diocèses de France, pour le plus grand bien de la religion, qui en tire un double profit : celui des Missions d'abord, qui voient s'orienter vers elles la sympathie de plus en plus éclairée, de plus en plus intelligente, de plus en plus généreuse, du peuple fidèle ; et ensuite, celui des fidèles français eux-mêmes, dont l'esprit catholique si intense s'éclaire, se trempe et se vivifie au contact des réalités de l'apostolat. Mais la présente journée de missions en cette grande ville de Rouen n'est pas une « journée de missions » ordinaire... Elle doit faire et elle fera, j'en suis sûr, époque dans les fastes missionnaires de notre pays de France, le pays apôtre par excellence, le pays de la Propagation de la Foi. Elle fera époque parce qu'elle marque un pas décisif dans l'initiation des catholiques de France aux problèmes de l'apostolat moderne ; elle fera époque parce que, pour la première fois, le chef d'un des plus grands diocèses de France, Mgr l'archevêque de Rouen, à qui je ne trouve pas de mots pour exprimer ma reconnaissance, a pris l'initiative de faire converger toutes les instructions de cette journée et, par là, de concentrer toute l'attention des fidèles sur l'*Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre*, qui est à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ce que l'Œuvre des Séminaires est au Denier du culte, et qui, fondée comme toutes les autres œuvres missionnaires par des catholiques français (1), mais restée longtemps presque inconnue, a été depuis quelques années adoptée par le Saint-Siège lui-même, qui s'efforce de lui donner toute l'importance, tout le relief qui convient à l'idée dont est dominée aujourd'hui la question missionnaire : *l'idée des clergés indigènes en pays de mission*, de leur recrutement, de leur éducation dans les Séminaires, de leur développement numérique, de leur élévation au niveau moral et intellectuel des meilleurs clergés du monde, et enfin de leur pleine et totale utilisation dans une adaptation complète aux besoins de leurs pays respectifs !

Le but de l'apostolat missionnaire : fonder des Églises (2).

Quel est, en effet, mes Frères, le but que nous poursuivons, nous catholiques, en envoyant nos missionnaires à tous les confins du globe ? Notre but, n'est-il pas vrai, c'est d'établir partout le règne de Dieu. *Adveniat regnum tuum !* Que votre règne arrive ! C'est la prière que Jésus-Christ nous a enseignée lui-même. Mais le règne de Dieu sur la terre, où est-il, sinon dans l'Eglise ? Ecoutez cette parole de l'encyclique que Notre Saint Père le pape Pie XI vient de publier pour établir la fête de la « Royauté du Christ » : « De cette doctrine commune des Livres Saints, dit le Souverain Pontife après avoir résumé l'enseignement des Ecritures, il résulte nécessairement que l'Eglise catholique, étant le royaume du Christ sur la terre, est appelée à embrasser tous les hommes et toutes les contrées... » (3)

Le royaume du Christ sur terre, c'est l'Eglise catholique, et voilà pourquoi le but que poursuivent nos missionnaires, c'est de fonder l'Eglise là où elle n'est pas encore, c'est de la développer là où elle ne fait que de naître.

Or, qu'est-ce que l'Eglise ? C'est, dit le catéchisme, « la société des fidèles soumise à l'autorité des pas-

---

(1) « Les aspirations indigènes et les Missions », dans les *Etudes* (5. 5. 26, p. 369).

(2) S. G. Mgr O'Gorman [de la Congr. du Saint-Esprit, év. tit. d'Amastris], vicaire apostolique de Sierra-Leone ; — S. G. Mgr Tardy [de la Congr. du Saint-Esprit, cf. *D. C.*, t. 15, col. 509], vicaire apostolique du Gabon. (Note de l'*Union missionnaire du clergé*, suppl. févr. 1926.)

(1) C'est vers 1885 qu'une pauvre femme de Caen, Mme Bigard, eut le pressentiment du rôle que devait jouer dans les pays de missions l'œuvre des Séminaires indigènes. Pendant vingt ans elle soutint toute seule l'effort de sa propagande, et mourut avant d'avoir la consolation de voir son œuvre adoptée par l'Eglise et élevée, comme l'Œuvre de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de l'Union missionnaire du clergé, au rang des grandes œuvres pontificales missionnaires. (Note de la *D. C.*)

(2) Les sous-titres figurent dans l'*Un. miss. du clergé*.

(3) Cf. une traduction de cette encyclique dans *D. C.*, t. 15, col. 259-275. (Note de la *D. C.*)

teurs légitimes, dont le chef est le Pape ». Des fidèles sans pasteurs, des pasteurs sans fidèles, ce n'est pas l'Eglise, et le missionnaire n'a pas fondé l'Eglise tant qu'il n'a pas donné à ses convertis des pasteurs pour les garder, les instruire, les paître.

Nécessité impérieuse des clergés indigènes. Une question de vie ou de mort pour les Missions.

Le missionnaire sera-t-il lui-même ce pasteur? S'il prend ce rôle pour lui, il se condamne à limiter ses conquêtes au nombre restreint des brebis qu'il peut paître par lui-même. Ce nombre dépassera-t-il le millier? Mille néophytes dispersés en maintes localités éloignées l'une de l'autre, mille néophytes à instruire, à fortifier, à entretenir par la réception des sacrements, c'est déjà beaucoup pour un seul prêtre. Doublez le chiffre, et donnez à chaque missionnaire 2 000 ouailles à desservir : cet homme sera complètement absorbé ; il ne suffira même pas à la tâche. Alors, multipliez par 2 000 le nombre des missionnaires existants, je dis des missionnaires prêtres, et vous aurez le chiffre maximum des convertis qu'il sera possible, après les avoir arrachés au paganisme, de maintenir dans la foi et la pratique chrétienne. Or, l'effectif de tous les missionnaires prêtres travaillant dans les missions lointaines ne dépassant pas 5 000, il faut conclure que le jour où il y aura dans l'ensemble des pays païens 10 où 12 millions de convertis, il n'y aura plus aucun développement possible, parce que toute l'activité, toutes les forces des missionnaires seront absorbées jusqu'à l'épuisement par les soins indispensables à donner aux néophytes.

Dix ou douze millions sur un milliard? Vous contenterez-vous d'un si maigre résultat, mes chers Frères? N'avez-vous pas de plus grandes ambitions pour la gloire du saint nom de Dieu? J'entends votre réponse, et votre déception serait atroce s'il fallait borner à un si misérable pourcentage toute l'ambition conquérante du catholicisme. Mais rassurez-vous : ces dix ou douze millions de convertis dont je parle sont non seulement acquis d'ores et déjà, mais le chiffre en est largement dépassé. Comment cela est-il possible? Parce que dans les missions il y a un nombre déjà considérable de prêtres autres que les missionnaires : ce sont les prêtres indigènes : indiens aux Indes, annamites en Annam, japonais au Japon, chinois en Chine. Dans ces divers pays, ils sont déjà plusieurs milliers, et si ailleurs, comme en Afrique, ils ne font que commencer à exister, tout est prêt pour en augmenter rapidement le nombre.

Idée catholique, organisation française.

Cela suppose, n'est-ce pas, que l'entreprise n'est pas nouvelle, que même elle est en train depuis fort longtemps. Oui, et je vous dirai même, sans crainte d'être démenti, que si l'idée des clergés indigènes est aussi ancienne que l'Eglise, sa mise à exécution dans les missions modernes est le résultat d'une de ces grandes initiatives missionnaires dont notre France semble avoir le secret. C'est au début du règne de Louis XIV, en 1660, que s'est fondée à Paris la première Société exclusivement missionnaire, avec le but, affirmé dès les premiers mots de ses Constitutions, de former dans chaque pays — je cite le texte même — « un clergé et un ordre hiérarchique tel que Jésus-Christ et les Apôtres l'ont établi dans l'Eglise ». Cette Société, je la connais bien, c'est celle à laquelle j'appartiens, la Société des Missions étrangères. A partir de sa fondation, les prêtres indigènes, qui n'existaient pas encore ou n'existaient qu'à l'état de rares unités, se sont rapidement multipliés, et c'est grâce à cette prévoyance que, pendant deux siècles, le souffle des persécutions souvent les plus féroces a passé sur des chrétientés de la Cochinchine, du Tonkin et du Sutchuen sans réussir à les déraciner.

Un document émouvant.

Laissez-moi vous raconter quelle vive et durable impression je reçus un jour, étant tout jeune missionnaire, devant la tombe solitaire d'un de mes devanciers. C'était au bord d'un ravin perdu, très loin aux confins de la Chine intérieure, à la frontière commune aux deux provinces du Sutchuen et du Yunnan. J'étais venu pour la première fois en 1887 y assister quelques familles chrétiennes, débris d'une chrétienté ancienne qui commençait à renaître. Après les heures consacrées à mon ministère, j'étais venu chercher dans un bois écarté le calme propice à la prière. J'étais au Sutchuen ; mais, à travers les sapins, par-dessus la gorge frontière, j'apercevais toutes proches les montagnes du Yunnan. C'était un spectacle grandiose, impressionnant de silence et de solitude. Tout à coup, ayant pénétré dans une clairière, j'aperçus une tombe, marquée de la croix, isolée dans la savane, mais, visiblement pourtant, entretenue par des mains pieuses. Je m'approchai : une inscription latine était encore lisible. Je ne pourrais de mémoire en reproduire la teneur exacte. Mais en voici le sens, que je ne saurais jamais oublier : « Ici reposent, dans l'espérance éternelle, les restes de Thomas Hamel, prêtre des Missions étrangères, mort ici en 1812, qui, pendant trente-deux ans, en ce lieu même, enseigna aux futurs prêtres les lettres et la science sacrées. » A cette lecture, je fus saisi d'étonnement, et, jetant un regard presque effrayé sur le paysage austère qui m'entourait, je me dis : Quoi? Que s'est-il donc passé? Est-il possible qu'en ce recoin perdu des prêtres aient été formés il y a plus de cent ans par un de mes aînés dans l'apostolat, et qu'un missionnaire ait voué trente-deux ans de sa vie à ce labeur ignoré du monde! Et je restai longtemps ému, interdit. Mais un peu plus tard je me renseignai. Oui, j'étais tombé, au hasard d'une promenade, sur la cachette où, pendant plus de quarante ans, l'Eglise du Sutchuen, alors Eglise de catacombes, avait abrité son premier Séminaire. Quand la persécution sévissait au Sutchuen, on passait le ravin, et le Séminaire se remettait à fonctionner dans une chaumière du Yunnan! Puis, quand le séjour du Yunnan cessait d'être sûr, on revenait au Sutchuen, et ainsi de suite pendant quarante ans : quarante ans durant lesquels furent formés et ordonnés 22 prêtres : 22 prêtres qui presque tous eurent à confesser la foi, dont plusieurs furent martyrs, dont trois ont été déclarés Bienheureux. Et quand au bout de quarante ans, en 1815, une persécution plus violente eut tout balayé, le Séminaire émigra non plus de l'autre côté du ravin, mais à cent cinquante lieues de là, à l'autre bout de la province, dans les marches thibétaines, là où l'autorité mal affermie des mandarins avait peine à atteindre ceux qu'elle persécutait.

Le P. Hamel mourut, mais il ne manqua pas de missionnaires pour continuer l'éducation du clergé du Sutchuen, et je ne puis m'empêcher de nommer celui qui fut le premier supérieur du Séminaire reconstitué : ce fut le bienheureux Imbert, qui, missionnaire au Sutchuen pendant douze ans, fut nommé en 1836 évêque de la Corée, alors impénétrable, y pénétra malgré tout en 1837 avec deux missionnaires, l'évangélisa avec eux pendant trois ans, mourut martyr avec eux en 1839 et vient d'être

béatifié avec eux le 5 juillet dernier. Ajouterai-je qu'avant de tomber aux mains des persécuteurs il avait eu le temps, le sang-froid, je dirai surtout le génie de faire sortir de Corée trois jeunes gens choisis, dont deux, survivant aux fatigues épuisantes du voyage, se préparèrent au sacerdoce dans un Séminaire de Chine et furent les prémices du clergé coréen, dont l'effectif atteint, cette année, la cinquantaine.

L'avenir est aux clergés indigènes.

Je coupe court, mes Frères, à ces récits, je m'y laisserais trop facilement entraîner. Car l'histoire des origines de nos clergés indigènes est d'une beauté idéale, d'autant plus frappante qu'elle est plus totalement ignorée, ignorée même des chrétiens. Cette histoire, notez-le bien, elle se déroule toujours, toujours aussi mal connue, et, tandis qu'en Extrême-Orient nos clergés indigènes arrivent à une période d'épanouissement, dans les missions les plus récentes, mais si actives et si vivantes de l'Océanie et surtout de l'Afrique, voici que le même processus commence à son tour et que des races regardées longtemps comme inférieures et impropres à s'élever jusqu'au sacerdoce se mettent à donner en nombre croissant des prêtres à l'Eglise. Là aussi est l'avenir, avenir plus éloigné sans doute que chez les peuples de race jaune, mais avenir certain. *L'avenir est aux clergés indigènes*, à moins qu'il n'y ait pas, dans ces pays, d'avenir pour la religion, ce qui serait comme un blasphème (1).

De tout ce que je viens de vous dire, mes Frères, retenez deux choses : la première, c'est que depuis longtemps les missions auraient cessé de s'accroître si elles n'avaient pas eu d'autre clergé que les seuls missionnaires ; la deuxième, c'est qu'il est possible de recruter dans les missions elles-mêmes, parmi les convertis, surtout s'ils ont derrière eux plusieurs générations chrétiennes, un clergé indigène nombreux et édifiant. De cela la preuve est faite, faite surabondamment et les résultats déjà acquis sont considérables.

La preuve par les faits.

Voulez-vous savoir quels sont ces résultats ? Très sommairement je vais vous le dire. Aux Indes, en Chine, Indochine, Japon, c'est-à-dire au cœur d'un bloc païen de 800 à 900 millions d'âmes, le recrutement et la formation du clergé indigène sont, d'ores et déjà, organisés. La plupart des missions ont chacune leur Grand Séminaire ; quelques-unes se réunissent pour l'avoir en commun ; presque toutes ont leurs Petits Séminaires. En outre, plusieurs établissements destinés à recevoir l'élite des étudiants ecclésiastiques de toute une région et à leur donner un formation supérieure existent à Kandy, dans l'île d Ceylan, à Poulo-Pinang dans la presqu'île de Malacc à Ta-Tong-Fou dans la Chine du Nord. Tout ce sans détriment des noviciats, où plus d'un Ord religieux reçoit et forme ses propres recrues indigènes. Enfin, le Collège de la Propagande, à Rom est ouvert aux jeunes gens choisis que les Mission y envoient pour faire des études supérieures, con quérir des grades académiques et s'imprégner, a centre même de l'Eglise, de l'esprit romain. Tout cette organisation fonctionne à plein rendement. D 150 à 200 jeunes prêtres viennent chaque anné renforcer un effectif qui est déjà, en chiffres rond de 1 500 prêtres chinois pour la Chine, d 1 200 prêtres annamites, siamois ou birmans pou l'Indochine, d'une centaine de prêtres japonais o coréens pour le Japon et la Corée, de 700 prêtre goanais pour l'Inde portugaise, et, pour le reste d l'Inde, de plusieurs centaines de prêtres indiens (1).

Une conception surannée à réformer.

Parmi vous, mes Frères, beaucoup, j'en suis sûr sont étonnés de ces chiffres. Trop souvent, en effe pour le catholique français, le rôle du missionnair consiste à évangéliser les sauvages. Il faut en fini avec cette conception surannée. Certes, l'Eglise n dédaigne ni n'abandonne les derniers sauvages qu errent encore aux banquises polaires ou qui s cachent au sein des forêts tropicales. Elle leur envoi toujours des apôtres choisis entre les plus héroïques Mais le gros de l'armée missionnaire s'attaque à u paganisme bien autrement puissant, parmi ces im menses sociétés de l'Extrême-Orient où le christia nisme ne peut se faire accepter qu'en se nationali sant au prix d'un long détour, en devenant indien aux Indes, chinois en Chine, japonais au Japon comme il est français en France, italien en Italie américain en Amérique.

Eh bien, ce lent et nécessaire processus est e train, il est — les chiffres que je viens d'annonce le prouvent — en voie d'aboutissement. Voilà, me Frères, ce qui est vraiment capital pour l'avenir d l'Eglise et du monde. Voilà ce que les catholiques ou tout au moins l'élite des catholiques — et c'es bien à une élite que je parle ici — doit apercevoi clairement. *Le travail des missionnaires n'est plu un travail de défrichement, c'est un travail d'orga nisation : et cette organisation doit aboutir à faire d chaque mission une Eglise complète*, définitivemen enracinée dans le sol où elle a été plantée, où ell puise, telle qu'un arbre de pleine terre et de plein vent, la sève dont elle vit.

Un exemple concret.

Et maintenant, vous rendez-vous compte de l'effor qu'exige de chacune de nos missions l'évolution décisive que j'ai cherché à vous décrire ? Prenez u

---

(1) Dans sa préface aux *Documents sur le clergé tonkinois aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Mgr de Guébriant écrivait que toute mission passe nécessairement par trois stades :

« Premier stade : on défriche, on groupe les premiers catéchumènes, on baptise les premiers néophytes, on ouvre quelques lieux de culte, quelques écoles rudimentaires.

» Deuxième stade : les chrétientés sont stabilisées... On institue des catéchistes... L'école s'est perfectionnée et prend çà et là figure de collège.

» Stade supérieur : les Séminaires sont constitués... Le Petit Séminaire assure le recrutement du Grand Séminaire..., qui fournit chaque année à la Mission son contingent de nouveaux prêtres... »

« Eh bien ! ajoutait solennellement l'éminent supérieur des Missions étrangères de Paris, il faut que toutes les Missions du monde, les unes plus tôt, les autres plus tard, en arrivent à ce stade supérieur. Il le faut, entendez-le bien, c'est une question de vie ou de mort. » (Note de la *D. C.*)

(1) Clergé indigène. — Progrès réalisés de 1918 1923 (d'après l'*Union missionnaire du clergé*, supplémen à la revue, février 1926) :

		Prêtres indigènes.	Grands séminaristes.	Petits séminaristes.
		—	—	—
Asie	1918	3 477	2 015	3 825
	1923	3 873	1 873	5 915
Afrique	1918	88	134	384
	1923	145	249	1 300
Amérique....	1918	6	0	0
	1923	66	66	85
Océanie	1918	10	6	70
	1923	11	18	93

P. Hull, S. J., rédacteur d'un journal catholique à Bombay (1), lui demandant d'employer sa plume à détruire l'influence du *Light of the East* (2). La raison était celle-ci. D'après les Français, tout effort pour montrer qu'il y a une part de vérité dans la philosophie hindoue, même si on veut s'en servir pour le christianisme, ne peut produire dans l'Hindou que de l'orgueil !

C'était la marotte qui revenait.

Quand le visiteur apostolique, Mgr Lépicier, arriva dernièrement à Calcutta, après avoir passé par les missions françaises, il ne cacha pas ses préjugés contre la revue du *Light of the East* et ses principes, et tout le monde devina où il avait ramassé ces préjugés. Mais il ne fût pas trois semaines parmi les Belges qu'il changea d'opinion et fit une déclaration publique en faveur de la revue et de sa campagne. Ce fut un triomphe pour le procédé belge. Prétendre que se servir de la philosophie hindoue pour comprendre et persuader les Hindous ne produit en eux que de l'orgueil ne fit pas long feu, et ne semble pas avoir fait profonde impression sur un homme de la taille de Mgr Lépicier (3).

Mais qu'en est-il de l'orgueil des Indiens ?

L' « orgueil indien » n'est que la sensibilité plus aiguisée d'une race assujettie.

Comme toutes les races, je ne dis pas noires, brunes ou jaunes, mais comme toutes les races assujetties, comme autrefois les Irlandais et les Polonais, les Indiens sont très sensibles. Et, notez-le bien, ils ne le sont pas entre eux, mais ils le sont vis-à-vis des Européens. La moquerie la plus innocente est parfois mise au compte du mépris de l'Européen pour la peau brune et produit ressentiment et défiance. Voilà l'orgueil indien, bien naturel d'ailleurs (4).

(1) P. Ernest R. Hull, né en 1863, converti de l'anglicanisme en 1882, entra au noviciat des Pères Jésuites en 1886, fut ordonné prêtre en 1899, passa un an en Ecosse et un an en Irlande, réside depuis 1903 à Bombay, où il publie *The Examiner*, et édite des livres théologiques, historiques et pédagogiques. Le P. Hull est archiviste de la curie archiépiscopale.

(2) *The Light of the East*, organe mensuel fondé en 1923, paraît à Calcutta, à la Catholic Orphan Press.

(3) Mgr Alexis-Henrie-Marie Lépicier, Servite, ancien prieur général de son Ordre, a été sacré archevêque titulaire de Tarse au Collège de la Propagande par le cardinal Van Rossum le 29. 5. 24. Chargé de visiter les diocèses des Indes dépendant de la Propagande, il quitta Naples pour sa mission le 16. 9. 24, arriva à Bombay le 2 octobre suivant. Mgr Lépicier prolongea son séjour, avec résidence à Bangalore, jusqu'en 1926, à l'arrivée du nouveau délégué apostolique, Mgr Edward Mooney.

(4) Que vaut le clergé indigène indien? Personne ne s'étonnera en apprenant que les jugements varient. Il en est de pessimistes. Le P. Brou écrit (*loc. cit.*, 20. 7. 07) : « L'Indien, bon et docile dans la condition commune, devient orgueilleux, dur, dès qu'il se voit riche et honoré. C'est dans le sang. Pour lui, commander, c'est avoir des esclaves et être en droit de s'enrichir *per fas et nefas*. » Parlant des 1 500 prêtres indigènes, « purs Indiens, métis, Goanais » qu'on comptait en 1907 sur le littoral Ouest, de Bombay au cap Comorin, il reprend :

« Il fut un temps où [ces prêtres] avaient fort mauvaise réputation ; recrutés n'importe où, sans préparation, sans théologie, ordonnés par fournées, uniquement pour pouvoir dire à Rome, qui objectait au Portugal le manque d'ouvriers dans les régions soumises au patronat : Des prêtres, mais en voilà !

« Indigènes arrogants, écrivait Mgr [François-Jean] » Laouënan [des Missions étrangères de Paris, consacré, » le 11. 10. 1868, évêque de Flaviopolis et vicaire aposto» lique de Pondichéry, élevé à la dignité archiépiscopale » en 1886 quand fut constituée la hiérarchie dans les » Indes, mort le 28. 9. 1892], orgueilleux, pénétrés de » leur supériorité sociale, n'aspirant qu'à gagner de » l'argent en travaillant le moins possible, ignorant les » langues ou ne les parlant qu'à la façon des parias, sans » foi et sans dignité dans l'exercice de leur saint ministère » et, même au saint autel, malpropres, souvent buveurs » et querelleurs, et ne possédant, en fait de théologie, que » la connaissance des privilèges extraordinaires accordés » par le Souverain Pontife au roi de Portugal. » Les chrétiens ne pouvaient les supporter, eux et leurs maladresses : et un prêtre des Missions étrangères assurait que, pendant six ans qu'il était resté aux Indes, il ne se passait pas trois mois qu'on ne reçût à Pondichéry quelque députation venant supplier l'évêque de remplacer les Goanais par des prêtres à lui. Cette triste génération a disparu, non, hélas ! sans laisser des souvenirs. »

Mgr Laouënan écrivait encore en 1877 : « On m'a dit : Faites des prêtres indigènes, comme en beaucoup d'autres missions, et vous pourrez suffire abondamment à vos besoins. Je ne demanderais pas mieux, Messieurs et chers confrères. Mais cette œuvre rencontre dans l'Inde, dans cette mission en particulier, des obstacles insurmontables. Permettez-moi de vous les exposer :

» 1° La population du vicariat de Pondichéry étant en nombre rond de 170 000 chrétiens, je pose en fait qu'environ 120 0000 ou peut-être 130 000 se composent de parias. Sur les 30 000 ou 40 000 qui restent, les deux tiers appartiennent à des castes réputées dans le pays peu honorables, et qui, de fait, sont peu honorées. Il ne reste que les castes tout à fait supérieures, comptant peut-être 15 000 âmes, parmi lesquelles nous puissions recruter notre clergé. Et ici, il n'y a pas à dire, à invoquer les principes d'égalité : un prêtre paria, ou d'une caste inférieure, serait méprisé ; il ferait mépriser le sacerdoce et l'état ecclésiastique ; ses coassociés de castes eux-mêmes le mépriseraient ; son sacerdoce serait stérile, impossible.

» 2° Il y a quelque chose de plus fort : c'est qu'il n'est guère possible d'espérer d'individus appartenant à ces castes inférieures les vertus, l'élévation des sentiments que requiert la dignité sacerdotale. Parqués dans leurs castes, humiliés avec elles depuis des siècles, ils ont contracté dans leur esprit, dans leurs sentiments, la dépression et la bassesse. Il y a une de ces divisions, la plus nombreuse de toutes, qui a des qualités ; il n'est pas impossible d'y trouver de bons sujets, mais le caractère général de la caste est si hargneux, colère, emporté, intrigant, que je ne puis me résoudre à en admettre les sujets ; je crains que le jour où ils se verraient cinq ou six prêtres, ils ne lèvent l'étendard de la révolte avec tous les chrétiens de la même caste. »

Le P. Brou, citant ce témoignage, continue : « Mgr [Yves-Marie] Coadou, [des Missions étrangères de Paris, consacré le 10. 10. 1880 évêque de Chrysopolis et vicaire apostolique de Mysore, nommé le 25. 11. 86 évêque de Mysore [Maïssour], mort le 14. 9. 90], en 1881, parlait dans le même sens. Sur 25 000 chrétiens, il y en avait 5 000 ou 6 000 qui, de temps en temps, pouvaient fournir quelques prêtres. « Ah ! si j'avais le Mangalore ! » s'écriait-il. Mais le Mangalore appartient à ces régions où la tyrannie des castes se fait moins sentir. »

Le prêtre indien n'oppose aux vexations qu'humilité et obéissance.

Quant à l'orgueil proprement dit, il y a peu de catholiques au monde qui en aient si peu. Il y a 2 000 prêtres indiens aux Indes, la plupart soumis

Un supérieur du Grand Séminaire de l'archidiocèse de Verapoly (fondé à Verapoly en 1764, transféré à Puthempally depuis 1866, confié aux Carmes déchaussés espagnols et déclaré en 1888 par la Propagande séminaire central pour les deux rites syro-malabar et latin, comprenant, en 1926, 156 élèves), le P. Boniface Kurz, Carme déchaussé, déclarait en 1891, dans *Die katholischen Missionen*, « qu'il faudra beaucoup de temps encore avant de pouvoir abandonner ces prêtres à eux-mêmes. L'intelligence — on le voit aux disputes philosophiques et théologiques — est très éveillée, mais avec un goût fâcheux pour les subtilités et les idées extraordinaires. « Ce peuple, continue-t-il,

aux prêtres européens comme vicaires, etc. Ils savent qu'ils sont tenus en sujétion à cause de la couleur de leur peau, car en bien des cas ils sont supérieurs en éducation et en intelligence à leurs maîtres européens. Ils le savent, ils s'en plaignent, ils en souffrent, et voilà cependant des siècles qu'ils ont toléré ces conditions. Dans bien des diocèses, les prêtres indiens, quels que soient leur âge et leurs services, doivent céder le pas aux prêtres européens frais arrivés d'Europe dans le ministère. Les prêtres indiens sont mis au bout de la table. On ne leur parle pas, sinon en français, qu'ils ne comprennent pas. Ils ne peuvent boire ni vin ni café avec les prêtres européens. Ils n'osent pas donner leur avis sur des questions de théologie ou de morale, de peur de devenir suspects pour leur orgueil. Ils ne peuvent pas se vouer à des études supérieures. Ils ne peuvent pas se mêler de l'administration, etc., etc. *Quel est le clergé en Europe et en Amérique qui tolérerait ces conditions pendant un mois?* Il y aurait révolte.

Est-ce là de l'orgueil ?

A Meliapour, les prêtres indiens écrivirent une supplique très respectueuse à leur évêque demandant certaines réformes très justes et très urgentes. Tous les signataires furent démis de leurs postes et envoyés dans des villages malsains, où deux d'entre eux contractèrent des maladies, dont ils ne sont pas encore remis. Ils obéirent.

Est-ce là de l'orgueil ?

A Mangalore, les prêtres indiens présentèrent de même une supplique à leur évêque, supplique très respectueuse et très digne. Quand le diocèse fut remis au clergé indigène, il fut stipulé par les Jésuites italiens qu'aucun des signataires ne pourrait être nommé évêque ; et comme ils étaient les prêtres les plus éminents du diocèse, on n'a pas pu trouver d'évêque parmi les autres, et le diocèse reste sous l'administration de l'évêque italien. Et cependant, pas de récriminations de la part de ces prêtres.

Est-ce là de l'orgueil ?

Ils ont essuyé tant d'humiliations en silence que j'ai entendu des missionnaires européens affirmer

---

» n'est pas encore mûr pour le sacerdoce. On peut y » prendre des maîtres et des catéchistes, mais pas de » prêtres. Ces prêtres du Malabar n'aiment que leur » dignité et le *turpe lucrum*, mais pas les devoirs de » leur charge. »

» Jugement certainement trop sévère, reprend le P. Brou. Mgr [Aloys-Marie] Benziger, évêque du diocèse voisin de Quilon [Carme déchaussé, né à Einsiedeln le 31. 1. 1864, étudiant à Francfort, à Bruxelles et à Downside, novice en 84, prêtre en 88, parti pour les Indes en 90, professeur au Séminaire de Kandy, secrétaire du délégué apostolique en 92, évêque titulaire de Tabe le 17. 7. 00 et coadjuteur à Quilon, a succédé le 16. 8. 05 à Mgr Ferdinand-Marie Ossi pour gouverner ce diocèse de 176 980 catholiques, confié aux Carmes déchaussés belges : en 1926, l'évêque est entouré de 28 Carmes de diverses provinces], a dans son Eglise 33 prêtres indigènes [en 1926, il en compte 68], presque tous de la caste des pêcheurs : « J'ai vécu, disait-il [*Die katholischen Missionen*, 1891], de longues années dans la même maison » qu'eux, j'ai mangé à leur table, j'ai pu les observer » de près. Ils sont vraiment bons et pieux. »

Même témoignage au Mangalore. Ce territoire de la côte Ouest, séparé comme vicariat de Verapoly le 12. 3. 1853, était évangélisé par les Carmes déchaussés ; Léon XIII le transféra, le 27. 9. 78, aux Jésuites de la province de Venise. Le 27. 1. 87, le vicariat fut érigé en diocèse et, le 2. 10. 83, il devint suffragant de Bombay. Enfin, le 12. 6. 1923, Pie XI partagea le diocèse. Le district de Malabar forma, avec 8 438 catholiques, le nouveau diocèse de Calicut et resta confié aux Jésuites de Venise (14 Pères, 4 prêtres séculiers, 3 Frères), avec Mgr Paul Perini, évêque de Mangalore depuis le 17. 8. 10, comme prélat, et le diocèse de Mangalore, qui compte 114 161 catholiques, fut confié au clergé diocésain ; Mgr Joseph Pais, curé de Kinnigoly (2 227 catholiques), fut nommé évêque titulaire d'Isaura et administrateur apostolique de Mangalore ; mais il refusa ; le siège est vacant ; Mgr Perini a repris, depuis le 13. 10. 23, l'administration du diocèse.

Mgr Abbondio Cavadini, Jésuite, né à Calcinate le 5. 2. 1846, élu évêque de Mangalore le 2. 12. 95, consacré à Bergame le 25. 6. 96, mort le 26. 3. 1910, écrivait, parlant d'un prêtre indien et de sa paroisse :

« Aujourd'hui, en des chrétientés où les gens venaient à peine à l'église trois fois par an, les enfants répondent comme de petits théologiens. Les adultes sont bien instruits aussi ; et pourtant, ils habitent parfois à 30 et 35 kilomètres de la paroisse. Pour les instruire, le zélé curé part le samedi soir pour une chapelle éloignée de 7 milles. Il y dit la messe le lendemain vers 7 h. 1/2, fait une homélie, et, toujours à jeun, revient à sa paroisse pour y dire la messe de 11 heures avec instruction. La semaine se passe à faire la tournée des villages, à moins qu'il ne soit retenu par la fièvre. »

Les prêtres des Missions étrangères, de Pondichéry [Pondicherry], de Maïssour [Mysore], de Coimbatur [Coimbatore], de Kumbakonam, estiment que leurs collaborateurs indigènes sont intelligents. La plupart ont fait d'excellentes études. Plusieurs ont composé ou traduit des ouvrages estimés. Ils sont capables de mener une controverse avec les protestants. Ils administrent leurs paroisses avec habileté. L'humilité n'est peut-être pas leur vertu favorite : affaire de tempérament national, mais la foi est vive et le zèle actif. Il y a parmi eux d'excellents ouvriers.

Un missionnaire du Maduré, le P. Louis Lacombe, S. J. (*La Mission du Maduré*, 1905), énumérant les castes représentées au collège de Trichinopoly, écrit : « Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'un prêtre de la caste des Odéages, le P. Ignace. Mais le bien qu'il a fait, le grand nombre de païens qu'il a convertis (5 000 environ) fait désirer d'en avoir un grand nombre comme lui. » La caste des Callers, autrefois caste des voleurs, « a donné déjà à la Compagnie et à la mission des religieux et des prêtres vraiment exemplaires... Dans le Sud de la mission, nous avons plusieurs villages chrétiens habités par d'anciens Saïvals, aujourd'hui bons chrétiens « vellages » qui ont donné à l'Eglise des prêtres intelligents et zélés... On reproche à certains Paravers d'avoir la tête un peu chaude et de se laisser aller à l'impression du moment. Il y a dans la caste de bons prêtres et de bons religieux, et l'avenir, à n'en pas douter, en fournira un plus grand nombre. » Et de même les anciens Badages de saint François-Xavier, aujourd'hui les Vadoughers. « De tout temps cette caste a fourni et elle fournit encore d'excellents prêtres et religieux. »

Le clergé indigène a pourtant rarement l'esprit missionnaire. « Il peut conserver, il conquiert peu, déclare le P. Brou. On m'assure même, et j'aime à croire le renseignement exagéré, qu'assez volontiers il ferait du christianisme une affaire de caste. Mgr Zaleski, délégué apostolique aux Indes, grand promoteur de l'œuvre des séminaires [on sait comment ce polyglotte distingué, membre de l'aristocratie lituanienne, né à Wielona le 26. 5. 1852, étudiant au Grand Séminaire de Varsovie et au Collège des Nobles ecclésiastiques à Rome, archevêque titulaire de Thèbes, puis patriarche d'Antioche, a séjourné aux Indes de 1891 à 1916, s'y est dévoué à la fondation du Séminaire pontifical de Kandy, et jusqu'à sa mort, le 5. 10. 25, à Rome, a travaillé en faveur du clergé indigène], ne va pas jusque-là ; il est d'avis même que les prêtres goanais valent mieux que leur réputation. Reste que le zèle fait défaut. On ne combat pas assez, dit-il, ce préjugé que le nom de missionnaires convient aux seuls Européens. Mais il ajoute, comme pour excuser ce manque d'initiative apostolique : « Nous voyons » que, dans le monde entier, le prêtre séculier, dans son » propre pays, aura plutôt la tendance d'être curé. » Qu'on veuille bien réfléchir à cette dernière phrase, elle projette un jour intéressant sur la question. La formation d'un clergé indien ne répond pas à tout. Devant l'idolâtrie, il faut des conquérants : dans quelque Eglise que ce soit, les conquérants ne seront jamais qu'une élite. »

qu'au lieu de les accuser d'être orgueilleux on devrait eur faire le reproche d'être des moules. Mais ils savent très bien que la révolte est dangereuse, que es plaintes sont inutiles. Il y a trop de cas pour le prouver...

Moins résignés, les laïcs indiens protestent et se révoltent.

Les laïcs indiens, il faut bien le dire, ne partagent plus l'humilité de leur clergé, et, ces dix dernières années, l'esprit de révolte contre le Gouvernement anglais a eu son contre-coup parmi les catholiques. Cet esprit de révolte ne se manifeste pas partout de la même façon. Les objets varient. A Damaun, à Meliapour et à Cochin, l'esprit de révolte s'attaque au *Padroado*. A Verapoly, Trichinopoly et aux pays Tamouls, il s'attaque aux missionnaires européens.

Précisons.

Dans le diocèse de Damaun, le centre de la révolte contre le *Padroado* est à Bandra et à Bassein, deux paroisses aux environs de Bombay et en plein milieu de la peuplade des Mahrattas. Les catholiques ont, depuis dix ans, employé tous les moyens imaginables pour publier leurs griefs — la presse, les meetings, les suppliques au Gouvernement anglais, au cardinal Bourne, à l'ambassadeur d'Angleterre à Rome, à la Propagande et au Pape, — mais sans résultats jusqu'ici. Leur grief se réduit à ceci : « Nous sommes sur territoire britannique. Comme sujets britanniques et comme catholiques, nous refusons d'être gouvernés par les Portugais et de voir nos évêques choisis par le Gouvernement franc-maçon de Portugal. Nous voulons être sujets de la Propagande et être mieux administrés. » (1)

La même campagne est menée dans le diocèse de Cochin, et une discussion violente à ce sujet vient à peine d'être terminée dans les journaux catholiques de cette ville (2).

A Verapoly, où siègent les Carmes, la révolte est dirigée directement contre les missionnaires européens. Les catholiques proclament ouvertement qu'il est temps qu'ils soient administrés par un clergé indien, tout comme le diocèse voisin d'Ernakulam, et ils veulent un évêque indien. Les Pères Carmes ont dernièrement vendu des propriétés du diocèse pour parer à toute éventualité (3).

A Trichinopoly, la récente révolte était ouverte, au point que six des meneurs furent excommuniés par l'évêque (1). Il s'agissait de privilèges de caste à l'église, que l'évêque tâchait d'abolir, et avec raison. Mais ce qui eût été possible peut-être il y a trente ans ne l'est plus aujourd'hui, et les chrétiens désertèrent les églises en masse. Menaces et pourparlers, rien n'y fit. Le visiteur papal essaya d'arbitrer et essuya un échec. Finalement, l'évêque céda et retira ses ordres. Au fond, la révolte était antifrançaise, et les catholiques criaient dans les rues : « A bas les Jésuites de Toulouse ; donnez-nous un clergé indien ou les Jésuites belges. »

Un Jésuite indien de Trichinopoly, qui tâcha d'analyser cette étrange animosité, exprima l'opinion que le collège de Trichinopoly avait depuis dix ans cessé d'être un collège catholique et d'élever des dirigeants catholiques, étant trop préoccupé de l'éducation de masses d'élèves hindous. D'après le P. Gille, cette opinion fut confirmée par le visiteur apostolique lui-même. Il est possible aussi que les catholiques Tamouls se révoltent contre la discipline un peu surannée des missionnaires français et, l'an dernier, la famille Brahme catholique des Natesan apostasia, après bien des hésitations, parce qu'elle reçut défense formelle et irrévocable de se mêler de politique.

Le mécontentement existe de même parmi le clergé et les laïcs indiens de Kumbakonam (2), Coimbatore (3) et Meliapour (4), tandis qu'à Quilon (5), Madras (6), Hyderabad (7) et dans le Nord ils sont

(1) Le diocèse de Damaun (Damao) a été érigé à la suite du concordat du 23. 6. 1886 entre le Saint-Siège et le roi de Portugal Louis Ier. Il n'a eu que deux évêques, tous deux Portugais, Mgr Antonio Pedro da Costa, consacré à Oporto le 17. 4. 87 et mort à Santarem le 9. 1. 00, et Mgr Sebastiao Jose Pereira, consacré prélat de Mozambique le 19. 1. 98, transféré à Damaun le 9. 7. 00 et mort à Colaba (Bombay) le 24. 8. 25. Depuis, le siège est vacant. La population catholique s'élève à 333 ; elle réside à la fois sur territoire anglais et dans les possessions portugaises. Bandra a deux paroisses, deux chapelles de secours, 6 550 habitants catholiques et 7 prêtres. Le doyenné de Bassein-Nord compte paroisses, celui de Bassein-Sud 5. Le clergé du diocèse est formé par 8 prêtres européens et 98 prêtres indiens. L'évêque porte le titre honorifique d'archevêque de Cranganor, titre érigé en 1600, supprimé en 1838.

(2) Paul V a érigé le diocèse de Cochin le 4. 2. 1558. L'évêque, Mgr Jose Bento Martin Ribeiro, originaire du Portugal, gouverne 10 prêtres européens, 58 prêtres indiens et 112 721 catholiques. Cochin possède deux journaux hebdomadaires catholiques en langue anglaise, le *Cochin Argus* et le *Malabar Herald*.

(3) Vicariat apostolique en 1853, archevêché le 9. 1886, Verapoly appartient à la province espagnole des Carmes déchaussés. Depuis le 25. 5. 1887, l'archevêque n'a plus autorité sur les catholiques de rite syro-malabar ; les catholiques de rite latin sont au nombre de 110 178. L'évêque, Mgr Ange-Marie Pérez y Cecilia, Carme déchaussé, né à Burgos le 10. 2. 72, a été consacré archevêque d'Ochrida et coadjuteur le 28. 10. 15 et est monté sur le siège de Verapoly le 6. 2. 19 ; il réside à Ernakulam ; il est secondé par 48 prêtres séculiers de rite latin, 2 de rite syrien, 28 Carmes missionnaires et 3 Frères, 10 Carmes tertiaires et 9 Frères.

(1) Les Jésuites de la province de Toulouse, avec Mgr Augustin Faisandier, ont la charge du diocèse, qui contient, outre 8 000 catholiques exempts (du diocèse de Meliapour), 223 000 catholiques. On compte 66 Jésuites et 11 prêtres séculiers.

(2) Kumbakonam a été séparé de l'archidiocèse de Pondichéry le 5. 9. 1899. Les catholiques y sont au nombre de 105 591. Le premier évêque, Mgr H.-M. Bottero, consacré le 30. 11. 99, est mort à Kumbakonam le 21. 5. 13. Son coadjuteur, Mgr Marie-Augustin Chapuis, consacré avec le titre d'évêque de Castoria le 25. 7. 11, lui a succédé. Il y a 17 prêtres séculiers. L'évêque et les 38 missionnaires appartiennent à la Société des Missions étrangères de Paris.

(3) Coïmbatore, avec ses 47 583 catholiques, est évangélisé par les Missions étrangères de Paris : Mgr Augustin Roy, consacré évêque le 17. 4. 04, et 30 missionnaires. Le diocèse a 27 prêtres séculiers.

(4) Saint-Thomas de Meliapour (Mylapore) a été érigé par Paul V le 9. 1. 1606 à la demande de Philippe II, roi de Portugal. Le clergé comprend 14 prêtres européens ou anglo-indiens et 67 indiens. L'évêque, né à Porto, Mgr Ribeiro Vieira de Castro, est actuellement supérieur du collège des missions au Portugal. Le *Catholic Directory* indique 88 623 catholiques et 385 catéchumènes.

(5) Sur le diocèse de Quilon, confié aux Carmes belges, voir ci-dessus, col. 1451, en note.

(6) En 1642, les Capucins français ont établi à Madras une mission, que la Propagande a transformée en préfecture. Devenue Vicariat le 4. 7. 1832, elle fut confiée aux missionnaires irlandais le 25. 4. 1834 et élevée au titre archiépiscopal le 1. 9. 1886. La mission de Tegulu, fondée en 1601 et illustrée par les fameux Pères Jésuites François Ricci et Robert de Nobili, y a été incorporée. Les missionnaires de Saint-Joseph de Mill Hill dirigent depuis 1882 l'archidiocèse. Ils sont actuellement 22, aidés par 4 prêtres séculiers européens et 16 indiens. L'archevêque, Mgr Jean Aelen, est Hollandais.

(7) La mission du Deccan a été séparée de Madras en

généralement satisfaits. Cependant, on peut dire d'une façon générale que, dès que dans un diocèse le clergé indien approche de la centaine, l'opinion générale dans le pays exige qu'il soit mis à la tête d'un diocèse à détacher. Cela explique pourquoi certains diocèses se gardent bien de multiplier leur clergé séculier indien.

Le même phénomène se produira dans le diocèse du Bengale; mais, ce qui est à l'honneur des Jésuites belges, c'est qu'ils n'ont pas peur de cette « finale », et qu'ils tâchent d'atteindre la centaine aussi rapidement que possible (1).

LES INDIENS SAVENT-ILS SE GOUVERNER?

Dans l'administration civile les Anglais leur ont confié les postes les plus élevés.

Vient maintenant la grande question : les Indiens savent-ils se gouverner ?

D'abord, comme Benoît XV le fit très bien ressortir, les Indiens occupent les plus hauts postes dans le gouvernement civil. Lord Sinha, un Indien, était gouverneur de Bihar et Orissa sous le nouveau régime (2). Les Indiens sont recteurs d'Université, juges à la Haute Cour de Calcutta, Bombay et Madras, ministres d'Etat, présidents des Chambres. A Madras, deux catholiques ont été, l'un après l'autre, présidents du Conseil législatif. Le maire de Bombay est un catholique. Le Gouvernement britannique serait-il donc plus libéral que l'Eglise catholique, ou les Indiens catholiques sont-ils inférieurs aux Indiens hindous ? Les missionnaires oseraient-ils l'avouer ?

Les « diocèses indiens » sont gouvernés avec plus de succès que les « diocèses européens » des Indes.

Mais grâce au livre du P. Gille, *Christianity at home*, une étude sur le Malabar, nous pouvons aller plus loin, et affirmer que les « diocèses indiens » sont, sinon mieux gouvernés, du moins gouvernés avec beaucoup plus de succès que bien des « diocèses européens » aux Indes.

Comparons, par exemple, le « diocèse européen » de Verapoly avec les trois diocèses voisins des catholiques syriens, qui ont tous des évêques indiens. Les populations des quatre diocèses sont de la même race Malayalie ou Malabar, toutes datant des premiers siècles de notre ère.

Voici les progrès que ces diocèses ont à montrer pendant la période de vingt-cinq ans finissant [en] 1921 :

Population.

	1897	1921
Verapoly (européen).......	60 844	99 385
Changanachery (indien)...	102 500	155 616
Ernakulam (indien).......	75 200	117 965
Trichur (indien)..........	76 472	112 462

Prêtres indiens.

	1897	1921
Verapoly (européen)..........	36	37
Changanachery (indien).......	68	256
Ernakulam (indien)...........	57	138
Trichur (indien).............	92	118

Moines indiens du Carmel.

	Couvents. 1886	Couvents. 1921	Membres. 1886	Membres. 1921
Verapoly (européen)...	1	2	32	23
Les trois dioc. indiens.	6	12	108	151

Religieuses indienne[s]

	1910	1921
Verapoly (européen)........	15 (?)	21
Les trois diocèses indiens..	315	859

Un regard sur ce tableau suffira pour convainc[re] le lecteur qu'il y a quelque chose qui cloche da[ns] le « diocèse européen ». Et cependant, les Carm[es] de Verapoly sont des prêtres zélés et qui se sacrifie[nt] à leur œuvre comme tous les autres missionnair[es]. C'est leur couleur qui arrête le progrès de l'Egli[se].

En vingt-cinq ans, leur clergé indigène augme[nte] d'un seul membre, tandis que dans un diocèse indie[n] à côté, le clergé séculier indien monte de 68 à 2[56]. Chez les Européens de Verapoly, les religieu[ses] indiennes augmentent de 6 ou 7 membres en dix a[ns]. Dans les trois diocèses voisins, leur nombre monte [de] 315 à 859 dans la même période de temps.

Les Européens ne comprennent pas qu'un moment arr[ive] où ils doivent partiellement se retirer.

Ces statistiques ont un sens qui ne peut échap[per] à personne, et elles s'appliquent à la plupart [des] diocèses des Indes. Les Européens font un prog[rès] rapide pendant la période initiale, tant qu'ils t[ra]vaillent comme pionniers ; puis arrive un temps [où] tout progrès est arrêté. Les vocations semblent ta[ries] dans leur source. Est-ce la grâce de Dieu [qui] manque ? C'est possible. Mais il est certain que [les] jeunes vocations à Verapoly, soit d'hommes, soit [de] femmes, passent la frontière pour servir sous u[ne] hiérarchie indienne. Même les jeunes filles indienn[es], tout innocentes qu'elles sont, n'aiment pas à ser[vir] Dieu sous des Européens. Et qui les blâmera ?

Et voilà ce que peu de missionnaires parvienn[ent] à se mettre en tête. Ils ne connaissent pas le mom[ent] où il faudrait se retirer, au moins d'une partie [de] leurs énormes diocèses, et ils s'acharnent pend[ant] des siècles à piétiner sur place en se demandant [ce] qui peut bien les arrêter et en accusant les Indi[ens] d'orgueil.

Explication facile.

Leur supériorité même nuit à l'éclosion des vocations loca[les]

L'Européen peut se piquer de sa supériorité t[ant] qu'il voudra, c'est sa supériorité même qui empê[che] les vocations locales, même s'il fait des efforts séri[eux] pour en avoir, ce qui n'est pas toujours le [cas].

1851 et est devenue le diocèse d'Hyderabad en 1886. Il y a, en 1926, outre l'évêque, Mgr Denys Vismara, né à Milan le 14. 4. 67, venu à Hyderabad en 1890, consacré évêque à Milan le 29. 6. 09, 22 missionnaires de la Société des Missions étrangères de Milan, 5 prêtres séculiers et 5 Franciscains anglais. On compte 40 000 catholiques.

(1) L'archevêché de Calcutta a été érigé le 1. 9. 1886. Le vicariat du Bengale date de 1834. Mgr Périer gouverne l'archidiocèse (208 797 catholiques) avec les Jésuites belges. Mgr Fernandez, vicaire général, est prêtre séculier hindou.

(2) Né en 1864, fils de Bahu Siti Kantha Sinha, Lord Satyendra Prassano Sinha a été élevé à Birbhoom Zilla School et au Presidency College, Calcutta. Venu en Angleterre en 1881 et inscrit à Lincoln's Inn, il retourna comme avocat à Calcutta, fut avocat général du Bengale, membre du Cabinet impérial de guerre en 1918, sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde (1919-1920), gouverneur de Bihar et Orissa (1920-1921). Il a été créé chevalier en 1914, 1er baron de Raipur en 1919, et a reçu le titre de membre de la Cité de Londres en 1917.

Mgr Gentili, évêque d'Allahabad (1), était en conflit avec son clergé italien, toujours sur la même question, et fut forcé de fermer son Séminaire et son noviciat indien parce que son clergé européen refusait d'y travailler.

Le cas du P. Gille n'est donc pas nouveau, mais il a été favorisé par un retentissement énorme. Les journaux catholiques et protestants s'en sont emparés ; l'archevêque de Calcutta a supprimé le meilleur journal catholique des Indes, fondé en 1838 (2), en donnant pour toute raison que, le P. Gille ayant reçu défense de retourner aux Indes parce qu'il était le soutien et l'ami du clergé séculier, il était impossible de continuer la publication du journal ; le clergé indien a formé un comité pour considérer quelles mesures il faudrait prendre ; et l'Association catholique pour toute l'Inde, dont le P. Gille fut le premier président après sa fondation en 1921, s'est mise en grève et refuse de travailler tant que le P. Gille ne retournera pas...

Trois psychologies différentes.

Sans nous mêler au combat, il sera cependant très utile de considérer quelque peu les mérites des deux camps en présence.

Tout d'abord, il est assez clair que les deux camps sont, d'une façon générale, les Belges d'un côté, et de l'autre les Français, ceux-ci soutenus par les Portugais.

Mais la division n'est pas exacte.

Les Français du diocèse de Dacca (3), et les Salésiens français (4) de Nagpur, de Vizagapatam et l'Assam sont certainement du côté belge, de même que les Italiens de Mangalore, de Krishnagar et de Toungou (5). Mais il reste vrai que l'opposition vient surtout des missionnaires français du Sud de l'Inde assistés par les Portugais, c'est-à-dire les Jésuites français, les Missions étrangères de Paris, les Oblats de Marie et les Portugais des quatre diocèses du Padroado (1).

Nous ne pouvons relever cette division sans entrer dans son caractère psychologique.

Chose remarquable, ce sont les missionnaires français et portugais qui, aux Indes, ont le clergé séculier le plus nombreux, et il est incompréhensible, *a priori*, que l'opposition vienne de ceux qui ont le plus rapidement travaillé à réaliser l'idéal des missions. Il y a là un point obscur dans tout le conflit qu'il s'agit d'éclaircir, surtout qu'il montre qu'il y a bonne volonté des deux côtés.

Le « Swami », ou missionnaire français.

Il est héroïque, fait « un » avec ses ouailles.

Le *Swami*, ou missionnaire français, a la réputation d'être le meilleur du monde, et il doit sa réputation à sa capacité extraordinaire de s'adapter à la vie indigène, au prix même des plus grands sacrifices. Le missionnaire français, aux Indes, fait *un* avec ses ouailles : il se nourrit de leur nourriture, s'abrite et voyage comme eux. Et, en cela, le missionnaire anglo-saxon est incapable de rivaliser avec lui, probablement parce que le Français est élevé dans une ambiance beaucoup moins confortable que l'Anglais. Peu importe d'ailleurs la raison, le missionnaire français mérite sa réputation et le respect du monde catholique tout juste parce qu'il a le courage d'adopter une manière de vivre si étrangère à la sienne et qu'il le fait pour des motifs héroïques.

Mais il a « l'instinct outré de l'autorité » et redoute par-dessus tout chez l'Indien l'orgueil.

Mais il faut tout dire.

Le missionnaire français, non pas comme individu nécessairement, mais comme membre d'une organisation française dont il doit subir l'influence, a l'instinct outré de l'autorité. C'est l'autorité paternelle, je le veux bien, mais c'est l'autorité tout de même, française si possible, blanche en tous les cas. Rien ne l'effraye comme l'orgueil parmi ses ouailles, et l'humilité, douce, aimante et aimable — mais humilité quand même, — règne, suprême, dans une mission française.

L'orgueil de l'Indien effraye par-dessus tout. L'orgueil d'un prêtre indien épouvante. Non pas nécessairement l'orgueil que décrit l'Ecriture, mais l'orgueil de tout genre, l'orgueil de race, l'orgueil de couleur, l'orgueil national, qui, d'après le missionnaire français, conduit nécessairement à l'orgueil de perdition finale. De là sa peur de voir un prêtre indien trop instruit : cela conduit à l'orgueil ; sa peur de prêter de l'autorité à un prêtre indien : cela conduit à l'orgueil ; sa peur de mettre tout Indien, soit prêtre, soit laïque, sur un pied égal au Français : cela conduit à l'orgueil.

Il temporise à l'excès et se prépare de désagréables surprises.

L'orgueil français, évidemment, n'entre pas en ligne de compte...

---

(1) Mgr Charles-Joseph Gentili, Capucin de la province de Bologne, est né à Bestinoro le 19. 11. 1840 ; il fit ses études à Rome, vint aux Indes en 1870, fut élu évêque d'Allahabad le 29. 3. 97, promu à l'archevêché d'Agra le 27. 8. 98. Il mourut à Agra le 30. 12. 1916. Les deux diocèses d'Allahabad et d'Agra sont confiés aux Capucins italiens.

(2) Le *Catholic Directory of India, Burma and Ceylon* indique 1865.

(3) Les Prêtres de Notre-Dame de Sainte-Croix. En 1926, ils sont, Mgr Joseph Legrand, évêque, compris, 26 ; 4 Frères leur servent d'auxiliaires. Le diocèse, fondé en 1886, compte 17 730 catholiques. Un prêtre de Goa s'occupe des catholiques placés sous la juridiction de Meliapour.

(4) Les Missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy sont établis depuis le 3. 4. 1850 à Vizagapatam et à Nagpur. Le premier diocèse, érigé en 1886, compte, en 1926, outre l'évêque, Mgr Jean-Marie Clerc, et son coadjuteur, Mgr Pierre Rossillon, 23 Missionnaires d'Annecy, 11 Lazaristes espagnols (pour la mission d'Orissa), 7 prêtres séculiers, 8 Frères et 10 745 catholiques. Le diocèse de Nagpur, érigé en 1887, a 21 000 catholiques, et l'évêque, Mgr François-Etienne Coppel, est aidé par 16 Missionnaires, 13 prêtres séculiers et 6 Frères.

Fondée en 1889 et confiée à la Congrégation allemande du Divin-Sauveur, la Préfecture apostolique d'Assam a été administrée, de juillet 1915 à janvier 1923, par les Jésuites belges. Les Salésiens de Don Bosco ont reçu charge de la Préfecture le 21. 7. 21, et un Français, Mgr Louis Mathias, a été nommé préfet le 15. 12. 22.

(5) Le Vicariat apostolique de Mangalore a été gouverné d'abord par les Carmes déchaussés, puis par les Jésuites de la province de Vénétie. Le diocèse, érigé le 7. 1. 1887, a été confié, le 12. 6. 1923, au clergé séculier. On y compte 114 161 catholiques.

Constitué en 1886, le diocèse de Krishnagar est évangélisé depuis 1855 par la Société des Missions étrangères de Milan. L'évêque, Mgr Santin Taveggia, a, sous son autorité 21 prêtres de Milan, 16 864 catholiques et 978 catéchumènes.

C'est en 1866 que fut formé le Vicariat apostolique de Birmanie orientale, avec résidence à Toungou. Mgr V. Em. Sagrada, évêque titulaire d'Irina, des Missions étrangères de Milan, évangélise, avec 23 confrères, 24 185 catholiques, dont 22 913 sur les Kareen Hills.

(1) La province de Goa comprend, avec la métropole, les diocèses de Cochin, Damaun et Meliapour.

Voilà ce qui se trouve au fond de toute la politique des missions françaises, à quelques bonnes exceptions près. De là l'habitude de temporiser, d'aller pas à pas, de choisir, pour le clergé indigène, seuls les exemples de vertu et d'humilité héroïques, et de mettre des siècles à créer un seul diocèse indien comme le produit de toutes les missions de l'Orient.

Et c'est là le principal grief des missionnaires français contre les Belges. Ils leur disent carrément : Vous n'avez pas d'expérience ; vous ne connaissez pas le natif comme nous le connaissons ; nous avons des siècles d'expérience, qui nous disent que l'Oriental est essentiellement orgueilleux et qu'il ne sait pas se saisir d'un atome d'autorité sans en abuser. Voilà (1).

Cette attitude des Français n'aurait en soi rien de dangereux, à deux conditions : la première, c'est que la France puisse toujours fournir un contingent de missionnaires suffisant pour se charger de la direction de tout dans les missions ; la seconde, que les ouailles restent toujours de bons enfants, bien soumis, bien humbles et peu instruits. Or, ces deux conditions sont en train de faire défaut, et, depuis ces dix dernières années, les circonstances, aux Indes, ont bien changé. Malheureusement, les missionnaires français n'ont pas changé, et ils ont eu de désagréables surprises. Mais de ceci j'aurai à parler plus tard.

Le « Padre », ou missionnaire portugais.

Il vit de la gloire du passé, garde la direction et laisse le travail au clergé indigène.

La psychologie du Padre, ou du missionnaire portugais, est différente. Ce qui lui est caractéristique, c'est qu'il vit de la gloire du passé. L'Empire portugais brilla d'un grand éclat aux XVIe et XVIIe siècles, et périt au XVIIIe. Mais le reflet de cette gloire est tout aussi vivace que la gloire portugaise le fut il y a deux cents ans, et c'est de ce reflet que les diocèses portugais doivent vivre. Comme récompense de ces mérites antiques, le Saint-Siège dut accorder, par bulles, le privilège aux rois portugais de nommer les évêques de six diocèses, et de soutenir l'Eglise dans quatre autres diocèses : Damaun, Goa, Cochin et Meliapour. Le Portugal y envoie ses évêques et ses « missionnaires royaux ».

Le travail de ces diocèses est fait par le clergé indigène. Goa compte environ 700 prêtres indiens, dont un certain nombre sont même envoyés en Afrique et en Mozambique comme missionnaires. Eux connaissent la langue et les habitudes du pays, mais il ne leur est pas permis d'être les dirigean[ts]. Ce privilège est réservé aux Portugais, qui géné[ra]lement ne connaissent pas la langue du pays et [ne] savent prêcher qu'en portugais.

Les Portugais se réservent les postes d'évêques, vicaires généraux et de curés de certaines paroiss[es] influentes. Il y a peu d'années, le Gouvernement po[r]tugais, alarmé du grand nombre de prêtres indie[ns] et du petit nombre de prêtres portugais, obtint [du] Saint-Siège la fondation d'un Séminaire à Lisbon[ne] pour fournir au clergé indien un levain un peu pl[us] portugais. L'évêque de Meliapour (1) fut nommé pr[é]sident du Séminaire, le diocèse restant depuis quat[re] ans sans évêque, mais étant administré par un vicai[re] général (2), qui est en même temps consul [du] Portugal, chargé d'établir et de favoriser le com[merce] portugais aux Indes.

Le clergé indien a supplié le Saint-Siège de l[ui] nommer un évêque, mais le Saint-Siège est lié p[ar] les concordats du *Padroàdo* (3) et ne peut rien fair[e].

Le « Saheb », ou missionnaire belge.

Il veut aller plus vite en besogne, créer un clergé indigène non pour être aidé, mais supplan[té].

Tout autre est la psychologie du *Saheb* ou [du] missionnaire belge.

N'étant pas entravé par la gloire éblouissante [de] son pays comme les missionnaires français et po[r]tugais, et n'ayant pas comme eux une expérien[ce] de quatre siècles de missions pour lui apprendre [la] lenteur traditionnelle, il va beaucoup plus vite [en] besogne. A ce propos, l'œuvre de la mission [du] Chota Nagpur, fondée par les Jésuites belges, e[st] une « performance » que tout Belge devrait co[n]naître, parce qu'elle illustre admirablement le cara[c]tère national belge et la révolution qu'il a opér[ée] dans la méthode des missions.

Voilà des populations toutes fraîches qui so[nt] entrées dans l'Eglise en masse, et, dès la secon[de] génération, les Belges ont érigé un Séminaire [et] créent un clergé avec la rapidité de sélection a[dop]t[ée] dans les pays catholiques. Et ce n'est pas tout. [Le] principe adopté par les archevêques belges est celu[i]-ci : nous devons créer un clergé non pas pour no[us] aider, *mais pour nous supplanter*. Un clergé indie[n] n'est bon que quand il est en nombre suffisa[nt] pour entreprendre, ensemble, la direction de tou[t] un district. Ce district doit leur être donné aus[si] vite que possible, et servir de noyau à un fut[ur] diocèse.

Un clergé indien dispersé et restreint n'a pas [de] vigueur, pas d'initiative et pas d'occasion pou[r] apprendre l'administration. Il ne se sent à l'ai[se] que quand il se trouve réuni ; il n'a jamais de con[fiance] suffisante dans les Européens pour s'encou[rager] ; il ne trouve cela qu'entre prêtres hindous.

Donc créons un corps compact, mettons-le[s] ensemble et laissons-les faire.

C'est hardi, si on veut, et les Français ne manquen[t] pas de nous le reprocher, mais l'Eglise n'a p[as] procédé autrement dans les temps anciens.

Le P. Gille a publié deux livres pour prouver pa[r] les exemples du Malabar et des diocèses portuga[is] que ce principe est absolument sûr, même au[x] Indes, et je m'en servirai généreusement dans [le] courant de ces articles.

---

(1) Pour saisir la vraie portée de ces discussions, il n'est peut-être pas inutile de rappeler un fait déjà ancien. « En 1836, le P. Joseph Bertrand, S. J., partant pour le Maduré, s'en alla aux Missions étrangères visiter l'abbé J.-A. Dubois. Le célèbre missionnaire, auteur d'un ouvrage sur les mœurs de l'Inde qui fait toujours autorité et qu'on vient de réimprimer en Angleterre, dit au Jésuite : « Mon cher Père, vous allez trouver une foule de choses » qui vous étonneront, vous révolteront, vous paraîtront » contraires à la raison, contraires aux intérêts de la » religion et presque contraires à la foi... Mais, je vous » en prie, gardez-vous bien d'y toucher ; prenez pour » principe, pour règle de conduite, qu'avant d'avoir passé » deux ou trois ans dans la mission vous n'êtes pas » capable de porter un jugement sur les affaires de » l'Inde. » (A. Brou, « *Le péché des missionnaires* », dans les *Etudes*, 20. 6. 07.) Du reste, « l'Inde n'est pas un pays, c'est un monde, le plus compliqué, le plus contradictoire des mondes » ; on croit le connaître et on généralise à plaisir, se préparant des surprises et des déceptions.

(1) Mgr Theotonius-Emmanuel Ribeiro Vieira de Castr[o].
(2) Mgr Antoine-Marie Teixeira.
(3) Le droit de patronat appartenant à la Couronne po[r]tugaise.

Prestige national, intérêts de l'Ordre, considérations sentimentales, le touchent peu.

Voilà donc le procédé belge. Les missionnaires portugais et français ont peur de perdre leurs missions. Quant au missionnaire belge, cela lui est bien égal. Ce n'est pas pour lui un désastre national comme pour les autres. Il n'est pas sentimental. Il n'accuse pas l'Indien d'ingratitude pour vouloir se séparer et se rendre indépendant. Il dit : Tant mieux. Voilà œuvre faite. C'est un diocèse qui tient, une Eglise debout. La mission est œuvre artificielle. Vivez de votre propre vie.

Au contraire, l'Oblat de Marie français avance à pas mesurés. Il veut une proportion fixe de prêtres, comme à Colombo : en chiffres ronds, 100 prêtres européens, 40 religieux indiens et 15 prêtres séculiers indiens (1), et cette proportion doit être maintenue, bien que les catholiques de Ceylan datent du XVe siècle !

Les Missions étrangères de Paris, aux Indes, sont un peu plus généreuses, mais pas jusqu'à la confiance.

Les Jésuites français, comme résultat de la récente campagne et sur les instances du délégué apostolique, ont créé un diocèse indien à Tuticorin, sous un évêque jésuite indien (2), mais ils ne veulent pas que le principe se discute en public de peur de tourner la tête aux Indiens...

Le mélange des motifs semble inextricable, mais il ne l'est pas. Certains, comme les Portugais, gardent les missions indéfiniment pour leur prestige national, et ils ne s'en cachent pas. Leurs missions étaient prêtes il y a plus d'un siècle à être gouvernées par des Indiens, comme diocèses indépendants, n'ayant besoin ni de l'argent ni des hommes de l'Europe, mais elles doivent rester sous tutelle européenne, parce que les Européens y tiennent par intérêt politique.

D'autres, comme les Oblats de Marie de Ceylan, les Capucins italiens d'Agra et beaucoup de religieuses, tiennent à leurs missions dans l'intérêt de leur Ordre et refusent d'abandonner leur tutelle bien que des parties de leurs missions soient prêtes à être constituées en diocèses indiens.

D'autres, enfin, sont atteints de la marotte de « l'orgueil indien » et refusent de hâter les vues et

(1) Le *Catholic Directory* de 1926 indique 100 Pères Oblats, dont 29 originaires de Ceylan, et 22 prêtres séculiers, dont 21 de Ceylan et 1 d'Europe. Les catholiques sont au nombre de 275 441.

(2) Le diocèse de Tuticorin a été érigé le 11. 6. 1923 et confié au clergé séculier, qui compte 27 prêtres et 26 séminaristes, pour une population de 70 252 catholiques. Il y a, de plus, 6 églises exemptes placées sous la juridiction de l'évêque de Meliapour, et un Père Jésuite, le P. J.-L. Miranda, directeur à Tuticorin du collège Saint-Xavier.

Mgr François-Tiburce Roche, né à Tuticorin le 14. 4. 1879, appartient à la caste des Paravers, qui fut convertie par saint François-Xavier. Il fit ses études à Colombo et à Trichinopoly, entra chez les Jésuites le 6. 2. 98, fut ordonné prêtre le 2. 10. 10. Curé de la cathédrale de Trichinopoly pendant douze ans, il fut élu 1er évêque du nouveau diocèse le 12. 6. 23, sacré à Tuticorin par Mgr Faisandier le 23. 7. 23.

Le territoire de Tuticorin a été évangélisé de 1542 à 1780 par les Jésuites portugais, de 1780 à 1838 par le clergé séculier indien, de 1838 à 1923 par les Jésuites de la province de Toulouse. Mgr Roche a dans son diocèse deux frères prêtres séculiers, les abbés Gaspar Roche, curé de Idindagarai, et Joseph Roche, secrétaire de l'évêché. Il a assisté à la Semaine de missiologie de Louvain du 26 au 28 août 1925.

les désirs du Saint-Siège parce qu'ils connaissent trop bien les... défauts de leurs ouailles (1).

Et les ouailles connaissent très bien les vues de leurs pasteurs. Il y a quelques années, un journal

(1) Le chanoine Joly, répondant à l'objection classique des missionnaires européens en Orient, « Le grand obstacle aux vocations indigènes est l'orgueil », écrit (*Le christianisme et l'Extrême-Orient*, t. 1er, p. 360) : « Quand cette objection serait vraie de tous points, il faudrait passer outre et résolument. » Et il cite à l'appui la conduite des Apôtres avec les Grecs et les païens des premiers siècles.

Les missionnaires, spécialement au XVIIe siècle, ont cependant essayé de « faire en Chine ce qu'y eussent fait les Apôtres s'ils y étaient venus ». Internés à Canton en 1667 à la suite d'une persécution, des Jésuites discutent la question du clergé indigène ; reproduisons un extrait du rapport rédigé à la suite de cette réunion par le P. de Rougemont :

« On dira que les Chinois sont vicieux, sans fermeté, sans constance. Comme si les Crétois étaient des saints ! On sait le témoignage que leur rend l'Apôtre (*mendaces, malae bestiae, ventres pigri : Tit.* 1, 12). Est-ce que les Ethiopiens sont fermes, et les Indiens constants ? Chez les Européens, que d'orgueilleux, que d'impies, de voluptueux ! Cela n'empêche qu'il n'y ait en Europe de saints et immaculés prêtres. Du reste, cette dernière persécution a montré que beaucoup de Chinois savent être forts, constants, plus qu'on ne l'espérait.

» Mais, dira quelqu'un, *l'autorité* périra ? Quelle autorité, l'autorité de qui ? Notre autorité privée à nous ? Que notre autorité diminue..., qu'elle s'amoindrisse, et, si Dieu le veut, qu'elle périsse... ! L'autorité du sacerdoce ? Nous craignons que ces prêtres chinois, par leur incontinence, leur cupidité, ou autres vices de même genre, ne se pervertissent et ne déshonorent le nom de Dieu ? Péril très grave, mais, Dieu aidant, nous y veillerons. »

Quelques années après, en 1676, nouveau mémoire du P. Verbiest, vice-provincial. Cette fois, il s'agit surtout du recrutement de la Compagnie : l'élite des étudiants fournirait le clergé indigène : « Il serait facile au missionnaire d'avoir avec ces jeunes gens de fréquents rapports et, parmi un si grand nombre d'étudiants répartis entre nos résidences, d'en choisir quelques-uns propres à notre Institut qui, devenus Jésuites, nous seraient d'un grand secours. Après quelques années, la Chine s'étonnerait d'être devenue tout entière chrétienne. »

« Plût à Dieu, s'écrie l'auteur d'un rapport envoyé au Pape en 1695, qu'au Japon, à l'heure qu'il est, il y eût de nombreux prêtres japonais. Qu'on n'objecte pas les défauts des Chinois... L'orgueil des Grecs, cet orgueil qui devait faire éclore tant d'hérésies, le mépris dont ils enveloppaient l'Apôtre, n'ont pas empêché saint Paul de créer des prêtres grecs. Les Chinois ne sont pas des barbares comme les Brésiliens [du XVIIe siècle] ; ils ont une civilisation, et qui vaut celle des Grecs et des Romains. Il y a chez eux une antique littérature et des intelligences aiguisées. Il est vrai, trois Chinois viennent d'être admis au sacerdoce, et déjà l'un d'eux a donné un grand scandale. Mais il y a eu un traître parmi les Apôtres, et un hérétique parmi les premiers diacres, et de mauvais prêtres parmi ceux qu'avait consacrés saint Paul. Après tout, en général, le Chinois a cela de bon qu'il tient à sa réputation, à la décence au moins extérieure. Les curés de campagne, en Europe, manquent trop souvent de dignité. C'est le contraire ici qui est à craindre. Le prêtre chinois sera plutôt exposé à pécher par fierté. Donc, *dum lucem habemus operemur bonum.* Profitons de la paix qui nous est donnée. La nuit viendra où nous ne pourrons plus travailler librement. Multiplions les chrétiens : une masse compacte résistera mieux aux épreuves. »

On comprend pourtant les hésitations des évêques missionnaires devant les graves défauts du caractère indigène. Avoir fondé des Eglises à ses risques et périls, donné des vies d'hommes pour les faire grandir, et s'exposer ensuite à user le meilleur de ses forces en luttes domestiques sans profit et sans grandeur ! Les

catholique indien publia les recommandations faites par l'Ordre religieux des Carmes à ses jeunes missionnaires pour les mettre en garde contre la fourberie indienne. Chaque missionnaire, en arrivant aux Indes, recevait les recommandations imprimées, et elles tombèrent aux mains des laïcs. Il ne faut pas demander ce qui reste de l'influence de ces missionnaires après cela.

UN CONFLIT D'IDÉES

« La marotte de l'orgueil indien. »

Mais reprenons la marotte de l'orgueil indien, car elle est responsable d'un second conflit d'idées entre les Belges et les Français.

On sait bien que le christianisme n'a pas encore effleuré les trois religions organisées de l'Inde : l'hindouisme, le bouddhisme et le mahométanisme. Les classes intellectuelles, pour des raisons diverses, ne se sont pas rendues à l'évidence du christianisme. Pour faire une première percée, les Jésuites belges, notamment le P. Gille et le P. Dandoy (1), fondèrent une revue dans le but de trouver une base commune à la pensée hindoue et à la pensée chrétienne, en choisissant dans les écoles de la pensée hindoue telles et telles thèses fondamentales qui conduisent droit au christianisme (1).

Les missionnaires européens contre la revue belge « The Light of the East ».

Favorisée d'abord par les missionnaires français, la revue subit bientôt une opposition déterminée de leur part, et le P. Gille m'a cité la lettre d'un missionnaire français influent de Trichinopoly au

---

missionnaires européens n'avaient peut-être pas tort de redouter la multiplication trop rapide, dans leurs fondations, des éléments de contradiction.

Au siècle précédent, les Jésuites du Japon, et surtout le visiteur Alexandre Valignani, avaient fait de leur mieux pour assurer à leur fondation un clergé indigène. Ils réclamaient un évêque ; ils avaient des séminaires. Mais que sera le futur clergé japonais ? « Le provincial, P. Cabral, constatant que l'indigène était d'un orgueil bien au-dessus de la moyenne et porté aux coteries, voulait qu'on le maintînt dans une situation inférieure. Déjà vingt-six avaient été reçus dans la Compagnie, presque tous avec l'espérance d'arriver un jour au sacerdoce. Il voulut réduire leurs études à une sorte de minimum, ce qu'il fallait pour être missionnaire en second. Valignani désapprouva cette défiance. Les Japonais admis à la vie religieuse avaient donné assez de preuves de leurs vertus, y compris l'humilité. Ils seraient donc, en tout, mis sur le même pied que les Européens, feraient les mêmes études, recevraient la même formation. Seulement, on exigerait d'eux [ce qui devait diminuer leur nombre et prolonger leur temps de préparation] d'assez longues épreuves. Cabral ne se rendant pas fut envoyé aux Indes, en 1580. » Mais en 1614, l'évêque étant mort et le clergé japonais des paroisses, en l'absence d'un chapitre, ayant supplié le provincial des Jésuites, le P. Valentin Carvalho, d'administrer le diocèse comme vicaire, il suffit, quelques mois plus tard, de religieux étrangers pour circonvenir les prêtres japonais : ils prétendent déposer le vicaire, lancent un mandement contre lui. « Ce ne fut qu'une surprise, et ce schisme ridicule s'éteignit presque aussitôt. Mais c'en est assez pour montrer que l'Eglise japonaise n'était pas mûre encore pour l'autonomie. »

Un excellent article, « Clergé indigène », publié par le *Bulletin salésien* de mai 1926, rappelle la difficulté traditionnelle : Le clergé indigène atteindra-t-il ce minimum de vertu sacerdotale requis par sa fonction, et tout particulièrement les honneurs et la situation de pasteur ne gonfleront-ils pas son âme d'un orgueil ingénu ? Puis il répond très sagement : « Si l'on attend de ce premier clergé indigène les vertus et la hauteur morale de nos meilleurs clergés d'Occident, on raisonne avec autant de sens que lorsqu'on demande à ces esprits, sortis d'hier de leur torpeur intellectuelle, de disserter avec une précision impeccable sur les rapports des trois personnes de la Trinité Sainte. *Natura non facit saltus :* la nature ne procède pas par bonds, dit le vieil adage latin. Ce n'est que petit à petit, avec le temps et la patience, que, dans son ensemble, nous verrons ce clergé s'élever à ces hautes vertus qui honorent nos clergés d'Occident. »

(1) Le P. Georges Dandoy, directeur du *Light of the East*, a pris la succession du P. Gille à la cathédrale de Calcutta.

(1) La tentative n'est pas nouvelle. Voici ce qu'en écrivait, le 20. 6. 07, dans les *Etudes*, le P. Brou : « Tant que les missionnaires ne furent en face que des castes inférieures, ils n'eurent à combattre qu'un hindouisme de bas étage, pur polythéisme artificiellement rattaché aux systèmes brahmaniques. Dès qu'ils voulurent aborder les castes dirigeantes, l'horizon s'élargit et se compliqua. Ils découvrirent entre la foi chrétienne et les dogmes indigènes des analogies curieuses. Ils purent se demander s'il n'y aurait pas là, pour eux, un point d'appui. A coup sûr, les conditions devenaient assez différentes de celles où s'exerçait l'apostolat ancien.

» Pour les lettrés grecs et romains, le polythéisme n'était plus qu'une formule archéologique. Rien ne le remplaçait dans les âmes qu'une idée assez imprécise de la divinité et une multitude de problèmes sans solution ferme. La solution, le christianisme la donnait. Il éveillait au cœur des besoins inconscients, il ouvrait des perspectives infinies. Sans doute, il devait y avoir lutte doctrinale et lutte sanglante. Mais enfin, les prédicateurs de Jésus crucifié avaient devant eux des êtres libres, nobles, vraiment humains, capables d'indépendance, même au sein de la servitude, mais surtout des êtres affamés de divin, et que n'avaient pas encore blasés les mysticismes morbides venus d'Asie.

» L'Inde, elle, connaissait ce mysticisme. Sous son polythéisme pullulant, elle concevait une divinité mêlée au monde, fondue dans le monde, indistincte du monde. Saint Paul disant aux Athéniens : « Dieu ! mais nous » vivons en lui, nous existons en lui », éveillait chez beaucoup une pensée neuve, qui immédiatement comblait un vide, le vide de Dieu. Un brahme eût répondu : « Nous connaissons cela. » Et il eût apporté de l'unité, de l'éternité, de l'immensité, de l'aséité divine, des formules heureuses, imagées, vivantes. Et de même pour la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption. Ces mystères faisaient rire le Grec frivole ; mais le Grec penseur y trouvait des abîmes de profondeur. Le brahme pouvait toujours dire : « Nous avons cela, nous avons mieux » que cela. » Aucune difficulté à admettre les miracles de la Bible. Vichnou en a fait bien d'autres. Les miracles ? Mais les livres sacrés de l'Inde en sont bourrés, et tous les jours il s'en fait de nouveaux dans les temples. Le baptême, l'Extrême-Onction, l'Eucharistie, la confession, tous les sacrements, une foule de rites chrétiens ont leur analogue chez les Indiens. Les mérites de la pénitence, les mortifications de la chair, le dogme des peines et des récompenses ? Rien de nouveau en tout cela : les ascètes hindous laissent même bien loin derrière eux, par l'extravagance de leurs macérations, les plus effrayants solitaires chrétiens.

» Et partout, l'apôtre se trouvera en face de ressemblances qui le séduiront au premier abord, sur lesquelles il essayera de s'appuyer, et qui finiront par se retourner contre lui. Il ne bâtit pas son édifice sur un terrain neuf, mais au milieu de débris antérieurs, parmi lesquels il faut choisir, entre lesquels il risque fort de se tromper. Et le voilà occupé à distinguer des notions subtiles, exposé à voir du monothéisme là où se cache une théorie panthéistique, obligé d'arrêter le docteur indigène qui déjà des analogies de formes conclut à une identité de fond, entravé à chaque instant par des malentendus à dissiper. La difficulté était moins grande, bien entendu, à mesure qu'on descendait l'échelle des castes, mais elle se présentait dans toute sa force dès qu'on entrait en relation avec les brahmes. »

Le P. Gille, dans son livre, décrit l'impression que lui fit l'activité des Sœurs indiennes dans les « diocèses indiens », et la pénible stagnation dans les « diocèses européens ». Il cite le cas du diocèse de Changanachery, où il y a trois Ordres de religieuses travaillant à l'éducation des jeunes filles, comptant 300 membres et occupant 50 couvents et écoles de hautes études ou d'études secondaires. Les Religieuses de l'Adoration furent fondées par l'évêque indien en 1918, et, en 1924, elles comptaient déjà 8 maisons et 1 noviciat avec 42 novices. Ces mêmes religieuses viennent de finir un grand institut pour jeunes filles à Changanachery, qui compte déjà 600 élèves. Et comme l'Ordre est trop jeune pour que les religieuses aient eu le temps de passer leurs examens pour l'enseignement, les classes sont données par des hommes, et les jeunes religieuses suivent leurs cours avec les autres filles. Voilà ce que les Indiennes savent faire, mais pour un pareil esprit d'entreprise il faut qu'elles soient chez elles. Elles ne le feraient jamais sous des missionnaires européens. D'ailleurs, ceux-ci ne le permettraient pas de peur que les pauvres religieuses ne soient perdues d'orgueil.

Succès d'un évêque indien dans son diocèse.

Dans le diocèse indien de Kottayam, le P. Gille a montré un évêque indien à l'œuvre (1). Mais je préfère lui laisser la parole en la traduisant. Après avoir décrit le travail de Mgr Mar Alexandre Chulaparambil pour la conversion des schismatiques Jacobites, il continue : « Le jour où j'étais à Kottayam, Mar Thomas, le prélat des schismatiques, célébrait son jubilé de prêtrise. Quelque vingt mille étrangers, sous la conduite de deux évêques suffragants, s'étaient rendus à Kottayam pour fêter leur pasteur et marchaient par les rues, en procession avec bannières, parasols en soie et bâtons d'argent, remplissant l'air de chants et de rires. C'est alors que je fus témoin d'un incident que je n'oublierai jamais. J'étais en auto avec l'évêque catholique, Mar Alexandre, quand tout à coup nous buttons droit dans une de ces processions. Après un moment d'hésitation, le chauffeur tourna la roue et roula sa voiture dans un pré adjacent. Je m'attendais à ce que cette foule de schismatiques passerait en jetant des regards acides sur l'évêque catholique, à la manière des schismatiques dans le monde entier, quand les hommes marchant en tête arrêtèrent la foule, firent signe à la fanfare de faire silence, et, d'une voix de stentor, crièrent *Three cheers for Mar Alexandre*. Des milliers de schismatiques répétèrent l'acclamation tout le long de la route en l'honneur de l'évêque catholique.

» Mais il y eut mieux encore l'après-midi. Le prélat jubilaire, assisté de ses deux suffragants et assis dans un landau richement orné, devait se rendre, accompagné de la foule, de l'église à l'école pour la réception du soir, et passer devant le palais de l'évêque catholique, où Mgr Alexandre, avec quelques membres de son clergé, se trouvait à la fenêtre pour regarder la parade. Quand le landau avec les trois évêques mitrés parvint devant la porte de l'évêque catholique, des centaines de mains se levèrent, faisant signe au cocher d'arrêter, et des hommes se jetèrent à la tête des chevaux. Une seconde fois, une foule de schismatiques acclamèrent l'évêque catholique. Le tribut était spontané, car les évêques schismatiques se regardaient avec étonnement, et l'évêque anglican, un Anglais, qui suivait dans une autre voiture, regardait comme pour faire semblant de rien.

» Je n'aurais pu décrire mes sentiments à ce moment-là. Ils étaient chargés de dynamite. J'avais des sensations d'explosion. Tout ce que j'avais entendu pendant une campagne de huit ans, sur l'incapacité des Indiens de gouverner leurs propres diocèses, montait à ma gorge. Dans toute l'histoire des missions des Indes, pourrait-on citer un seul évêque européen ayant reçu pareils hommages ? Et voilà cet évêque indien — cette foule de schismatiques ! Je ne pouvais embrasser Mgr Alexandre, mais je m'enfuis dans ma chambre, me jetai sur mon lit et... suçai un caramel... »

Il faut remettre aux indigènes les paroisses catholiques, réserver les contrées vierges aux Européens.

Le livre du P. Gille est en anglais, et il fut dénoncé à Rome par les missionnaires européens parce qu'il exaltait trop les Indiens aux dépens des Européens.

Rome a lu le livre et n'a rien dit.

J'aurais encore bien des choses à dire sur le traitement des religieuses indiennes par leurs sœurs européennes, ou celui de certaines Congrégations indiennes de religieux par les missionnaires européens, entre autres l'histoire pathétique des Frères de Saint-Joseph, une Congrégation tamoule de Frères de la Doctrine chrétienne travaillant dans le diocèse de Jaffna, sous les Oblats de Marie, mais ces chapitres-là peuvent attendre que la thèse principale ait atteint les oreilles du grand public.

Est-ce à dire que les missionnaires européens doivent quitter l'Inde ? A Dieu ne plaise. On ne les remplacerait pas de sitôt comme pionniers, bien qu'ils eussent dû être remplacés il y a longtemps comme curés de campagne.

L'Inde, un pays presque aussi grand que l'Europe, n'a que trente-quatre diocèses, et des diocèses aux dimensions absurdes. Ils devraient être divisés et subdivisés, les parties catholiques étant remises au clergé séculier indien, et les parties vierges étant réservées aux Européens pour le travail que les Pontifes et l'intérêt de l'Eglise leur assignent.

Mais c'est chose pitoyable d'entendre les autorités missionnaires déclarer qu'elles n'attendent que l'ordre des Pontifes, et de savoir que, quand le délégué, Mgr Zaleski, donna ordre à un diocèse de se diviser et de donner une partie au clergé indien, les missionnaires européens lui opposèrent la menace de partir tous en Australie si l'ordre était exécuté.

[25. 12. 25.]

•••

Conclusion de l'auteur anonyme, et réponse aux contradicteurs.

Mon premier article demande une conclusion. La voici :

La première réflexion qu'il importe de faire sur cette étude concerne la réflexion qu'il ne faut pas faire : Pourquoi laver ce linge en public ? D'abord parce qu'il est impossible de le laver en privé. Voilà quatre siècles que les missionnaires se sont sacrifiés à leur idéal et que les organisations auxquelles ils appartiennent se sont abritées derrière le silence du public, la prudence et le tact de Rome, pour perpétuer un état de choses qui n'est nullement néces-

(1) Né à Cumarakam le 14. 10. 77, prêtre le 22. 12. 06, élu évêque titulaire de Busiris le 16. 7. 14 et vicaire apostolique de Kottayam, Mgr Alexandre Chulaparambil a été sacré à Kandy par Mgr Zaleski le 1. 11. 14 et est devenu le 21. 12. 23 le premier évêque de Kottayam.

saire. Il n'a besoin que de ventilation pour se dissiper. Les autorités missionnaires continuent à crier en Europe : « La moisson est mûre, les travailleurs manquent », quand ils pourraient trouver les travailleurs sur place dans plus de la moitié des missions. Il est bon que l'Europe catholique sache que seuls ceux qui font œuvre de pionniers dans les missions devraient avoir le droit de recruter des sujets ici. Il n'y a pas longtemps un Abbé Trappiste de Chine écrivait dans une revue française : « Si vous n'envoyez pas plus de prêtres de France, nous serons bien forcés de recruter des sujets sur place. » Cela paraît le grand malheur pour ce nationaliste, mais, Rome ayant trop de tact pour imposer ses vues, les catholiques ont le droit d'exiger que ce jeu-là cesse.

Mais, me demandera-t-on, comment s'y prendre pour le faire cesser ? Il y a un moyen simple et infaillible, et il est entre les mains des laïcs. Les revenus de la Propagation de la Foi sont actuellement distribués en proportion des œuvres que chaque mission peut montrer. Que ces revenus soient distribués pendant vingt ans d'après le nombre de prêtres séculiers natifs que chaque mission possède, et je vous garantis que ce nombre sera triplé dans vingt ans.

Prenons un exemple sur le vif. Une grande mission française comptant 200 prêtres, près de 300 000 catholiques datant du XVe siècle, reçut l'an passé mille livres sterling (110 000 francs) de la Propagation de la Foi. Cette mission avait, en 1886, treize prêtres séculiers indigènes et n'en avait que dix-sept en 1924, une augmentation de quatre en 38 ans. Mais les séminaristes qui refusent d'entrer dans l'Ordre religieux de cette mission sont expulsés. De plus, cette mission a assez de revenus pour envoyer de l'argent en Europe, grâce à la dîme prélevée sur les pêcheurs catholiques de la côte et grâce à un pèlerinage fameux qui produit environ 2 000 livres sterling par an. Le progrès de cette mission est insignifiant, car les missionnaires européens sont harassés par le ministère parmi les catholiques et n'ont guère le temps de s'occuper beaucoup des païens. Cette mission-là, je le maintiens, n'a aucun droit aux revenus de la Propagation de la Foi aussi longtemps qu'elle ne multiplie pas son clergé séculier et ne divise pas son immense territoire en leur faveur, de façon à pouvoir consacrer son personnel européen au vrai travail de l'extension de la foi. Ce n'est pas une mission, c'est, pour emprunter l'expression que le P. Gille lui a consacrée, une colonie ecclésiastique.

Une autre réflexion qu'il importe de faire, c'est qu'il ne faut pas rendre les évêques responsables de cet état de choses. Aux Indes, ils ont souffert pour la cause plus que quiconque ; quant à la Chine, un missionnaire de là-bas me confia l'autre jour l'information que « nous mettons toujours des saints comme évêques et des malins comme supérieurs des missions ». Ceci ne pourrait pas se dire des Indes, et il est bon de se rappeler le cas de l'évêque capucin italien Mgr Gentili, qui bâtit deux Séminaires, l'un pour le clergé séculier, l'autre pour le clergé régulier du pays, et, comme son clergé européen refusait de coopérer, Mgr Gentili envoya deux jeunes gens au Séminaire de Kandy dans l'espoir d'avoir, après dix ans, deux prêtres pour diriger les deux établissements.

J'ai cité d'autres exemples d'évêques aux Indes qui ont lutté contre leur entourage pour établir un clergé séculier. Cette lutte finit par la folie dans un cas, et, dans d'autres cas, le prélat dut abandonner son siège épiscopal et quitter le pays. Ils méritent tous nos hommages et c'est de leur exemple que plus d'un prêtre s'est nourri pour sacrifier ses intérêts personnels à la grande cause.

Et remarquons à ce propos une étrange coïncidence. Deux missionnaires, tous deux religieux, Européens et journalistes, défendant les principes du *Maximum illud* du pape Benoît XV, l'un en Chine (1), l'autre aux Indes (2), sont tous les deux adroitement mis à la porte de leurs missions par l'influence française. Rome, évidemment, est traitée avec grand respect, et ses principes sont hautement loués, mais gare au petit être qui les défend sur place. On lui dit carrément qu'il n'est pas le Pape, et on représente, à Rome, que son style est trop mordant et qu'il blesse inutilement les susceptibilités. Rome sait très bien ce qu'il en est ; mais, toujours patiente et tolérante, elle prie les pauvres défenseurs de la grande cause de se tenir à l'écart pour quelque temps dans l'intérêt de la paix, et on se retire. Chose intéressante, un certain nombre de missionnaires français, parmi les jeunes du moins, sont absolument du même avis que le Pape, mais, s'ils expriment leurs opinions un peu trop haut, à moins que ce ne soit dans des termes fort vagues, ils sont rapidement expédiés dans des endroits où le silence est de rigueur, parce que, comme les Anglais le disent si pittoresquement, on s'assied dessus. Je pourrais donner des noms fort intéressants, ou citer leurs lettres de doléances, mais cela les gênerait.

Peu importe, d'ailleurs, les individus, mais c'est fort dommage que les supérieurs d'Ordres français puissent ainsi se mêler des missionnaires belges, et les faire expédier d'un bout du monde à l'autre parce que leurs principes les gênent. Mais voilà, ils sont puissants à Rome.

Mais si les supérieurs français désirent me répondre, je les prie de ne plus employer le genre sentimental qui leur a servi naguère en réponse aux récriminations des laïcs ou de prêtres séculiers non missionnaires : sueur et sang des missionnaires, attaqués dans leurs œuvres les plus chères et en appelant à Dieu, etc., etc. Je crois que j'exprime les sentiments de la plupart de mes collègues dans les missions, même des Français, au moins des plus jeunes, qui n'ont pas encore subi l'influence des préjugés de race des anciens, que c'est nous qui commençons à être fatigués de cette situation fausse, que c'est nous qui protestons contre cette agaçante supériorité de race, qui humilie nos frères dans le sacerdoce, indiens ou chinois.

Nous réclamons pour eux non seulement la charité, mais la justice.

On a tant vanté la magnanimité du don récent de deux vicariats chinois à des vicaires apostoliques chinois, mais chaque prêtre européen en Chine se sent humilié du don qu'on a fait à l'un d'eux. Pas un Européen ne l'aurait accepté : un lopin de terre aride sans aucun espoir de développements chrétiens.

Ce n'est pas loyal ; ce n'est pas catholique.

Ce que nous devons donner aux prêtres indiens et chinois, ce sont les plus belles parties de nos missions où le christianisme fleurit, et ce sont les terres

(1) Le R. P. Vincent Lebbe, C. M., d'origine belge, mais de la province française. Le P. Lebbe est connu de tous les auditeurs des Semaines sociales. A la Semaine de missiologie de Louvain (26-28. 8. 25), il a parlé des aspirations chinoises. M. l'abbé Louis Picard lui consacre, dans l'*Effort* du 14. 3. 26, un article de chaude sympathie « en cette grande circonstance de votre vie » où l'encyclique *Rerum Ecclesiae* vient consacrer les « idées qui vous sont chères ».

(2) Le R. P. A. Gille, S. J., de la province belge.

ges que nous devons garder pour nous-mêmes. La vocation des missionnaires est si belle, c'est elle sème pour ne pas récolter, et laisse à d'autres fruits de ses labeurs. Mais nos supérieurs succombent aux petites mesquineries de race, répètent satiété qu'ils représentent Dieu, et imposent le nce à leurs sujets qui oseraient récriminer.

ous savons que la plupart des religieuses japoses meurent de phtisie dans les couvents, par suite traitement qu'elles reçoivent de leurs Sœurs européennes, et nous ne pouvons rien dire.

ous savons que de jeunes prêtres indiens se gent le cœur de désespoir — le P. Gille en a sauvé s d'un, — par suite des humiliations qu'ils ont ssuyer de la part des supérieurs européens, et nous pouvons rien dire.

lais combien de temps cela va-t-il encore durer ? là quatre siècles que nous répandons notre sang et sueurs pour fonder des Eglises, et comme résultat us ne pouvons montrer qu'un seul diocèse indien s tout l'Orient, fondé seulement, il y a trois ans, mme résultat « du style mordant du P. Gille ». t-on toujours refuser ou décourager les vocations ales, humilier et agacer le petit clergé que nous sentons à avoir ?

C'est un peu trop demander à la nature humaine, me européenne...

e conclus en émettant un vœu, le vœu de tout qu'il y a d'indien dans les missions des Indes. fléau des éléments indiens dans ces missions, c'est r isolement du Vatican. Ils y sont inconnus. Leurs res doivent passer par les supérieurs européens s peine de rester sans réponse. Nous avons des égués, il est vrai, mais la plupart ne restent pas ez longtemps pour apprendre une langue, ou se aire de leurs préjugés contre les Indiens. L'un ux a même déclaré que les Indiens étaient des fants, qu'il fallait les laisser parler et que tout se lerait de soi-même. Il ne régla pas grand'chose. visiteur apostolique, Mgr Lépicier, qui fait le tour Indes en ce moment, est un homme exceptionnel, is que peut-il faire en si peu de temps contre les éjugés de race ? Les diocèses portugais échappent sa juridiction, et il doit secouer dans un diocèse notions qu'il a ramassées dans un autre. Dans le d de l'Inde, des délégations laïques firent des orts pour le voir seul, mais durent les abandonner l'évêque ou le supérieur local ne quittèrent pas le iteur d'un instant pour écouter ce qu'on lui disait.

Le seul remède est un Collège indien à Rome sous eil vigilant du Vatican, un collège d'études orienes dont les élèves pourraient suivre au Collège égorien les cours de philosophie ou de théologie dont le recteur représenterait les intérêts indiens Vatican pour les défendre. On trouverait bien vite s évêques. On pourrait et on devrait créer douze êchés indiens au plus vite, mais parmi les 000 prêtres indiens on fait croire à Rome que pas seul n'est digne de porter la mitre. Je me fais t de donner cinquante noms de prêtres indiens i porteraient la mitre avec autant de distinction e n'importe quel Européen. Mais comment y parnir ? Un Collège indien à Rome offre la meilleure lution à cette difficulté-ci et à plusieurs autres. *deant Consules.*

[29. I. 26.]

***

La vérité ne triomphe jamais sans lutte des réjugés, surtout lorsque ceux-ci sont alliés aux entiments les plus nobles et les plus désintéssés.

La formation des Églises indigènes demandera du temps

Le Bulletin salésien (*mai 1926*) *parle avec autant de zèle apostolique, mais plus de sérénité. Nous en reproduisons les premières et les dernières lignes :*

Battons le fer pendant qu'il est chaud. Voilà environ un mois que l'encyclique *Rerum Ecclesiae* traitant des Missions, des œuvres de Missions et du clergé indigène, est parue ; et le bruit qu'elle a fait, la rumeur d'approbation, de stupeur et d'admiration qu'elle a soulevée ne sont pas encore apaisés. Comment, l'évangélisation du monde n'est pas plus avancée que cela ! Il n'y a pas plus de moissonneurs pour abattre la récolte ! La main-d'œuvre locale est si peu mise à contribution ! Possible que des âmes chrétiennes dressent des obstacles devant une vocation évidente de missionnaire ! On n'en revenait pas. Pour tous les cœurs chrétiens, qui chaque jour murmurent avec élan l'*Adveniat regnum tuum*, ces pages ardentes et attristées du Pontife étaient comme une révélation douloureuse. Et cette illumination soudaine a soulevé au fond des consciences chrétiennes un flot de sentiments et provoqué de mâles résolutions.

Mais combien de temps faudra-t-il pour réaliser les salutaires projets du Souverain Pontife ?

Ce sera long, bien long, ce travail ?

Evidemment. Il demande non seulement des générations, mais des siècles. Raison de plus pour commencer [tout] de suite, et ne pas attendre trop longtemps pour jeter les toutous à l'eau, comme disait le vén. Don Bosco. Si l'on veut que les premiers chefs indigènes des missions aient atteint le degré de développement intellectuel et moral de leurs pères dans la foi, l'entreprise n'aboutira jamais. Il faut faire confiance à ces jeunes chrétientés, et cette confiance non seulement les touchera, mais accroîtra dans leurs chefs, avec le sens des responsabilités, le désir de s'en montrer dignes. C'est le cas ou jamais de répéter le vers du Fabuliste :

Il s'y prit d'abord mal, puis un peu mieux, puis bien.

Les premiers évêques des Gaules n'étaient pas tous des saint Irénée et des saint Hilaire ni des saint Remy et des saint Martin. Une élite émergeait ; mais les autres devaient avoir, nous l'imaginons, beaucoup à conquérir sur le terrain de la doctrine et sur celui de la sainteté. Au moyen âge, c'était déjà bien mieux. Et enfin au XVII[e] siècle, dans la seconde moitié de cet âge brillant, après que le concile de Trente d'un côté, les Messieurs de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare de l'autre, eurent fondé les Grands Séminaires, ce fut parfait. Mais il en avait coulé, de l'eau, sous les ponts de la Seine avant qu'on eût atteint ce point de maturité religieuse !

On raconte dans la vie d'un grand Français, Jacques Cartier, un trait magnifique, digne des sentiments religieux de Christophe Colomb. Il assistait à un service funèbre dans la cathédrale de Saint-Malo, son pays natal. Les strophes du *Dies irae* se succédaient sur leur rythme dolent. Tout à coup une plainte, à laquelle jusque-là il n'avait pas pris garde, lui perça le cœur comme une flèche.

Tantus labor non sit cassus !

Qu'un si grand effort — celui de la Rédemption — ne demeure pas vain !

Jacques Cartier fut soudain pris aux entrailles de l'inutilité de la Rédemption pour un si grand nombre d'infidèles, et il comprit le devoir qui s'impose à tous les disciples du Christ de se faire les collaborateurs de son apostolat. Quelques mois après, il plantait la Croix du Sauveur sur les rives du Saint-Laurent.

Vingt siècles ont passé depuis le drame du Calvaire, et, comme le soulignait ironiquement Jules Lemaître, un peu plus du sixième de notre petit astre est guidé par le symbole de Nicée et le concile de Trente, par la vérité.

Alors, comme disait Mgr de Guébriant, la question qui se pose est brutale : Voulons-nous cesser de convertir les païens et nous en tenir aux quelques millions de néophytes déjà arrachés au paganisme ? Si oui, n'en parlons plus.

Si non, aidons de toutes nos forces les œuvres, les Congrégations, les Sociétés qui travaillent, sous toutes les latitudes, à créer et multiplier le clergé indigène, condition *sine qua non* de l'extension du règne de Dieu en terre infidèle.

ARTICLES REMARQUÉS

L'Encyclopédie par l'image sur la corde de la neutralité

De la *Vie catholique* (6. 2. 26) :

Tout le monde a vu déjà quelqu'un des volumes que la librairie Hachette a lancés depuis peu sous le titre *L'Encyclopédie par l'image*. Leur diffusion est grande, et il n'y a pas lieu d'en être surpris. Les hommes sont de grands enfants, qui n'aiment rien tant que les belles images ; et notre temps surtout, celui de la photographie, des projections, du cinéma, a exaspéré encore, s'il est possible, notre mémoire et notre imagination visuelles. Nous ne vivons plus guère que par les yeux. Il suffit que l'on nous présente un livre bien illustré pour que nous l'aimions.

Nous n'avons rien à dire évidemment de la plupart des volumes de la collection, qui traitent de la T. S. F., de l'aviation, etc. Certains, cependant, nous intéressent davantage parce que leur sujet touche à des questions où de plus hauts problèmes sont engagés.

Selon l'habitude qu'elle a de viser un public très vaste et en dehors de toutes préoccupations religieuses, la librairie Hachette a adopté pour ces volumes une neutralité stricte. *Les Cathédrales*, présentées par M. M. Bayet, forment un excellent volume de vulgarisation (1). La *Jeanne d'Arc* est de M. Feyel, un catholique qui a respecté la loi de neutralité imposée sans dissimuler le caractère de sainteté de son héroïne. En elle, dit-il, les Anglais ont brûlé une sainte. « C'est aujourd'hui la croyance de milliers de consciences religieuses. Mais Jeanne est aussi la fleur de gloire épanouie au trésor de la France. Pour les Français, elle est sacrée. » Tel est le ton. Dans la brochure sur *Paris*, on peut estimer qu'il y a plutôt moins qu'on n'attendrait de place pour les monuments religieux ; mais c'est affaire d'appréciation.

Le grand public, friand de publications de ce genre, a donc été, à juste titre, fortement séduit. Ne faut-il pas regretter, dans ces circonstances, que la brochure récemment publiée sur *Les Races humaines* se soit écartée de la neutralité, à laquelle, à vrai dire, la librairie Hachette ne s'est pas formellement engagée, mais qu'elle a observée jusque-là ?

M. E. Granger, l'auteur de cette brochure, ne semble pas avoir voulu faire œuvre de combat. Il paraît s'être laissé entraîner par les inattentions d'un vulgarisateur qui n'a pas toutes les prudences nécessaires. Ainsi, il n'a pas résisté au désir de nous donner une image du pithécanthrope. C'est un « essai de reconstitution », avoue-t-il ; il ajoutera que les trouvailles relatives à l'homme-singe « sont trop restreintes et trop incomplètes pour donner matière à des conclusions fermes » ; mais il n'en a pas moins affirmé par son image et sa légende que « certains ossements font supposer qu'il a pu exister un être intermédiaire entre les grands singes et l'homme ». M. Granger aurait pu attendre que la science soit arrivée à ces conclusions fermes qu'il ne voit pas encore, pour illustrer sa brochure du pithécanthrope (1).

Il y a plus grave. L'auteur en vient à parler des principales tendances de l'homme, et spécialement des préoccupations religieuses :

« Celles-ci, écrit-il, paraissent s'être imposées assez tard. On ne trouve nulle trace de conception de ce genre dans ce qui nous reste des peuplades paléolithiques. Quant aux peuples vivant présentement sur la terre, il n'en est pas qui n'aient, non pas une religion proprement dite, avec son culte, son sacerdoce, ses mythes complexes, mais tout au moins une croyance vague en des êtres imaginaires : les esprits bons ou mauvais. De là une multitude d'usages, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer et qui se réfèrent aux moyens de se concilier les bons esprits ou de se préserver des mauvais... Même chez les peuples qui se sont donné des religions fondées sur des conceptions plus nobles (christianisme, judaïsme, bouddhisme, etc.), subsistent encore des traces de l'animisme primitif, comme en témoignent les croyances de nos paysans au loup-garou, aux revenants, aux exorcismes, les vertus que l'on attache à la possession de certains fétiches, et la vogue dont jouissent encore les devineresses, les voyantes extra-lucides et autres exploiteurs de la publique crédulité. »

On trouvera qu'une telle page sur les tendances religieuses de l'humanité, car c'est tout ce qu'on en dit, est à la fois peu de chose, et cependant se prononce beaucoup trop. Il est difficile de savoir si M. Granger ne voit pas dans la religion un ensemble de scrupules qui font obstacle au développement de l'intelligence, tout comme un Salomon Reinach dans son *Orpheus*. Du moins y a-t-il beaucoup de chances que les lecteurs pressés pensent que l'essence de la religion est la croyance aux fétiches ou la pratique de cérémonies magiques. M. Granger ne dit pas cela, c'est entendu ; ne le laisse-t-il pas supposer fortement ?

Ailleurs encore, M. Granger s'empare des supputations les plus contestées et les fait siennes avec une innocence qui nous trouble. « Même de nos

(1) *Les Cathédrales françaises*. Un vol. grand in-8° de 64 pages. 3 francs. Hachette. (Les notes sont de la *D. C.*)

(1) Sur la valeur du transformisme, cf. *D. C.*, t. 13, col. 1019-1020 ; t. 14, col. 458-464 ; t. 15, col. 1158, note 3.

s, dit la page 33, la tonte du toupet chez les dhistes, la première communion chez les chré- ne sont qu'une survivance de l'initiation pri- ve. » Vous devinez quelle initiation. Cela res- ole à un blasphème que M. Granger lance à la re.

ne autre page est ornée d'une image assez ter- nte : *Un supplice à Madras.* La légende dit : 'animal ne tue que pressé par la nécessité, il 'ingénie pas à faire souffrir. L'homme se montre, contraire, en mille occasions, *le plus cruel des vivants. On sait, par exemple,* à quels horribles plices furent soumis les chrétiens dans l'Empire ain, *les hérétiques au moyen âge, etc.* » Est-il spensable, dans un opuscule sur *Les races et les étés humaines*, d'émettre cette appréciation phi- phique sur *le plus cruel des êtres vivants?* C'est ne formule aussi grossièrement simpliste que ifice qui consiste à parler des supplices des tiques au moyen âge sous le tableau d'un sup- à Madras. Voulu ou non, c'est fâcheux.

ous ne voulons pas aller plus loin dans notre nen. Ne nous comportons pas comme « le plus l des êtres vivants ». Il nous suffit d'avoir tré que M. Granger a, consciemment ou non, epassé sa neutralité de vulgarisateur. Il ne nous oûte d'ailleurs aucunement de reconnaître qu'une hure de la collection due au même auteur, *La hologie*, souffre moins de critiques. Quelques ases pourraient appeler des réserves, celle-ci par nple : « A mesure que les siècles passaient, le bre des héros se multiplia, de même que l'on plus tard, dans l'Europe chrétienne, se multi- le nombre des saints (p. 51). » La comparaison prend rien. Mais M. Granger a fait un effort ole pour ne pas froisser ses lecteurs. Chacun sait la mythologie grecque n'est pas une histoire ante et que les détails n'ont pas besoin d'en appris à tous : ce n'est pas la faute de l'auteur ; dû s'aventurer sur un terrain scabreux.

ncore devrions-nous conclure qu'il était averti. brochure sur *Les races humaines* que nous avons les yeux porte l'indication : 90e *mille.* Et ce t qu'un chiffre de début. Dans un pays qui reste grande majorité catholique comme la France, on peut prétendre à une pareille diffusion sans indre un grand nombre de foyers chrétiens. Qu'on contente de neutralité ou plutôt qu'on la souffre e que l'ensemble des sujets la laisse inopérante, t un fait qu'il faut bien accepter. Au moins neutralité doit-elle être stricte, attentivement eillée, et même bienveillante. Nous avions le oir de signaler un manquement grave, avec la viction qu'on tiendra compte de notre observa- courtoise. Nous réclamons aussi pour la dignité 'espèce humaine. Est-il vraiment nécessaire d'en- ner, en nos temps de jeunesse criminelle, que mme — j'y reviens — est le plus cruel des vivants? C'est aussi le seul capable de généro- et de pardon. C'est le seul capable de connaître e faire le bien en connaissance de cause. Peut-on ainsi et ravaler l'humanité? Qui ne voit sa place te, en vérité, la fait déesse ou bête. Un peu de osophie, décidément, ne messiérait pas à nos vul- sateurs neutres.

EVARISTE LEGRAND.

.es hommes n'ayant pu guérir la mort, la ère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se dre heureux, de n'y point penser.

PASCAL.

ÉPHÉMÉRIDES

Jeudi 29 avril 1926.

GRANDE-BRETAGNE. — *Westminster :* Sir Henry Slesser, ancien *solicitor-general*, anglo-cathol., proteste, devant la Commiss. de revision du Roman Catholic Relief Act de 1829, contre l'exclusion des cathol. de la charge de grand chancelier.

Samedi 1er mai.

FRANCE. — *Paris :* M. Camille Barrère est élu m. l. de l'Ac. des sc. mor. et pol. en rempl. de Léon Bourgeois, déc. le 29. 9. 25.

ALLEMAGNE. — *Munich :* Mort du prof. Rausenberger, constructeur des « Berthas », âgé de 58 ans.

AUTRICHE. — *Salzbourg :* Inaug. de l'Univ. bénédictine.

ETATS-UNIS. — *Washington :* Accord pour la consolid. de la dette yougoslave.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Les mineurs refusent d'accepter que leurs salaires soient ramenés à ce qu'ils étaient en 1921, le lock-out est décrété ; en vertu de l' « Emergency Powers Act » de 1920, le Gouv. nomme Sir William Mitchell-Thomson commissaire gén. des services d'urgence; le roi proclame le « State of Emergency »; la Confér. des Trade-Unions approuve le principe de la grève par 3 653 000 voix.

INDE. — *Calcutta :* Confér. du Comité réunissant les différentes sectes religieuses hindoues et chargé de rétablir l'harmonie entre elles.

MAROC. — *Oudjda :* Les délégués fr. et esp. remettent aux 3 délégués rifains une note sur l'état des pourparlers ; le délai d'accept. de principe des conditions préal. est reporté au 6 mai.

Dimanche 2 mai.

SAINT-SIÈGE. — Lect. du Décret *de tuto* de béatif. de Jeanne-Antide Thouret, fond. des Sœurs de la Charité de Besançon, et des Décrets sur le martyre d'Emmanuel Ruiz et de ses compagnons, O. M., et sur les miracles pour la béatif. de Bartholomée Capitanio, principale fondatrice de l'Inst. des Sœurs de Charité de Lovere.

FRANCE. — *Bourg :* Congr. de l'Un. dioc. de l'Ain sous la prés. de Mgr Manier ; disc. de MM. Georges Pernot et Charles Jacquier ; vœux pour l'abrog. des lois d'exception.

— *Cognac :* Réun. de l'Un. cath. de la Charente ; disc. du chan. Desgranges, de MM. Victor Robic, Pierre Le Moyne, du gén. de Castelnau et de Mgr Arlet.

— *Lyon :* Congr. région. des Syndicats chrét. du Sud-Est, prés. M. J. Zirnheld : salaires et législ. du travail.

— *Nevers :* 2e Congr. de l'Un. cath. nivernaise ; prirent la parole : le comte de Pardieu, MM. Alexandre Souriac, Xavier de Magallon, R. P. Doncœur et Mgr Chatelus.

— *Paris :* Le Comité nat. des contrib. volont. publie un appel au pays. — Ire sess. de la Féd. soc. (S. F. I. O.) de la Seine : pol. fin., le groupe soc. parlem. et la participation, désignat. des délégués au Congr. nat. de Clermont-Ferrand (23-27 mai).

— *Perpignan :* Réun. de la Féd. cath. du dioc., sous la prés. de Mgr de Carsalade du Pont ; disc. de M. Ybarnégaray.

GRÈCE. — *Athènes :* Départ pour Rome de Mgr Louis Petit, A. A., arch. et délég. apost.

POLOGNE. — *Poznan :* Inaug. de la Foire.

Lundi 3 mai.

FRANCE. — Ouv. de la Ire sess. ord. des conseils gén., retardée par L. 10. 4. 26 (*J. O.*, 11. 4. 26.).

— *Montpellier :* Décl. de l' « Eglise catholique libérale de l'Hérault », assoc. ayant pour but l'exercice et la propag. du cath. libéral (*J. O.*, 14-15. 5. 26).

— *Paris :* Journées sociales féminines (3-5 mai) org. par l'Action sociale de la femme : Comment préparer les jeunes filles à la vie moderne.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Mort du prince Napoléon-Victor-Jérôme Bonaparte, né à Meudon le 18. 7. 62, fils de Joseph-Charles Napoléon, appelé prince Jérôme, et de Marie-Clotilde, princesse de Savoie, marié à Turin le 14. 11. 10 à la princesse Clémentine de Belgique, père de

la princesse Clotilde (née à Bruxelles le 20. 3. 12) et du prince Louis (né à Bruxelles le 23. 1. 14).

ESPAGNE. — *Madrid :* Mort d'Angel Urzaiz, anc. min.

ITALIE. — *Rome :* Le Gouv. décide la créat. d'un ministère des corporations.

TURQUIE. — D. interdisant la consommation du champagne, du whisky et de certains vins étrangers.

Mardi 4 mai.

FRANCE. — M. Jean Durand, min. Int., adresse une circ. aux préfets sur les condit. dans lesquelles doit être célébrée la fête de Jeanne d'Arc le 9 mai ; à Paris, les manifest. et cortèges sur la voie publique sont interdits. — D. (min. Trav. publ.) fixant l'effectif et les allocat. de la mission chargée de la surveill. des constr. navales en Allemagne (*J. O.*, 7. 5. 26). — D. (min. Comm.) portant applic. de L. 4. 4. 26 (taxe à l'exportation) (*J. O.*, 11. et 17-18. 5. 26).

— *Grenoble :* Décl. de l'assoc. de l' « Eglise cath. libérale du départ. de l'Isère » (*J. O.*, 28. 5. 26)

— *Paris :* Congr. intern. de la critique dram. et musicale (4-7 mai), prés. M. Paul Ginisty ; vœu pour la constitution d'une assoc. profession. dans chaque pays.

ALLEMAGNE. — *Reichstag :* La Commiss. jurid. rejette le projet L. sur l'expropr. totale des anc. familles régnantes.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Rupture des négociations entre M. Baldwin et les représent. des Trade-Unions ; la grève générale est déclarée. — Arrestation de M. Shapurji Saklatvala, parsi de Bombay, né à Bombay le 28. 3. 74, fils de Dorabji Saklatvala (marchand à Bombay et à Manchester) et de Jerbai Tata, élevé par les Jésuites de Bombay à St Xavier's High School, puis à St Xavier's College (fac. incorporée à l'Univ. de Bombay : plus de 1 000 étudiants), avec son frère Nowroj (né le 10. 9. 75), entré avec son frère dans la firme Tata Sons ltd., dont il est dir. à Londres et son frère dir. gén., a découvert des mines de charbon et du minerai de fer dans la jungle, puis s'est adonné aux œuvres sociales à Bombay ; laissant Nowroj aux Indes (prés. des filateurs, m. de l'Ass. législ., du Cons. d'adm. du port de Bombay, délég. de l'Inde à la Conf. intern. du trav. à Genève en 1921), il arriva en Angleterre en 1905, se fit inscrire comme avocat à Lincoln's Inn, épousa en 1907 une Anglaise, Miss Sehri Marsh, entra en rapports avec les organ. travaillistes et socialistes, se sépara de l'Independent Labour Party quand celui-ci refusa d'être incorporé à la 3e Intern., devint m. du Parti communiste anglais, et confér. populaire, député de North Battersea le 15. 11. 22, fut battu par M. H. Hogbin le 6. 12. 23 et de nouveau vainqueur de son concurrent le 29. 10. 24. Accusé d'avoir, le 1er mai, incité à Hyde Park les soldats et les marins à la révolte, il ne peut fournir la caution de £ 500 exigée pour sa mise en liberté provis., et est condamné, le 6. 5. 26, à 2 mois de prison.

GRÈCE. — *Athènes :* Le prés. Pangalos ordonne la mise en liberté des 3 colonels condamnés à mort le 13 avril pour la rébellion de Salonique.

SYRIE. — *Beyrouth :* Formation du ministère syrien.

Mercredi 5 mai.

FRANCE. — D. (prés. Cons.) fixant le traitement des aumôniers fonctionn. d'Alsace et de Lorraine (*J. O.*, 11. 5. 26).

— *Paris :* Le romancier Gaston Chérau, né à Niort le 6. 11. 74, est élu m. de l'Ac. Goncourt, en rempl. d'Elémir Bourges, déc. à Paris, le 13. 11. 25. — Verdict de la Cour d'assises dans l'affaire d'assass. des 4 membres des Jeun. patriotes le 23. 4. 25 rue Damrémont. Clerc est condamné à 3 ans de prison et Bernardon acquitté.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le prés. Hindenburg promulgue une ordonnance prescrivant 1° aux missions allem. hors d'Europe et aux missions résidant dans les ports commerciaux européens d'ajouter au drapeau noir, rouge, or, le pavillon de commerce noir, blanc, rouge ; 2° par contre, aux autorités allem. d'ajouter au pavillon de commerce les couloirs noir, rouge, or.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Le baron Rolin-Jacquemyns, min. Int., et M. Carton, min. Colon., donnent leur démission.

BULGARIE. — *Sofia :* Mort de Tzanko Balakof, anc. min. agrarien.

CHINE. — *Shanghaï :* Soun-Chouan-Fang se proclame gouv. de la ville.

LETTONIE. — M. Alberings, chef de l'Union paysanne, forme le nouv. ministère, coalit. de l'Union paysanne et du centre démocr.

— *Riga :* En réponse à une propos. faite par l'U. R. S. S., la Lettonie, l'Esthonie et la Finlande lui adressent un *memorandum* concern. la convention de non agression.

POLOGNE. — *Varsovie :* Démiss. du cabinet Alexandre Skrzynski.

RUSSIE. — *Moscou :* La police polit. fait fusiller MM. Léon Voline, Abraham Tchepelevski et Léon Rabinovitch, commissaires aux Fin., accusés de spéculation sur les devises.

SYRIE. — *Beyrouth :* M. de Jouvenel signe L. créant un registre foncier sur lequel seront inscrites les limites des propriétés, les mutations, modifications et hypothèques.

Jeudi 6 mai.

SAINT-SIÈGE. — Le comte Paolo Manassei di Collestatte, env. extr. et min. plénip. de la Rép. de Saint-Marin, présente à Pie XI ses lettres de créance.

FRANCE. — D. (min. I. P.) rattachant l'école de phys. et de chimie industr. de la Ville de Paris à la fac. des sc. de l'Univ. de Paris (*J. O.*, 12. 5. 26). — Circ. (min. Mar.) relat. aux nouveaux prix de transport des voyag. et de march. sur les chem. de fer (*J. O.*, 9. 5. 26). — Arrêté (min. Trav.) nommant M. Hippolyte Mauger prés. de la Comm. sup. du trav., en rempl. de Jean Amic, déc. le 10. 2. 26 (*J. O.*, 8. 5. 26).

ALLEMAGNE. — *Reichstag :* Rejet, en 2e lect., par 2.. contre 142, du projet L. sur l'expropr. des anc. familles régnantes, qui sera dès lors renvoyé au Gouv.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Démiss. de M. Albert Janssen, min. Fin.

— *Stockel :* Installation du duc de Guise, chef de la maison de France (Bourbon-Orléans).

DANTZIG. — M. Semrau, dép. nationaliste, est élu prés. Volkstag, en rempl. du Dr Treichel, déc. le 1. 4. 26.

ESPAGNE. — *Madrid :* Sign. d'un accord comm. avec l'Allemagne, valable pour 1 an au minimum.

ETATS-UNIS. — *Marquette :* Mort de Mgr Frédéric Ei.., né à Arbach (Trèves) le 20. 1. 43, év. de Sault-Sainte-Marie et Marquette le 7. 6. 99, év. tit. de Bida le 8. 7. 2..

GRANDE-BRETAGNE. — *Buckrose* (Yorkshire) : Elect. du major Lawrence Walter Braithwaite, né en juillet 187., fils du *vicar* de Croydon, off. de marine, conserv., en rempl. du contre-amiral Sir Guy Reginald Archer Gau.. (né en 1869 à Melbourne, fils d'un magistrat d'Australie, frère du vice-amiral Sir Ernest Frederick Augustus, commande le *Swift* en 1897 durant l'insurrection des Philippines, le consulat d'Apia, Samoa, pendant la rébellion de 1899, le *Vengeance* durant la guerre russo-japon., attaché naval à Washington, retiré en 1918, député cons. depuis 1922), démiss. Le cand. libéral, Sir Harry Calvert William Verney, 4e baronet, secr. et gendre de Lord Elvin, secr. parlem. pour l'Irlande, puis au min. de l'Agr., est battu ainsi que M. Laycock, trav., qui, ne pouvant obtenir le 8e des votes, perd les £ 150 de garantie.

ITALIE. — *Rome :* D. royal rel. aux nouvelles règles pour l'inscription des avocats dans l'ordre du barreau. — Décret-loi concernant l'unification du service d'émission des billets de banque.

MAROC. — *Oudjda :* Si Mohammed Azerkane et Haddou, délégués d'Abd-el-Krim, refusent les condit. de paix posées par les alliés ; les négociations sont rompues.

PAYS-BAS. — Le jonkheer Octave van Nispen tot Sevenaer, min. près le St-Siège, reçoit avis du rejet des crédits nécess. à la légation auprès du Vatican.

SUISSE. — *Genève :* M. Gustave Ador donne sa démiss. de prés. de la Commiss. prépar. de la Conf. écon. intern. pour raison de santé.

Vendredi 7 mai.

FRANCE. — *Paris :* Sign. d'un accord sur le nouveau régime de l'aviation allem. entre la Conf. des ambass. et le Gouv. allem., d'une convent. sur la navig. aérienne comm. entre la Belgique et l'Allemagne et d'une convention sur la navig. aérienne entre la France et l'Allemagne. — Le *Journal Officiel* publie l'accord conclu par lettre

angées les 28. 5 et 30. 11. 25 entre MM. Prum et
llard sur l'applic. de la convent. franco-luxembour-
ise du 4. 1. 23 rel. à l'assistance. — D. (min. Comm.)
nt le montant des taxes à percevoir pour les mandats-
te échangés entre la France et la Grande-Bretagne,
lande, div. colonies angl., les Etats-Unis, l'Inde, le
nada, Malte, la Nouvelle-Zélande et Costa-Rica (*J. O.*,
5. 26). — D. (min. I. P.) rattachant l'Inst. du cancer
a fac. de méd. de l'Un. de Paris (*J. O.*, 12. 5. 26). —
(min. I. P.) appr. la créat. d'un Inst. d'ét. anglaises et
t. nord-améric. à la fac. des lett. de l'Un. de Paris
O., 12. 5. 26).

— *Cap Martin* : Mort du poète et romanc. Mme Louis
rn, en littérature Maria Star.

— *Grenoble* : Mort du chan. Paul France, né au Grand-
mps le 14. 6. 56, fond. de la *Croix de l'Isère* le
12. 88.

— *Paris* : Au Trocadéro, soirée de gala, sous la prés.
card. Dubois, organ. au bénéfice de l'Inst. cath. à
cc. de son cinquantenaire et de la Caisse d'aide aux
idiants pauvres ; M. Lamoureux avait interdit, le 6 mai,
8 artistes de la Comédie-Française de prêter leur con-
urs à cette fête ; protest. du card. Dubois le 7 mai et
M. Georges Le Roy, sociét., le 8 mai ; rép. de
Lamoureux au card. Dubois le 8 mai. — Const. d'un
mité cath. en vue d'aider la « Tutélaire », ass. gén.
protect. de l'enfance.

ALLEMAGNE. — *Breslau* : Manifestat. contre le D. relat.
drapeau national.

— *Dusseldorf* : Constitut. des *Vereinigte Stahlwerke*,
groupement industr. le plus puissant d'Europe ; il sera
nin. par un cons. de surveillance de 30 membres, prés.
Fritz Thyssen (2e fils d'August Thyssen [*D. C.*, t. 15,
6] ; le fils aîné, August, a dû être depuis des années
rté de la firme et de la famille), et par un Comité de
ect. de 12 à 15 pers., sous la prés. du Dr Albert Voegler
le 5. 2. 77 à Borbeck).

HONGRIE. — *Budapest* : Début du procès des falsif. des
lets de banque fr. ; 24 accusés, dont 10 sont arrêtés
1 sous surveill. à domicile.

RUSSIE. — *Moscou* : M. Constantin Oukhanov est élu
s. du Soviet de la ville, en rempl. de M. Léon Boris-
itch Kamenev.

Samedi 8 mai.

FRANCE. — D. (min. I. P.) rel. à l'insp. gén. des serv.
n. de l'ens. primaire (*J. O.*, 13. 5. 26) ; — D. (min.
P.) mod. art. 123 D. 18. 1. 87, modifié par D. 19. 7. 18
au recrut. et aux attribut. des inspect. gén. de l'ens.
maire (*J. O.*, 13. 5. 26). — Arrêté (min. I. P.) portant
met. des cours, conf. et trav. prat. d'histologie de
A. Prenant, par suite des manifest. suscitées par la
osition de ce prof. au procès Clerc-Bernardon (*J. O.*,
5. 26).

— *Paris* : M. Daniel Vincent, min. Comm., inaug. la
Foire de Paris (8-24 mai). — M. André Messager est
m. tit. de l'Ac. des Beaux-Arts, sect. de musique, en
pl. de Emile Paladilhe, déc. le 7. 1. 26. — L'Ac. des
mor. et pol. décerne le grand prix de dévouement
15 000 francs au Dr Maxime Ménard, plusieurs fois
uté, chef radiol. de l'Hôp. Cochin.

ALLEMAGNE. — *Dusseldorf* : Ouv. de l'expos. nat. allem.,
ions d'hygiène, assist. soc. et culture physique.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : M. Baldwin adresse par
S. F. un message au pays : le Gouv. est prêt à reprendre
négoc. si les Trade-Unions retirent l'ordre de grève ;
cons. gén. des Trade-Unions refuse la contribution du
s. central des communistes russes et lui retourne son
que.

IRLANDE. — L'Ulster déclare « l'état d'urgence natio-
».

LITUANIE. — Elect. (8 et 9 mai) des membres de la Seim
él. depuis la proclam. de l'indépendance le 16. 2. 18.)

MAROC. — Offensive franco-espagnole sur l'oued Kert,
8-10 mai : avance de 10 kilom.

RUSSIE. — La Volga déborde de Yaroslav à Nijni Nov-
od : elle atteint 30 kilom. de largeur ; son niveau est
14 mètres au-dessus du niveau ordin.

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — *Chambre* : Ratif. du traité de
m. avec le Japon concernant notamment l'importation
la soie.

Dimanche 9 mai.

FRANCE. — *Caen* : Meeting F. N. C., sous la prés. de
Mgr Lemonnier. Disc. de MM. le gén. de Castelnau, abbé
Bergey et Robert Schuman, qui réclament la liberté com-
plète pour les cath.

— *Melun* : Manifestat. organ. par la Ligue républicaine
nationale ; disc. de M. Alexandre Millerand : un pouvoir
exéc. puissant, créat. d'une Cour suprême protectrice de
la liberté, représentat. des intérêts professionnels, réforme
admin. par le développement du régionalisme.

— *Paris* : Fête nat. de Ste Jeanne d'Arc ; défilé de
nombreuses délégations malgré l'interdiction du min.
Int. ; violentes bagarres, 221 arrestat., dont 31 main-
tenues. — Mort de Victor Goddet, co-fond. en 1900 et
admin. gén. de l'*Auto*, âgé de 57 ans.

— *Strasbourg* : Fête de Jeanne d'Arc, sous la prés.
de Mgr Ruch. Disc. du mar. Foch : « Pour être respecté,
il faut être fort. »

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Mort de l'artiste peintre Omer
Coppens, âgé de 61 ans.

— *Ostende* : Réun. de l'Intern. des Mines, de l'Intern.
des Transports et de l'Intern. syndic., pour examiner la
situation créée par la grève gén. angl. : soutenir financ.
les grévistes et empêcher l'expédition de charbon vers
l'Angleterre.

ITALIE. — *Rome* : Sign. d'un traité d'amitié, de com-
merce et de navig. avec le Siam, pour une durée de
10 ans.

NICARAGUA. — *Bluefields* : Débarquement d'un détach.
d'inf. de marine des Etats-Unis à la suite de la prise
de la ville, le 2 mai, par les révolution. du parti libéral.

POLOGNE. — *Sejm* : Ratif. du traité de comm. avec le
Japon, concernant notamment l'importation de la soie.

RUSSIE. — *Moscou* : Arrivée du général chrét. Feng-
Yu-Hsiang.

SPITZBERG. — *Kingsbay* : Le Cdt améric. Richard
E. Byrd, sur avion piloté par M. Floyd Bennett, réussit
le raid Kingsbay-Pôle Nord et retour, en un vol de
15 heures et demie.

SUISSE. — *Bâle* : Réun. de l'Ass. intern. pour la protect.
de la propriété indust. : prés. le colonel Naville, rapp.
gén. M. André Taillefer.

Lundi 10 mai.

FRANCE. — *Bayonne* : Mort de Léon Guichenné, né à
Bayonne le 7. 9. 45, dép. Basses-Pyrénées (1905-1924),
du groupe des Indép.

— *Marseille* : Ouv. du 6e Congr. des alloc. familiales,
qui continuera le 11 mai à Toulon, et les 12-13 mai à
Nice ; prés., M. Eugène Mathon.

— *Paris* : L'Un. fr. d'aide aux Russes, prés. gén.
Mgr Chaptal, remet en activité ses services, suspendus
depuis le 1. 4. 26. — Mort de l'écriv. cath. Louis-Frédéric
Rouquette, né à Montpellier en août 1884, auteur de
Le grand silence blanc, *L'Epopée blanche*. — Mort du
Dr Armand Gauthier, né à Fitou le 28. 9. 50, sén. Aude
depuis le 7. 1. 94, de la Gauche dém. rad. et rad.-soc.,
min. Trav. publ. (1905-1906) et Mar. (1914).

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Le prés. Hindenburg écrit au
chanc. Luther pour lui dire son désir de voir intervenir
un compromis dans la quest. du drapeau.

ITALIE. — *Onno* : Mort de Giacinto-Menotti Serrati, dir.
de l'*Avanti* (1914-1923), leader maximaliste, né à Oneglia
en 1873.

POLOGNE. — *Varsovie* : M. Vincent Witos, chef du parti
paysan « Piast », forme le nouv. Cabinet.

SUISSE. — *Genève* : Réun. de la Commiss. chargée
d'étudier le probl. de la réorg. du Conseil S. D. N., sous
la prés. de M. G. Motta. — Conf. intergouvern. destinée
à faciliter l'émigr. des réfugiés russes et arméniens.

Mardi 11 mai.

FRANCE. — *Paris* : 10e sess. de la Commiss. intern. de
navig. aérienne, prés. de M. Y. Sugimura ; résolut.
admettant des femmes au pilotage des aéronefs affectés
aux transports publ.

— *Toulouse* : Mort de Jean Béziat, dit le « guérisseur
d'Avignonnet », âgé de 48 ans.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Tentative de coup d'Etat pour
abolir la Constitut. de Weimar ; le min. Int. de Prusse
dissout les Assoc. sportives d'extrême droite : « Olympia »,

dont le chef, le colonel von Luck, est arrêté le 12, remis en liberté le 13, « Wiking » et « Jeunesse nationaliste ».

BELGIQUE. — Démiss. du Cabinet Poullet; la combinaison Emile Brunet échoue devant le refus de particip. de M. Emile Francqui.

GRANDE-BRETAGNE. — Le Gouv. met l'embargo sur les fonds envoyés de l'étr. aux Trade-Unions.

LUXEMBOURG. — Premières journées d'ét. de l'Un des Ligues cath. féminines (11-12 mai) en vue de former une sect. des jeunes; elles réunirent les déléguées de 22 grandes Ligues de Jeun. cath. fémin représentant 18 pays; Mlle Chr. de Hemptinne est nommée prés. du Conseil provis., secrétariat provis. à Gand.

SPITZBERG. — *Kingsbay :* Départ du dirigeable *Norge*, piloté par le colonel ital. Umberto Nobile, ayant à bord MM. Roald Amundsen, Norv., et Ellsworth, Amér.; il survole le Pôle Nord le 12 mai à 3 heures du matin. Le *Norge* quitta Rome le 10 avril, escales à Pulham (11-13 avril), à Oslo (13-14 avril), à Pétrograd (15 avril-5 mai) et à Kingsbay (7-11 mai), il atterrit à Teller (Alaska) le 15 mai à 2 heures du matin.

Mercredi 12 mai.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) maintenant en miss. tempor. M. H. de Jouvenel comme haut commiss. en Syrie et au Liban (*J. O.*, 15. 5. 26). — D. (min. Comm.) fixant les condit. de tarif des mandats-poste et valeurs à recouvrer (*J. O.*, 23. 5. 26). — D. (min. Comm.) portant fixat. des taxes à percevoir pour les colis post. à destin. de certains pays (*J. O.*, 24-26. 5. 26).

ALLEMAGNE. — *Reichstag :* Vote, sur la quest. du drapeau, de l'ordre du jour de méfiance présenté par les démocrates, par 176 contre 146 et 103 abst.; le cabinet Hans Luther démissionne.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* M. Baldwin reçoit le Cons. du Congr. des Trade-Unions, qui, à la suite de l'entretien, annule l'ordre de grève; le roi George V envoie un message à son peuple, et M. Baldwin à la nation; la Fédér. des mineurs repousse les propositions des Trade-Unions.

ITALIE. — Décret-loi instit. un office des changes au minist. des Fin., sous le contrôle du dir. gén. du Trésor.

POLOGNE. — *Varsovie :* Le 10 mai, le mar. Joseph Pilsudski avait attaqué le Cabinet Witos : « Gouvernement composé de gens de chantage, de corruption et de voleurs »; saisie du journal; le 12, coup d'Etat du maréchal, qui marche sur la capitale à la tête de régiments réunis à Sulejowek.

ROUMANIE. — *Bucarest :* Mort de Marzesco, ex-min. Just., Agric. et Int., du parti libéral; funér. nation.

SUISSE. — *Genève :* Conf. intern. des passeports (12-19 mai), dont le but est de faciliter les voyages, en partic. par la suppression des passep. ou la simplif. du régime existant; 38 Etats sont représ., prés. M. Pusta, d'Esthonie.

YOUGOSLAVIE. — *Skoupchtina :* Adoption, par 172 contre 23, du traité de comm. avec l'Autriche.

Jeudi 13 mai.

FRANCE. — D. (min. Agr.) portant établiss. ou modif. de droits de sortie (*J. O.*, 14-15. 5. 26).

— *Arras :* 7e Congr. Un. nat. des anc. combattants (13-16 mai), prés. M. Humbert Isaac; 4 commiss. sont instituées : revision des pensions administr., Office nat. du combattant, rapports avec les combattants ex-ennemis et questions d'intérêt gén., questions int. de l'Un.; le Congr. se prononce contre l'accord Mellon-Bérenger signé à Washington; M. Henry Rossignol est nommé prés. de l'Un.; M. Paul Jourdain prés. le banquet de clôture.

— *Paris :* M. Laurent-Eynac inaugure la Ligue intern. des aviateurs (13-16 mai), but : la fraternité des ailes. — Mort de Félix Bouffandeau, né à La Benate, le 21. 4. 55, dép. de l'Oise (06-19), secr. gén. du parti rad. et rad.-soc. (02-06 et 19-26); incinéré le 15 mai.

CHINE. — *Pékin :* Accord des gén. Chang-Tso-Lin et Ou-Peï-Fou pour constituer un Cabinet de régence prés. par le docteur Yen.

EGYPTE. — *Le Caire :* Ouv. du Congr. du Califat (13-20 mai), sur l'initiative des ulémas de l'Univ. d'El Azhar; il réunit 25 délégués de tous pays : le califat légal est actuellement irréalisable; envoi d'une protestat. à la S. D. N. et au Gouv. fr. au sujet des événements de Damas.

GRÈCE. — *Athènes :* Le Cons. des min. décide de réduire l'effectif de la mission milit. fr. et de la mission navale angl. pour raisons d'économie. Par suite des conventions, la question ne peut être réglée sans entente avec les Gouv. Le colonel Lepetit part en congé pour 45 jours.

PHILIPPINES. — *Manille :* Les aviateurs espagn. Joaquin de Loriga et Eduardo Gallarza terminent le raid Madrid-Manille (5 avril-13 mai). M. Rafael Estevez avait dû atterrir dans le désert à l'Est d'Amman (Transjordanie), le 11 avril.

Vendredi 14 mai.

FRANCE. — Arrêté (min. I. P.) nommant MM. Forain, Landowski et René Ménard m. du Conseil sup. de l'ens. des Beaux-Arts (*J. O.*, 16. 5. 26).

— *Paris :* M. Félix Dürrbach, doyen de la Fac. des Lett. de Toulouse, est élu m. l. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettr. en rempl. d'Auguste Brutails, déc. le 2. 1. 26.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* L'Un. nat. des cheminots signe un accord avec les dir. des compagnies; reprise du travail. — Mort de Sir Stuart [Montagu] Samuel, né le 24. 10. 56, fils de Edwin L. Samuel et de Clara Yates, élevé à Liverpool Institute et à l'University College School de Londres, adm. de la banque Samuel Montagu and Cie, représ. cons. de Whitechapel aux Communes de 1900 à 1916, créé 1er baronet en 1912, marié à Ida Mayer, dont il eut 2 filles. Sir Stuart est le frère de Sir Herbert Samuel, anc. Haut Comm. en Palestine, et le beau-père du major Jack Benn Brunel Cohen. Aucun héritier pour le baronetage.

ITALIE. — *Chambre :* M. Alfredo Rocco, min. Just., déclare que l'Etat ital. ne peut être que cath. et promet de remettre les crucifix dans les prétoires, mesure réclamée par le député Egilberto Martire par lettre du 3. 5. 26.

Samedi 15 mai.

FRANCE. — Arrêtés (prés. Cons.) fixant les cond. de fonctionn. de la Commiss. interminist. constituée par D. 13. 4. 26 (statut des ouvriers et employés de diverses administr.) et désignant les m. de cette Commiss. (M. Michel Tardif est nommé prés.) (*J. O.*, 19. 5. 26). — Arrêté (min. Fin.) constit. les Commiss. prévues à l'art. 6 L. 4. 4. 26 (taxat. à la production) (*J. O.*, 16. 5. 26). — Arrêté (min. Fin.) fixant la date de clôt. (19. 5. 26) des opérat. d'échange des bons du Trésor à 3, 6 et 10 ans 1923 (2e série) contre des bons de la Défense nat. (*J. O.*, 17-18. 5. 26). — Arrêté (min. I. P.) portant réouv. du cours d'histologie de M. Prenant à compter du 17 mai (*J. O.*, 16. 5. 26).

— *Tarbes :* Déclar. de l'ass. dioc. (*J. O.*, 30. 5. 26).

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Fin de la grève des dockers.

GRÈCE. — *Athènes :* Le prés. Pangalos nomme le gén. Paraskevopoulos prés. Cons.

POLOGNE. — *Varsovie :* Le prés. Stanislas Wojciechowski renonce au pouvoir en faveur du mar. Pilsudski, le Cabinet Witos est dissous, le prof. Casimir Bartel forme le nouv. ministère; on compte 205 morts et 960 blessés.

YOUGOSLAVIE. — *Skoupchtina :* M. Lioubomir Yovanovitch accuse de concussion M. Radomir Pachitch, fils de l'ex-prés. Cons.; M. Nicolas Ouzounovitch, prés. Cons., déclare l'accusation non fondée; vote de défiance, par 150 contre 127; le cabinet démissionne.

Prenez un verre, versez-y de l'eau claire, et il sera transparent; agitez dans cette eau de l'argile, et il deviendra impénétrable et opaque. Versons dans nos âmes le cristal de la vraie doctrine et n'y mêlons pas l'argile de notre faiblesse d'esprit et de notre orgueil.

[Lettre pour le Carême de 1926.]

Mgr ANDRÉ DU BOIS DE LA VILLERABEL,
archevêque de Rouen.

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.